

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

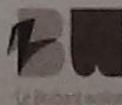
**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païis
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus
Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la
Province de
Brabant Wallon

Le Folklore Brabançon paraît six fois par an.

PRIX DE L'ABONNEMENT: 15 francs.

PRIX POUR LES DEUX ÉDITIONS: 25 francs.

La correspondance doit être adressée à M. A. Marinus, Gouvernement provincial, 12, Vieille Halle aux Blés, Bruxelles.

Compte chèque postal n° 142.119.

La reproduction des articles contenus dans la Revue est autorisée en indiquant la source. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

De Brabantsche Folklore verschijnt zesmaal in 't jaar.

ABONNEMENTSPRIJS: 15 frank.

PRIJS VOOR BEIDE UITGAVEN: 25 frank.

De briefwisseling moet gezonden worden naar den H. A. Marinus, Provinciaal Bestuur, 12, Oud Koornhuis, Brussel.

Postcheck n° 142.119.

Overname van artikelen welke in dit Tijdschrift voorkomen, is toegelaten onder vermelding van de bron. De ondertekende artikels verbinden enkel den schrijver ervan.

4^{me} ANNÉE

PRIX : Fr. 3.00

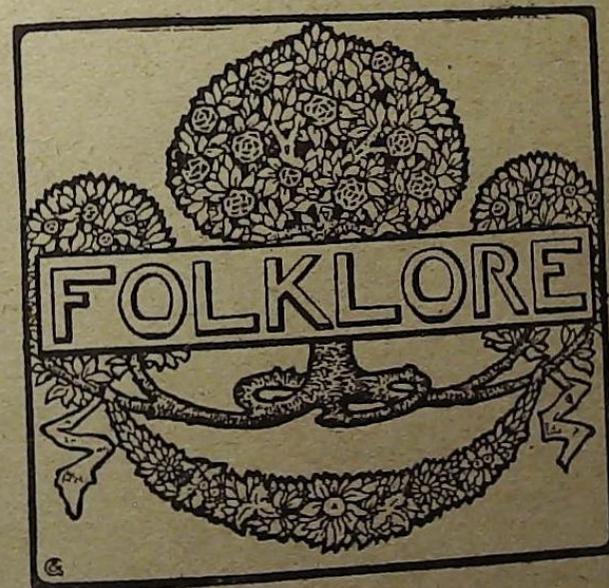
1925 — N° 24

BULLETIN

du Service Provincial de Recherches Historiques et Folkloriques

FOLKLORE BRABANÇON

Bruxelles, 12, Vieille Halle aux Blés



Dit tijdschrift verschijnt ook in 't Vlaamsch; voor de intekening op de Vlaamsche uitgave gelden dezelfde voorwaarden.

Le Folklore Brabançon paraît six fois par an.

PRIX DE L'ABONNEMENT: 10 francs.

PRIX POUR LES DEUX ÉDITIONS: 20 francs.

La correspondance doit être adressée à M. A. Marinus, Gouvernement provincial, 12, Vieille Halle aux Blés, Bruxelles.

La reproduction des articles contenus dans la Revue est autorisée en indiquant la source. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

De Brabantsche Folklore verschijnt zesmaal in 't jaar.

ABONNEMENTSPRIJS: 10 frank.

PRIJS VOOR BEIDE EDITIONS: 20 frank.

De briefwisseling moet geschieden naar den H. A. Marinus, Provinciaal Bestuur, Schouwburg, Brussel.

Overname van artikelen uit dit Tijdschrift voorkomen, is toegelaten onder vermelding van de naam van de afzender. De ondertekende artikels verbinden enkel den afzender met de redactie.



4^{me} ANNÉE

PRIX : Fr. 5.00

1925 — N° 23

BULLETIN

du Service Provincial de Recherches Historiques et Folkloriques

FOLKLORE BRABANÇON

Bruxelles, 12, Vieille Halle aux Blés



Dit tijdschrift verschijnt ook in 't Vlaamsch; voor de intekening op de Vlaamsche uitgave gelden dezelfde voorwaarden.

Commission Provinciale. — Provinciale Commissie.

PRÉSIDENT (VOORZITTER): M. Charles Gheude, député permanent (bestendige afgevaardigde).
SECRETÉAIRE (SECRETARIS): M. Albert Marinus.
MEMBRES (LEDEN): MM. Closson, conservateur au Musée du Conservatoire de Bruxelles (*bewaarder van het Museum van het Conservatorium van Brussel*), De Bruyn, avocat (*advokaat*), de Munck, archéologue (*oudheidkundige*), Despret, de Nivelles, Charles Didier, avocat, Frédéric, archiviste de l'Etat (*Staatsarchivaris*), Lindemans, conseiller provincial (*provincieraadslid*), Sander Pierron, homme de lettres (*letterkundige*), Smets, professeur à l'Université de Bruxelles (*professor aan de Brusselsche Hoogeschool*), Is. Teirlinck, membre de l'Académie flamande (*lid der Vlaamsche Academie*), Vaes, architecte (*bouwkundige*).

Correspondants. — Briefwisselaars.

AERSCHOT: M. Fonteyn, architecte (*bouwkundige*).
ASSCHE: M. Cricq, Lucien, 18, rue de l'Aurore, Bruxelles.
ATTENRODE-WEVER: M. Louis Chaltin, brasseur, à Glabbeek (*brouwer*).
BECQUEVOORT: M. Hendrik Claes, instituteur (*onderwijzer*).
BETECOM: M. Vissenaekens, instituteur (*onderwijzer*).
BEYGHEM: M. Tilemans, curé (*pastoor*).
BIERBEEK: M. Jacobs, curé (*pastoor*).
BIEZ: M. Emile Benoît.
BOMAL: M. Jules Grenier, géomètre du cadastre, à Jodoigne.
BONLEZ: Comte Arnold Du Monceau de Bergendal, bourgmestre.
BOORTMEERBEEK: M. Van Gorp, docteur (*geneesheer*).
BRUXELLES (BRUSSEL): MM. Henri de Bosschere, major retraité (*rustende majoor*), professeur honoraire à l'École de guerre (linguistique, étymologie) (*eereprofessor aan de Krijgsschool, taalkennis, woordafleidkunde*); Cosyn, conseiller communal (*gemeente raadslid*); Alphonse de Marneffe, toponymie (*plaatsnamenkunde*); Foncke, professeur à l'Athénée d'Ixelles, docteur en philologie germanique (*leeraar aan het Atheneum van Elsene, doctor in germaansche philologie*); Gilmont, commissaire d'arrondissement (*arrondissementskommissaris*); Minnaert, professeur à l'Institut des Hautes Etudes; Aug. Vincent, toponymie (*plaatsnaamkunde*); H. Bavet, journaliste; comte Joseph de Borchgrave d'Altena, attaché au Musée du Cinquantenaire.
BUYSINGHEN: M. le baron de Kerckhove d'Exaerde, bourgmestre (*burgemeester*).
CEROUX-MOUSTY: M. Henri de Kerckhove, conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.
CORBAIS: MM. Ploegaerts, bourguignon, instituteur (*onderwijzer*).
CORTENBERG: M. Van de Kerckhove, à l'Université de Louvain.
COURT-SAINT-ETIENNE: M. de Kerckhove; abbé Jeandrain.
DIEGHEM: M. De Coninck.
DIEST: MM. G. Van Oostveldt, Van Weddingen, professeur.
DILBEEK: baron de Viron, bourgmestre (*burgemeester*).
DION-LE-VAL: M. René Snappe, instituteur (*onderwijzer*).
FOREST: MM. Albin Charlier, conseiller communal; Hector Maertens.
GENAPPE: MM. Brunard, sénateur (*senator*); Jules Dewert.
GLABBEEK-SUERBEMPDE: M. Louis Chaltin, brasseur (*brouwer*).
GRIMBERGHEN: Rév. chanoine Delestré, archiviste de l'abbaye.
HAL: M. Possoz, conseiller provincial, notaire honoraire (*provincieraadslid, rustend eerenotaris*); M. Van den Weghe, inspecteur cantonal (*kantonaal schoolopziener*).
HEKELGEM: MM. De Witte, Cam., bourgmestre (*burgemeester*); Roseleth H.
HERINNES: docteur Van Cauwenberghe, bourgmestre.
HEVERLE: Mgr Nols, prélat de l'abbaye de Parc (*prelaat der abdij van Parc, Heverlee*).
JANDRAIN: M. Bourguignon, instituteur (*onderwijzer*).
JAUCHE: M. Gerondal, secrétaire communal (*gemeentesekretaris*).
JODOIGNE: MM. Borlée, architecte; Oscar Duchesne, ancien instituteur (*gewezen onderwijzer*); C. Gillis, lieutenant d'artillerie, 47, rue Thérèse, Bruxelles; Jules Grenier, géomètre du cadastre (*lar 't kadaster*); Moureau, greffier à la Justice de paix (*gerecht*); Picalausa, inspecteur cantonal (*kantonale*).

Le Folklore Brabançon

La Légende du Chevalier

voué au démon

et sauvé par Sainte Gertrude

« J'ai voyagé moi-même ainsi qu'une légende. »
EDMOND ROSTAND, *La Dernière Nuit de don Juan*, I, 2.

Dans son manuel de critique historique, le Père de Smedt essaye d'expliquer, à l'aide d'une pierre tombale figurant un chevalier entre deux femmes, la genèse de la légende du seigneur bigame en Thuringe : au XIII^e siècle, un comte de Gleichen aurait vécu, à son retour de Terre Sainte, entre ses deux épouses légitimes : la première, une Allemande; l'autre, une fille du sultan convertie par lui au christianisme. Le monument d'un comte de Gleichen, représenté entre les deux femmes qu'il avait épousées successivement, aurait donné naissance à la légende (1).

En 1903, M^r A. Bayot reprenait la question dans un travail remarquable, consacré à la version hennuyère de la légende (2). D'après lui, « il ne semble pas que le monument soit de nature à faire éclore, de toutes pièces, la légende telle que nous la connaissons; c'est plutôt par analogie que la légende s'est fixée

(1) CH. DE SMEDT, *Principes de critique historique*, pp. 188 et suiv. Liège-Paris, 1883.

(2) A. BAYOT, *Le Roman de Gillion de Trazequies*, pp. 80 et suiv. Louvain-Paris, 1903. [Recueil de travaux des conférences d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain, 12^e fascicule.]

à Erfurt et répandue de là à travers la Thuringe » (1). Cette localisation s'est faite sur le modèle de celle qui s'était opérée antérieurement dans le Hainaut, où un monument funéraire a fait éclore le roman de Gillion de Trazegnies, qui n'est qu'une version hennuyère de la légende européenne du mari aux deux femmes.

Là-bas, comme ici, le monument a arrêté le vol capricieux de la légende : il a localisé et matérialisé celle-ci et, de cette façon, il en a conservé le souvenir. En résumé, le tombeau n'est pas créateur, mais localisateur de la légende.

Si nous insistons sur ce point, c'est que, dans les pages qui suivent, nous allons rencontrer un nouvel exemple de cette localisation d'une légende sur une pierre tombale, en étudiant l'origine et le développement — dans le temps et dans l'espace — de la légende brabançonne du chevalier qui a vendu son âme au diable et qui est sauvé par la puissante intervention de sainte Gertrude (2).

* * *

Le modeste village de Heppeneert, situé le long de la Meuse, à une demi-lieue au sud de Maeseyck, a été de tout temps un lieu de pèlerinage très fréquenté. On y vénère une statue miraculeuse de Notre-Dame du Repos dont l'archiconfrérie, grâce au zèle du curé actuel, est très florissante (3); on vient encore,

(1) « Ce qu'il faut constater, c'est qu'au commencement du XVI^e siècle, il y avait dans l'église du Pétersberg, à l'endroit réservé à la sépulture des comtes de Gleichen, un monument ne portant aucun nom ni aucune date apparente, mais figurant un chevalier placé entre deux femmes. Ce monument ressemblait à un tombeau situé dans une abbaye du Hainaut, et dont parlait un roman de ce pays, qui disait qu'un chevalier y était enterré entre deux épouses qu'il avait possédées en même temps. On attribua au monument d'Erfurt une origine analogue à celle de ce tombeau hennuyer; on reprit, pour le compte d'un membre de la famille de Gleichen, le roman dans ses grandes lignes, et ainsi naquit la légende du bigame thuringeois. » A. BAYOT, *op. cit.*, p. 90. — Quant à la formation de la légende hennuyère, voyez l'hypothèse de M. Bayot, pp. 123 et suiv. de son intéressante monographie.

De curieuses statuette de Gillion de Trazegnies et de ses deux femmes sont conservées au château de Puttenberg, à Pépinghen, près de Hal. (Communication de M. le baron P. Holvoet.)

(2) Le présent travail est le remaniement d'une lecture faite en 1923 à Bruxelles, devant les membres de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.

(3) *Onze-Lieve-Vrouw van Rust te Heppeneert*, par FR. STEPHANUS SCHOUTENS, Lierre, 1888 (édition française, Maeseyck, 1903), et par S. DROST, Maeseyck, 1912. — Voir encore l'admirable publication de E. H. VAN HEURCK, *Les Drapelets de pèlerinage en Belgique et dans les pays voisins*, p. 196. Anvers, 1922.



Le Chevalier de Trazegnies avec ses deux femmes.
Statuette du Chevalier, appartenant au chevalier Camberlyn d'Amougles.
(Photo Beckers.)



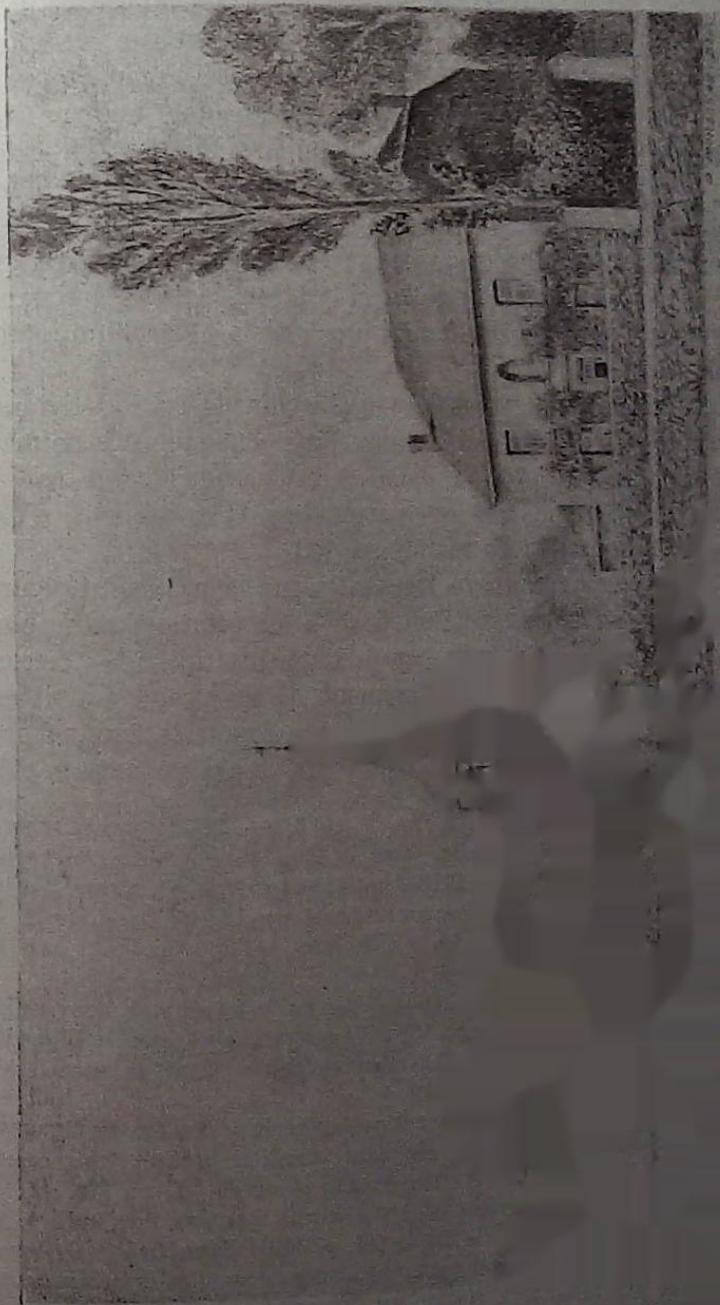
Le Chevalier de Trazegnies avec ses deux femmes.
Statuette d'une des deux femmes. Propriété du chevalier Camberlyn d'Amougies.
(Photo Beckers.)



Le Chevalier de Trazegnies avec ses deux femmes.
Statuette de la seconde femme. — Propriété du chevalier Camberlyn d'Amougies.
(Photo Beckers.)



L'Église de Heppencert (Limbourg), contre laquelle se trouve une tombe dite du Kaartridder (Chevalier des Cartes).



Église et Cure de Heppencert (Limbourg). Dessin à la plume de M. P. Mouschaut.

moins qu'autrefois cependant, y prier la patronne du village, sainte Gertrude, abbesse de Nivelles, dont on implore la protection contre les rats, les souris et autres rongeurs malfaisants (1).

Au cimetière, du côté de la sacristie, à ras du sol et dans l'herbe envahissante, se trouve une pierre tombale plate (de 1 m. 18 sur 1 m. 07), peu remarquable d'aspect, comme on peut s'en convaincre par la reproduction, mais qui joue un rôle considérable dans les traditions populaires locales. En effet, sous cette dalle a reposé — à ce qu'on raconte — le *Kaartridder*, le chevalier qui avait dissipé sa fortune aux cartes et aux dés et qui s'était voué au démon pour redorer son blason, mais qui fut sauvé par sainte Gertrude, la protectrice toute puissante qu'une invocation de ses litanies proclame le « flagellum intolérable daemonum! »

Nous rapporterons plus loin les détails de cette délivrance miraculeuse; pour le moment, nous nous contenterons de marquer le rapport entre la dalle et la légende, établi par la dénomination flamande du personnage et provenant d'une fausse interprétation du monument (2).

Sur la pierre tumulaire figurent, dans la partie inférieure, deux écussons armoriés: l'un porte trois cœurs; l'autre, cinq losanges en croix. En l'absence de toute inscription — circonstance favorable à l'épanouissement de la légende — il est difficile d'identifier avec certitude ces armoiries, qui ne présentent aucun caractère particulier (3); ce qui est certain, c'est

(1) Cf. SCHOUTENS, *op. cit.*, pp. 7 et 8. — E. H. VAN HEURCK, *Sainte Gertrude et les souris*, dans le *Bull. de la Soc. d'anthropologie de Bruxelles*, XXXII (1913), pp. 551 et suiv. — G. CELIS, *Volkskundige kalender voor het Vlaamsche Land*, pp. 142-45. Gand, 1923. — JOS. CORNELISSEN, *De Muisen en Ratten in de Folklore*, *passim*. Anvers, 1923.

(2) Dans A. MAURY, *Croyances et Légendes du moyen âge*, nouv. édit., Paris, 1896, le chap. IV (pp. 186-304) est consacré aux « Légendes inventées pour expliquer les symboles figurés, dont le sens était oublié ».

(3) Le *Dictionnaire des figures héraldiques* du comte TH. DE RENESSE (III, pp. 358-59) cite plus de cinquante familles portant trois cœurs dans leurs armoiries; DE RAADT, *Sceaux armoriés* (I, p. 139, et II, p. 204) attribue les losanges en croix à une douzaine de familles, et le comte de Renesse donne le triple (II, p. 440). Parmi celles-ci figure la famille van Cappelle, qui porte de sable sur or. Ces armoiries sont reproduites par WOLTERS, *Notice sur Maeseyck*, pl. V, n° 12, avec une merlette à senestre, elles figurent sur le sceau de Lambert vander Cappellen, appendu à un acte du XV^e siècle, en ma possession. La famille est connue depuis 1370. Cf. H. VANDEWEERD, *Geschiedenis van Eelen*, p. 95, Maestricht, 1910. (*Publ. Soc. hist. et arch. du Limbourg*).



La pierre tombale du *Kaartridder* (Chevalier des Cartes) dans le cimetière de l'Eglise de Heppeneert (Limbourg).

que le peuple a confondu ces deux meubles héraldiques avec deux figures du jeu de cartes — d'où le nom de *Kaartridder* donné au héros anonyme de la légende; ensuite, que cette confusion, due à l'imagination populaire, s'est transformée en une erreur grossière sous la plume d'un historien plus fécond qu'exact, auteur de très nombreuses notices historiques. Voici comment, dans l'une d'elles, il décrit la pierre en question :

« Sur le cimetière de Heppeneert se trouve une grande pierre tumulaire sans épitaphe ni armoirie, mais on y voit sculptées les figures du jeu de cartes, c'est-à-dire un trèfle, un cœur, un carreau et un pique. D'après la tradition populaire, le personnage enseveli sous cette [pierre] aurait perdu ses biens par le jeu de cartes » (1).

Ce qui aggrave la faute de Wolters, c'est qu'il prétend avoir emprunté ces détails à un opuscule, publié jadis à Maeseyck (2). Or, il n'en est rien : l'ouvrage en question ne cite que les cœurs et les carreaux ou losanges qui figurent réellement sur la pierre, au lieu des quatre figures inventées par Wolters (3). Quant à l'identification saugrenue, proposée dans les deux brochures, avec l'helléniste Hannardus Gomerius, qui suivit don Juan d'Autriche et périt dans une guerre civile, *incertum ubi*, d'après Valerius Andreas, elle a été exécutée magistralement par M. l'abbé Daniëls, dans une courte et substantielle notice (4).

Ajoutez à cela une mention assez vague dans une revue limbourgeoise, très intéressante d'ailleurs (5), de sainte Gertrude et de sa puissante intervention, ainsi qu'un essai d'interprétation

(1) J. WOLTERS, *Notice historique sur la ville de Maeseyck*, p. 80. Gand, 1855.

(2) *Beschrijving van den vervaarlijken en vijandelijken inval der Pruisische soldaten in vollen vredenstijd binnen de stad Maeseyck in het jaar 1740*. Maeseyck, 1841.

(3) « Op het kerkhof van Heppeneert ligt eenen grooten grafsteen. zonder grafchrift noch wapen; enkelijk zijn op dezelve gesneden de teekenen van het kaartspel, ruiten en harten, welke zouden beduiden dat de doode welke onder dezen steen begraven ligt, zijne goederen door het kaartspel zoude verkwist hebben. » *Op. cit.*, p. 80 (voir note précédente).

(4) *Notices biographiques et historiques* par POLYD. DANIELS, dans l'*Almanach administratif et judiciaire du Limbourg*, XIV (1887-88), p. 207.

(5) *'t Daghet in den Oosten*, XVI (1900), p. 175, et, dans la même revue, J. LENAERTS, *Sinte Gertrudis*, XXVI (1910), pp. 17 et suiv.

auquel nous reviendrons, et vous aurez toute la bibliographie locale de la légende lossaine du *Kaartridder* (1).

* * *

Après ces indications générales et une mise au point qui semblait nécessaire, nous nous empresserons d'énoncer la proposition suivante :

La légende du chevalier aux cartes est la localisation et l'adaptation d'une légende plus générale : l'imagination populaire, en interprétant à sa façon une pierre tombale armoriée, n'a pas créé une légende nouvelle; elle s'est contentée de rattacher à ce monument une version préexistante, en la modifiant dans certains détails, comme on verra plus loin; de son côté, la pierre a fixé, a localisé la légende : elle en est devenue le témoignage matériel et ainsi elle en a conservé le souvenir. Tant que la tombe subsistera avec ses cœurs et ses carreaux taillés, rappelant pour qui veut le jeu de cartes, les gens du terroir se raconteront l'histoire du chevalier.

Quant à nous, qui savons déjà comment la légende s'est établie sur les bords de la Meuse, il nous reste à chercher d'où et comment elle y est venue et depuis quand elle y fleurit, pour mener à bonne fin cette enquête sur un phénomène intéressant de « mythologie iconographique », suivant l'heureuse expression de Gaston Paris.

Ces renseignements nouveaux, nous allons les demander à un savant, qui s'est fait au XVII^e siècle l'historien attitré de sainte Gertrude, son illustre patronne.

* * *

Commençons par quelques données biographiques sur celui qui sera notre guide : elles sont extraites d'une monographie remarquable, consacrée par un érudit louvaniste à la célèbre abbaye noble de sa ville natale (2).

(1) Pour être complet, mentionnons une version rimée de la légende parue en 1877 dans le *Maeseycker Weekblad*, sous les initiales W. V. V., et reproduite dans le même journal le 3 mai 1924, à la suite d'une conférence sur le *Kaartridder*, donnée à Maeseyck par l'auteur de ce travail.

(2) ALPH. JACOBS, *L'Abbaye noble de Sainte-Gertrude à depuis son origine jusqu'à sa suppression*. Louvain, s. pp. 70-74. — On trouvera d'intéressants détails sur la et sur un de ses derniers prélats dans le magnifique travail de RENESSE, *Silhouettes d'Ancêtres*, pp. 2

Joseph-Geldolphe VAN OU A RYCKEL naquit au château d'Oirbeek, près de Tirlemont, de Jean van Ryckel et d'Anne van Winden *alias* Linden. Après avoir terminé ses études à la pédagogie du Faucon, à Louvain, il entra à l'abbaye de Sainte-Gertrude et y fit profession en 1602, avec son frère Jean. Nommé sous-prieur, puis curé à Oosterwyck, où il résida dix ans, il fut promu à la dignité abbatiale en 1626. Jusqu'à sa mort, en 1642, il se consacra à l'entretien et à l'embellissement de son monastère; il trouva le temps d'écrire plusieurs ouvrages de valeur, parmi lesquels une vie de sainte Gertrude, à laquelle Jacobs reconnaît avoir puisé largement. Pour finir, son biographe nous donne, d'après Foppens (1), la liste de ses ouvrages. Celle-ci figure également dans la dernière notice, consacrée au vingt-cinquième abbé de Sainte-Gertrude par un historien louvaniste de grande valeur (2).

A notre point de vue spécial, toutes ces bibliographies sont absolument inexactes. En effet, la plupart ne connaissent qu'une seule publication, celle de 1637, alors qu'il y en eut au moins deux qu'il importe de distinguer soigneusement, surtout pour le sujet qui nous occupe; d'autres, et non des moindres, mentionnent une édition *princeps* imaginaire (3). Établissons donc, avant d'aller plus loin, l'exacte vérité bibliographique, qui est d'une importance capitale pour l'étude de notre légende.

En 1631, G. a Ryckel publiait à Louvain, en un gros in-quarto, une vie de sainte Begge, sœur de sainte Gertrude et fondatrice présumée des béguinages (4), accompagnée d'innombrables commentaires et digressions (5). A la suite de cette *Vita* figure la triple biographie ou *Vitae* de sainte Gertrude, sous la date

(1) J. F. FOPPENS, *Bibliotheca Belgica*, II, p. 773. Bruxelles, 1739. — Il est étonnant que le nom de *Ryckel* ne figure pas dans les *Mémoires* de J.-N. PAQUOT, qui est le continuateur de Foppens, comme celui-ci le fut de Valerius Andreas (1623).

(2) RYCKEL (J.-G. VAN), par H. VANDER LINDEN, dans la *Biographie nationale*, XX (1909), col. 632-34.

(3) À savoir l'édition inexistante de 1607, citée dans POTTHAST, *Bibliotheca historica medii aevi*, p. 720, Berlin, 1862, et dans U. CHEVALIER, *Répertoire des sources historiques du moyen âge, Bio-bibliographie*, I, col. 1764. Paris, 1905.

(4) Voir, sur les béguinages, l'ouvrage définitif de L. PHILIPPEN, *De Begijnhoven*. Anvers, 1919.

(5) *Vita S. Beggae, ducissae Brabantiae, Andetennensium, Begginarum et Beggardorum fundatricis... commentario illustrata*. Lovanii, typis Corn. Coenesteni, 1631.

de 1632, chez le même imprimeur (1), avec le même privilège et un *imprimatur* unique (2). La même publication parut aussi séparément, sous la même date (3), et c'est dans cet état qu'on la rencontre d'ordinaire. Le savant prélat y publie trois vies de la sainte: les deux premières sont des remaniements d'une très ancienne *Vita*, écrite par un contemporain; la dernière est la *Vita tripartita*, rédigée au XI^e siècle, sur un modèle universellement adopté à cette époque (4). Nous aurons à y revenir, car c'est la seule qui nous intéresse.

De simple éditeur des *Vitae* en 1632, G. a Ryckel se transforme en historien très documenté (5) et publie en 1637 une *histoire* de sainte Gertrude (6), abondamment illustrée (7), appelée communément « seconde édition », même par son

(1) *Vitae S. Gertrudis, abbatissae Nivellensis, historicae narrationes tres, nunc primum in lucem eratae* (ce qui prouve qu'il n'y eut jamais d'édition de 1607). Lovanii, typis Corn. Coenesteni, 1632. — Ce recueil de *Vitae* ne figure pas dans la *Bibliotheca* de Potthast ni dans la bibliographie de G. a Ryckel, dressée par H. Vander Linden (*Biographie nationale*, XX, col. 633).

(2) Le privilège, signé et daté « L. Fourdin, 11 décembre 1631 », se retrouve identiquement à la fin de la *Vita S. Beggae* et après la préface des *Vitae S. Gertrudis*. — L'*imprimatur* unique fut accordé à la « *vita S. Beggae, cum vita S. Gertrudis* ».

(3) D'après A. WAUTERS (*Biographie nationale*, VII, col. 684), elle aurait été réimprimée en 1634. Je ne connais aucun exemplaire de cette année.

(4) « Quando vitae S. Lamberti, Bavonis et aliorum in Belgio sunt inepte reformatae et interpolatae. » HENSCHENIUS, dans *Acta Sanctorum Martii*, II, p. 592. « Eine Zeit, die sich überhaupt darin gefällt, in unverständiger Weise die Akten der Heiligen zu überarbeiten und zu fälschen. » H. E. BONNELL, *Die Anfänge des Karolingischen Hauses*, p. 70. Berlin, 1866. Quant au « modèle » sur lequel est conçue une *Vita tripartita*, on peut le définir en ces trois mots: avant, pendant, après; plus nettement: I. Généalogie du saint ou de la sainte; II. Sa vie et ses vertus; III. Les miracles opérés après sa mort. Voir, à ce sujet, H. DELEHAYE, *Les Légendes hagiographiques*, p. 110. Bruxelles, 1906.

(5) Il le dit lui-même dans sa préface de 1637: « Quae abhinc annos non paucos collegeram de vita patronae nostrae S. Gertrudis. »

(6) *Historia S. Gertrudis, principis virginis, primae Nivellensis abbatissae, notis et figuris aeneis subinde illustrata*. Bruxellae, ex typ. God. Schovartii, 1637. — Cet ouvrage capital de G. a Ryckel est resté inconnu à Wauters (*Biogr. nation.*, VII, col. 684).

(7) ... « variis iconibus (quae sunt idiotarum libri) », dit-il dans sa préface. La parenthèse curieuse est empruntée littéralement à MOLANUS, *Natales Sanctorum Belgii*, Préface. Louvain, 1595.

auteur (1), ce qui n'a pas peu contribué à la confusion que nous avons signalée plus haut. Il en parut une traduction en 1639, peu connue des bibliographes et d'ailleurs sans intérêt pour notre étude (2).

En résumé, G. a Ryckel a publié en 1632 le texte ancien de trois *Vies* de sainte Gertrude; en 1637, il a donné une histoire de la sainte, œuvre personnelle, qui se distingue nettement de la publication antérieure. Il convient d'insister ici sur cette distinction évidente et nécessaire, qu'on ne trouvera dans aucun répertoire bibliographique (3).

Voyons maintenant quelle est la différence, sous l'angle de notre légende, entre les différentes *Vies* d'abord (4), entre les deux publications ensuite.

(1) Dans la préface de son *Historia S. Gertrudis*, G. a RYCKEL écrit en 1637 : « In secundam hanc auctioremque vitae S. Gertrudis editionem. » Plus loin (p. 21), il rappelle la publication antérieure : « Abhinc triennio vitam S. Gertrudis edideram nudam et investem, nullis commentariis additis... » — On trouve de même, dans la nouvelle édition de J. MOLANUS, *De Historia SS. imaginum et picturarum*, p. 266, note (Louvain, 1771) : « Vitam et cultum ejus latissime deduxit Jos. G. a Ryckel, Lovanii ad S. Gertrudem abbas, ibidem secundo editam anno 1637. — Ces deux publications distinctes sont confondues, sous le titre de la première, dans le *Répertoire d'U. Chevalier*, loc. cit.

(2) *La vie de S. Gertrude, première abbesse de Nivelles, tirée des cayers de Nivelles, de Landen, de Neustade en Allemagne, et d'ailleurs. Mise premièrement en lumière par le R. P. J.-G. de Rickel et traduite en françois par F. A. B. C. A Bruxelles, chez Godefroy Schovaerts, 1639.* — Potthast cite encore une *Vie de S. Gertrude*, traduite par JOS. MÈGE, Paris, 1687. Il faut savoir que la première édition est de 1671 et qu'il s'agit non de la sainte abbesse de Nivelles, mais d'une homonyme du XIII^e siècle.

(3) Les seules indications bibliographiques vraiment exactes figurent dans J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et Histoire des communes belges. Nivelles*, pp. 169-170. Bruxelles, 1862.

(4) L'étude des sources, si aride en général, nous fut singulièrement facilitée par d'excellents travaux, parmi lesquels la place d'honneur revient à la magnifique *Etude critique des sources de l'histoire du pays de Liège au moyen âge*, par S. BALAU, Bruxelles, 1902-03 (Mémoires couronnés par l'Académie royale, t. LXI), reproduite, pour la partie qui nous occupe, dans L. VAN DER ESSEN, *Etude critique et littéraire sur les vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*. Louvain-Paris, 1907. — Nous avons consulté encore : *Acta Sanctorum Martii*, II, (1668), pp. 592 et suiv., avec le *Commentarius praevius de HENSCHENIUS*, reproduit dans : GHESQUIÈRE, *Acta Sanctorum Belgii Selecta*, III (1785), pp. 144 et suiv.; J. VAN DEN GHEYN, *Catal. des mss. de la Bibliothèque royale*, V, Histoire et Hagiographie, pp. 101

Le miracle du chevalier n'apparaît que dans la *Vita tripartita* et manque dans toutes les versions antérieures : il ne fait donc pas partie du patrimoine miraculeux de la sainte : c'est une ajoute, probablement de l'époque où tant de vies furent remaniées et interpolées, et qui, par conséquent, ne peut remonter que jusqu'au XI^e siècle, puisque c'est à cette époque que la *Vita tripartita* fut probablement rédigée. Nous verrons plus loin ce qu'il en faut penser : examinons d'abord le récit lui-même, qui occupe le dernier chapitre de la *Vita tripartita* et qui est des plus intéressants, selon un juge compétent (1). Un résumé succinct, accompagné de larges extraits, que nous nous garderons de traduire, va permettre au lecteur d'en connaître le sujet et d'en apprécier le ton et le style naïfs.

Miles quidam, intercessione Virginis, a pacto cum diabolo inito liberatur (2).

Un noble chevalier s'est ruiné au jeu, peu de temps après le décès de la sainte. Dans sa misère, qui est longuement décrite, il erre par les champs et se lamente éloquemment. Ses jérémiades sont rapportées avec une exactitude scrupuleuse. A bout de ressources, il invoque l'Esprit du mal, qui accourt au premier appel. Le chevalier lui demande son nom, à quoi le diable répond : *Raspadas sive Rapax nuncupor*, puis il se vante d'être l'homme de confiance de Belzebuth.

Après de longues discussions, l'accord que l'on sait est conclu pour un terme de sept ans, près d'un gibet (*patibulum*)

et 244, Bruxelles, 1905; B. KRUSCH, *Verzeichnisa Merovingischer Heiligenleben*, dans E. WATTENBACH, *Deutsche Geschichtsquellen im Mittelalter*, et dans son édition des *Monumenta* (« *Scriptores Rerum Mer.* », II, p. 447), qualifiée d'« impeccable » par Van der Essen. (Sur Krusch et sa méthode, voir G. KURTH, *Etudes franques*, II, pp. 310 et suiv. Paris-Bruxelles, 1919.) En ce qui nous concerne, il convient d'ajouter que le savant allemand ne connaît pas les *Vitae* de G. a RYCKEL (1632), mais qu'il cite l'ouvrage de dom F.-A. MÈGE en ajoutant « *librum non vidi* », ce qui était parfaitement inutile, le livre du bénédictin s'occupant exclusivement d'une homonyme de la sainte de Nivelles, comme il ressort d'une note antérieure.

(1) L. VAN DER ESSEN, *op. cit.*, p. 11.

(2) *Vita tripartita*, l. III, chap. XIII (G. a RYCKEL, *Vitae*, p. 181) ou chap. XIV, d'après un manuscrit du XV^e siècle, au Grand-Sém de Malines, utilisé par Van der Essen, *op. cit.*, pp. 10-11, (p. 7, n. 1) cette divergence. — Dans la *Bibl. hagiogr. landistes*, I, p. 522, Bruxelles, 1898-99, ce prodige est *cuicum de potu anoris S. Gertrudis*.

et avec engagement par écrit. En effet, instruit par l'expérience, le démon se défie de l'homme : « *Quia frequenter a Christianis decepti fuimus, fac juramentum, quod fideliter promissa tua servabis.* » Le chevalier s'exécute : *favel citius miles, et chartam daemone tradidit sigillatam. At Rapax, accipiens chartam, ait militi : « Genua flecte, et manibus junctis efficiaris homo meus. »*

Les sept années révolues, le chevalier convoque ses trois neveux et leur avoue son fatal secret. Ils veulent le sauver par leurs prières ou le défendre par les armes : « *Imo constanter manete* », dit le plus jeune, « *et nos viriliter contra illum dimicabimus pro vobis* ».

Au moment du départ, un des serviteurs, qui aimait tendrement son maître, le supplie d'invoquer sainte Gertrude et de boire en son honneur : « *Oportet... ul devote sanctae Gertrudis amorem bibatis...* » puis il fait longuement l'éloge de la sainte.

Ce conseil est suivi : *Miles, haec audiens et flens, ad cognatos reversus est, et dixit : « Sanctae Gertrudis amorem ego bibam, et ejus protectioni me sincere committo. » Et post haec, scyphum accipiens, sanctae Gertrudis amore totum vivum (sic, pour vinum) perpotavit.*

Ayant repris courage, le chevalier s'en va au rendez-vous en récitant une ardente prière à sainte Gertrude, EN VERS LÉONINS (1). Mais la sainte l'y avait précédé et avait rencontré le démon qui attendait sa proie. Elle l'interpelle vivement, lui demandant ce qu'il fait là. Le diable refuse de s'expliquer, alléguant que ses affaires ne la regardent pas; enfin, harcelé de coups — *sancta Gertrude diabolum verberante* — il confesse la vérité. La sainte lui annonce qu'elle a pris sous sa protection le chevalier repentant : « *Il s'est confié à moi, dit-elle, et potum amore mei devotissime sumpsit.* » Comme le diable ne veut pas renoncer à sa proie, son adversaire céleste est obligée de recourir aux moyens extrêmes : *Daemone autem nolens recedere, beata Gertrudis chartam de manibus ejus eripuit et laqueo, quem inimicus paraverat militi, crudelissime*

(1) *Gertrudis, pro me Christo pia flamina prome,
Et mihi succurre contra Sathan, optima curre.
In te confisus nunquam fore credo recisus.
Tis sumens ore poculum Gertrudis amore,
Incipiam leviter improbatis iter...*

On verra plus loin que la première version latine du miracle d' Théophile, par Paul le Diacre, était entièrement en vers léonins.

caedebat eundem et finaliter in altum trahens, daemonem suspendit (1).

A ce moment, le chevalier arrive au gibet où se tord le démon; aussitôt, il se prosterne aux pieds de sa libératrice et lui rend grâces EN VERS LÉONINS. Sainte Gertrude lui répond d'une manière tout aussi poétique (2), l'exhorte au repentir et disparaît, tandis que son protégé, tout joyeux, retourne auprès des siens *cum sua chartula*, dont lecture est donnée au monastère de Nivelles devant l'abbesse et une foule nombreuse, qui entonne le *Te Deum laudamus*.

Ceci se passait sous l'abbatiate de sainte Wolfetrude, que sainte Gertrude avait désignée de son vivant pour lui succéder.

Tel est le récit, naïvement détaillé, qui forme le dernier chapitre de la *Vita tripartita* et occupe douze pages dans l'édition des *Vitae*, entreprise par G. a Ryckel en 1632, et qui existait en français depuis 1612, raconté par G. de Rebreviettes, seigneur d'Escœuvres, d'après des sources latines et wallonnes, dans un petit livre peu connu et qui servit rarement de modèle (3).

(1) Cette représentation si curieuse n'offre rien d'original : « *Auch die Merovinger-Viten sind voll von Satanskampfen und Bessenenheilungen.* » H. GÜNTHER, *Legendén-Studien*, p. 136. Cologne, 1906. Cependant, la corde de sainte Gertrude constitue un élément tout neuf, d'après G. COHEN, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge*, p. 121. Bruxelles, 1906.

(2) *Te deformasti, Christum tu quare negasti?
Mis bene fecisti, Gertrudis amore bibisti.
Cum precibus partam volo nunc tibi reddere chartam.
Ac emendatum cupio tis fore reatum :
Pro cuius emenda deletum suscipe flenda.
Desine peccare, bene fac, Christum venerare,
Ut piis orneris virtutibus et releveris.
Salvus tunc ibis, alma probitate praecibus.*

(3) G. DE REBREVETTES, seigneur d'Escœuvres, *L'Image de la noblesse figurée sur la vie de sainte Gertrude et de ses parents*, pp. 417-35. Paris, 1612. — Cet opuscule fut dédié par son auteur « à très noble et très vertueuse dame Marguerite de Haynen, abbesse de Nivelles ».

Le miracle y remplit le chap. XIV : *Un chevalier s'estant devoué au diable est secouru par sainte Gertrude.*

A propos de sa méthode, l'éditeur avoue naïvement au lecteur : *pancartes et vieux livres de Nivelles m'ont donné le j* ce qui y est de plus est pour l'embellir et apprend encore qu' « il a suivi au plus près l'auteur fait aussi la traduction wallonne », qu'il a remaniée

Ce récit légendaire fait-il partie de la rédaction primitive de la *Vita tripartita*, ce qui ferait remonter son attribution à sainte Gertrude jusqu'au XI^e siècle, ou bien n'est-ce qu'une ajoute, due à quelque copiste aussi zélé que pieux? Un examen minutieux des manuscrits confirme la seconde hypothèse.

Remarquons d'abord qu'il s'agit d'un chapitre *final*, et qu'une addition *in fine* s'opère et s'explique plus aisément qu'une interpolation de cette étendue; ensuite, que le manuscrit de Malines, utilisé par M. Van der Essen comme le meilleur représentant de la *Vita tripartita* et d'après lequel il raconte le prodige, ne date que du XV^e siècle.

Parmi les nombreux manuscrits de la *Vita S. Gertrudis* que possède la Bibliothèque Royale, les plus anciens — dont un du

de la rouille de ce viel langage wallon dont l'histoire est couverte ». (Il s'agit de la traduction faite au XVI^e siècle par le doyen Marbrien d'Ortho.)

L'œuvre personnelle du sire d'Escœuvres se réduit aux gloses marginales, admirables de naïveté. Devant le chevalier ruiné et malheureux, il écrit en marge (p. 419) : « Nous sommes en un siècle où l'on ne fait cas de personne qui n'est pas riche. »

Voici un double spécimen de son style, extrait de l'entrevue entre la Vierge et le suppôt de Satan :

« Adone le diable : Dame, dit-il, ne soyez curieuse de le sçavoir, car il ne vous doibt challoir de cela » (p. 430).

« Le diable demeurant obstiné à ne vouloir partir de là, la sainte luy aracha la cédula qu'il tenoit en ses griffes et print le licol qu'il avoit appresté pour le chevalier, dont elle le battit derechef, et puis le tira à mont et le pendit » (p. 431).

Au risque d'allonger encore cette note, il faut reproduire le passage final, où il reparle des sources spéciales, utilisées pour le récit du chevalier, et mentionne des représentations plastiques de la légende, inconnues par ailleurs :

« Tous les miracles précédens sont tirez des vieux codes de l'église de Nivelles et de l'abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain, mais cestuy-cy et les deux qui suivent sont pris de deux livres manuscrits fort antiques, qui sont aux archives de la dite église de Nivelle. De plus, tous ces miracles se voyent représentés audit Nivelle en l'Eglise, et en la Chappelle de l'hospital, tant en peintures plattes que taillées ou relevées en bosse, là où on peut ensemble admirer l'art et la dévotion de la vénérable antiquité » (p. 434).

De nos jours, le récit du sire d'Escœuvres a été suivi e. a. par L. DU BROC DE SEGANGE, *Les Saints Patrons des corporations*, I, p. 190, Paris, s. d., et par E.-H. VAN HEURCK, dans un travail sur *Les Drapelets de pèlerinage* (p. 447, n^o 1) que nous aurons l'occasion de louer plus loin.

XI^e siècle — sont muets au sujet de notre légende (1); les deux seuls qui la mentionnent sont de date relativement récente, l'un ayant servi de modèle à l'autre.

Le manuscrit 10953-55 est de la première moitié du XV^e siècle (2). C'est là que figure la plus ancienne version de la légende, *mais pas dans la Vita* : celle-ci finit au folio 143; au verso commence une généalogie qui va jusqu'au folio 160; après quelques feuillets blancs, on trouve enfin, au folio 164 verso, le titre rubriqué : *Miraculum de potu Amoris sancte Gertrudis*. L'ordonnance même du manuscrit nous permet donc de conclure que l'histoire du chevalier ne fait pas partie intégrante de la *Vita tripartita*, mais a été ajoutée après la rédaction primitive.

Le manuscrit 8751-60, daté de 1442, est la reproduction exacte du précédent (3). Au folio 39, nous trouvons en rouge le titre : *De milite qui homagium dyabolo fecerat, per eam liberato*. L'*explicit*, également rubriqué, figure folio 43 verso (4). Notons en passant que — puisque le miracle du chevalier manque aux autres manuscrits, donc également au manuscrit 5649-67 (XI^e ou XII^e siècle) — ce dernier ne peut avoir servi de modèle au manuscrit 8751-60, comme l'affirment

(1) Un manuscrit du XIV^e siècle (le 9810-14), provenant de l'abbaye de Saint-Laurent à Liège, nous apprend (fol. 94) en guise de conclusion : « Nunc de miraculis satis sit dictum : non tamen explicari quimus centesimam partem. »

(2) Déposé à la Bibliothèque de Bourgogne en 1618 par Miraeus, sur l'ordre de l'archiduc Albert. Cf. LA SERNA SANTANDER, *Notice sur la Bibliothèque de Bourgogne*, pp. 51-52, et VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale*, V, p. 225 (n^o 3232). — La description interne du manuscrit par Miraeus, que reproduit La Serna, doit être corrigée d'après VAN DER ESSEN, *op. cit.*, p. 11, n. 1.

(3) Les rares variantes, sauf qu'elles nous font connaître la nationalité des scribes, ne présentent guère d'intérêt. Les paroles du chevalier « *Sainte Gertrud minne...* » deviennent dans B : « *Sente Gertrud minne...* ». Dans la définition du « potus » qui latine « amor S. Gertrudis » dicitur, le copiste a intercalé une définition thioise : « potus, qui sente Gheertruit minne theutonice », latine.

Le copiste commente les paroles désespérées du chevalier « *heu me debere rem tam amaram incurrere* », par la glose marginale « *mortem* »; devant les épanchements poétiques des personnages, il met en marge le mot « *versus* », comme pour marquer son étonnement et attirer l'attention des lecteurs.

(4) *Explicit miraculum de milite per beatam* DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits*, V, p. 191 (n^o 3217).

les Bollandistes dans leur catalogue (1). Mais nous ne faisons pas de critique de texte ici; il nous suffit d'avoir prouvé que la légende du chevalier n'appartient pas à la rédaction primitive de la *Vita tripartita*, qui est la biographie la moins ancienne, mais constitue une ajoute relativement récente dont il importe de rechercher la provenance. Cependant, pour ne pas morceler notre exposé, nous allons voir d'abord ce qu'est devenu le récit miraculeux dans l'édition de 1637.

Dans cette nouvelle publication, G. a Ryckel commente longuement une très ancienne *Vita* de sainte Gertrude. En décrivant les reliques de la sainte, il fait connaître la coupe de sainte Gertrude et la coutume du *potus amoris* ou du *sinte Geertruyden minne*: la coupe vidée au moment du départ en l'honneur de sainte Gertrude et pour se mettre sous sa protection (2).

(1) *Catalogus codicum hagiographicorum Biblioth. regiae Bruxellensis*, ed. hagiographi bollandiani, II, p. 595. Bruxellis, 1886.

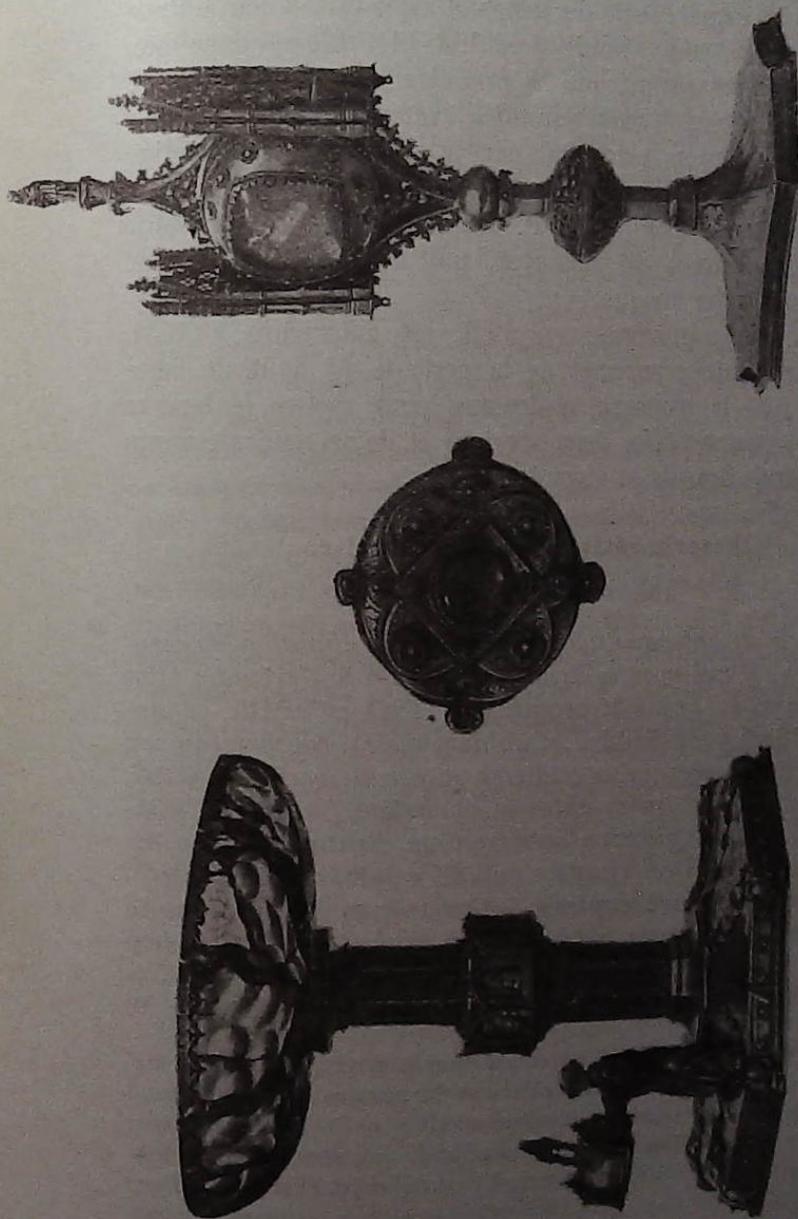
(2) J. GRIMM, *Deutsche Mythologie*, I, pp. 37 et 111 (Göttingen, 1835) a, le premier, montra l'origine païenne de cette coutume christianisée (*Minna* = recordari; on croyait s'attirer la bénédiction des dieux en buvant à leur mémoire; plus tard, *minne* = amor, et Odin, Thor et Freya sont devenus le Christ et la Vierge, saint Jean et sainte Gertrude).

La plus ancienne mention littéraire du *S. Geertens minne* figure dans le *Peregrinus* (v. 335-36), poème latin du XIII^e siècle :

*Et rogat ut potent Sanctae Gertrudis amore
Ut possent omni prosperitate frui.*

On pourrait écrire sur cette coutume une dissertation intéressante, facile et utile, mais qui dépasserait le cadre de ce travail, en synthétisant les renseignements épars dans de nombreuses publications, dont on trouvera la liste ci-après :

K. VAN ALKEMADE en P. VANDER SCHELLING, *Nederlands Displegtigheden*, II, pp. 75 et 481. Rotterdam, 1732. — B. HEYDECOOPER, *Aanteekeningen op Melis Stoke, Rymkroniek van Holland*, II, v. 1424. Leyden, 1772. — A. J. CLIGNETT, *Bijdragen tot de oude Nederlandsche Letterkunde* (édit. W. van Hildegartsberch), pp. 392-411. La Haye, 1819. — F. baron DE REIFFENBERG, *Archives pour servir à l'histoire civile et littéraire des Pays-Bas*, pp. 1-2. Louvain, 1827. — HOFFMANN VON FALLERSLEBEN, *Horae Belgicae*, II, pp. 41-48. Breslau, 1832. — D. BUDINGH, *Over oude en latere Drinkplegtigheden*, pp. 25, 30, 32 et suiv. La Haye, 1842. — Baron DE REINSBERG-DÜRINSFELD, *Traditions et Légendes en Belgique*, I, p. 169. Bruxelles, 1870. — A. DE COCK et I. TEIRLINGK, *Brabantsch Sagenboek*, II, p. 215 (n^o 249 : Sinte Geertenminne). Gand, 1911. — A. DE COCK, « Volkskunde », dans *Vlaanderen door de eeuwen heen*, II, p. 232. Amsterdam, 1912. — D^r J. SCHRIJNEN, *Sint Jans Minne*, dans *Limburg's Jaarboek*, VII (1900), p. 141, et dans *Volkskunde*, XVI (1904), p. 183.



Trois de l'Église Sainte-Gertrude, à Nivelles. — A gauche, la coupe de sainte Gertrude (cinquième siècle) en verre taillé et poli à la main (IV^e siècle), bordée d'un cercle en vermeil de l'an 1404 et soutenue par des flammes rayonnant d'un pied octogone en vermeil du XV^e siècle, à remplissage, avec huit petites niches ogivales où se trouvent des figures en argent à mi-corps, représentant la Sainte Vierge et sept saints et saintes, parmi lesquels sainte Gertrude. Sur un des huit compartiments de la base qui sont de ciselures, est agenouillé un ange tenant un petit reliquaire en forme d'édifice gothique (1529). Les autres objets sont un phylactère en vermeil (XIII^e siècle) et un reliquaire-ostensoir (XV^e siècle).

Inventaire des œuvres d'art du Brabant.

L'auteur est amené ainsi à rappeler l'histoire du chevalier, qui *potum amoris devotissime sumpsit*.

Il commence par un aveu : à cause de la naïveté du ton et de l'in vraisemblance des détails, ce récit avait provoqué des sourires chez les esprits forts du temps et avait valu à son éditeur le reproche de trop grande crédulité (1). Blessé dans son amour-propre, et voyant que sa première narration paraissait ridicule à d'aucuns (*quia nonnullis ridiculum videtur*), il a remplacé la version primitive par la relation d'un prodige identique, arrivé à Heppeneert, telle qu'elle lui a été fournie sur ses instances par le R. P. Jean Halbach, un chanoine Croisier du couvent de Maeseyck, qui desservait l'église de Heppeneert à cette époque.

Cette relation, imprimée en 1637, est antérieure à 1634, puisque son auteur mourut de la peste le 21 août de cette année (2). Je la transcris ci-dessous, pour mettre le lecteur à même de comparer les deux versions et de se rendre compte ainsi de l'évolution de la légende.

**Historia satls mirabilis de equite,
qui se diabolo devovit.**

In ditione et episcopatu Leodiensi, extra oppidum Maeseykam, pagus est cui nomen Heppener, a cultu S. Gertrudis olim famosissimus, in quo sibi sepulturam elegit miles ille cognomento Riddert (non Ridder ut quidam male), sacramento seu pacto interveniente, unius addictus jurare in verba magistri, diaboli nempe, cui suam animam obnoxiam fecerat, ea conditione ut sibi dilapidatum patrimonium restitueret. Loco illi deserviunt P. Cruciferi ejusdem oppidi, a quibus omnem historiae veritatem discere cupiens, instrumentum hoc testimonio manus et sigillo pastoris, qui hodie loco praeest, petii et tandem obtinui.

Ego frater Joannes Halbach, pastor in Heppener, ubi B.

(1) Un contemporain, qui a retracé la vie mystique d'une homonyme de notre sainte, se plaint également du manque de foi à l'égard des révélations faites par son héroïne céleste : « *Ex quibus omnibus liquet, quam longe adhuc a spiritu Dei sint, qui praedictas divinas revelationes, tanquam somnia muliercularum rejiciunt et irrident. Deus illis ignoscat...* » NIC. CANTELEU, *Insinuationes divinae pictatis seu vita et revelationes S. Gertrudis virginis et abbatissae ordinis S. Benedicti*, p. 39. Paris, 1662.

(2) Cf. *Pastoreel register Heppeneert et Magistrale Rollen Maeseyck*, 1624-34. (Communication du R. P. S. DROST, chanoine croisier à Maeseyck.)

Gertrudis virgo diva tutelarlis est, fateor me ex seniorum relatione didicisse, quemdam hic aliquando nobilem *Riddart* dictum, cujus castris *Borckhoff* nuncupati in hodiernum diem vestigia extant, habitasse. Is ut omni voluptatum et copiarum genere abundaret, diabolo, sanguine proprio scripta syngrapha se devovit. Septem annis evolutis, omnes quos habebat amicos et familiares, ad convivium ferale invitavit. Quibus et post epulas valedicens, statum suum aperuit, et equo conscenso, diaboli se esse hostiam tremula voce confessus est. Ad quae verba plurimum consternati amici, rogant, ut priusquam abscedat, libet ad divae Gertrudis et S. Joannis honorem. Quod ubi factum, datis equo calcaribus perrexit ad locum *Sant* appellatum, qui ab Heppener horae quadrante distat. Quo in loco arbor erat, quae *tilia* dicitur, cujus ibidem adhuc conspicitur *cruncus* (sic, lisez *truncus*), et in antiqua pictura, quae in templo ad perpetuam memoriam dependet, demonstratur. Secus hanc, illi diabolus obvius fuit, et syngraphum representavit, simulque magnum ejulatum dedit, et trepidanti militi se nocere non posse, quod Virginem quamdam a tergo secum equo insidentem habeat, protestatur. Nobilis ille post se reflectens divam Gertrudem, prout eam ex pictura noverat, sibi adsidere videt. Ad divae igitur aspectum diabolus evanuit. *Riddert* autem magna ductus paenitudine, flens ubertim domum rediit, vitam mutavit; finitoque vitae cursu, in caemeterio post eorum sepultus est, sub saxo, quod ejus tantummodo sculpta praefert insignia. Refricat memoriam hujus rei gestae antiquissima pictura, nuper a me F. Joanne Halbach renovata. Liber quidam etiam hic extitit, in quo miracula et beneficia per d. Gertrudis interventum obtenta conscripta legebantur : qui exulceratissimo hoc bellorum tempore interiit...

Ita attestor ego F. Joannes Halbach, pastor in Heppener et professus cruciger in Bienborch, municipio ducatus Montensis (1).

(1) G. a RYCKEL, *Historia S. Gertrudis*, 1637, pp. 424-26. — Parmi les écrivains modernes, la relation la plus complète est donnée par J. W. WOLF, *Niederländische Sagen*, Leipzig, 1843, où figure (p. 434) la *S. Geerten Minne*, d'après W. van Hildegaertsberch, et la *Riddert-sage* (p. 432), d'après Halbach-a Ryckel (1637). Il n'a pas connu la première publication de G. a Ryckel (1632). — A. DE COCK et IS. TEIRLINCK, *Brabantsch Sagenboek*, II, p. 215, Gand, 1911, dans leur Bibliographie (p. 216), le nom de G. a même cité. Ailleurs, le premier déclare que notre *ginée* (*verzonnen*) que pour expliquer le *potus door de Euseen heen*, II, pp. 232 et 241.)

En comparant entre elles les deux versions, on est frappé d'abord par une différence toute matérielle : en effet, la reproduction textuelle du second récit ne comporte pas même autant de lignes que le résumé de la narration antérieure. C'est que l'élément lyrique et dramatique a disparu : plus de lamentations désespérées, de discussions acharnées, d'invocations ou d'actions de grâces poétiques. Tous ces hors-d'œuvre littéraires manquent dans la relation de Jean Halbach. Par contre, celle-ci abonde en détails tendant, les uns à authentifier son « histoire » ; les autres, à localiser l'événement et à en individualiser le héros. A cet effet, Halbach adopte la forme *Riddart* au lieu du terme générique « ridder » : une subtilité linguistique inutile, que la tradition populaire n'a pas conservée (1) ; ce chevalier, ainsi individualisé, habitait un château fort, le *Borckhoff*, dont Halbach a vu les ruines et dont on m'a montré les traces (2) ; le rendez-vous fatal a lieu au *Sant*, lieu dit existant encore, sous un tilleul qui a disparu depuis, mais qui a imprimé les stigmates diaboliques à son espèce entière, à la suite d'une généralisation injustifiée de la légende (3) ; la tradition orale

(1) « Non ridder, ut quidam male », ajoute G. a Ryckel, mais lui-même transcrit d'une façon incorrecte la forme donnée par son correspondant. — W. WOLF, *op. cit.* (v. note précéd.), reproduit cette version de la légende sous le titre de *Ridder Riddert*.

Voici quelques textes pour démontrer l'existence et même l'origine du nom de famille *Ridder* (ou *De Ridder* sous sa forme actuelle) :

1380 et suiv. : ... « Ad domum que quondam fuit Tilmanni dicti Ridder. — ... Que quondam fuerunt Johannis dicti Ridder. — ... Inter bona Philippi Ridder. » FRANQUINET, *Cartulaire N.-D. à Maestricht*, II, pp. 31, 34, 244 ; Heyn Ridder est cité en 1414 à Hasselt (*Rôles de la justice interne*, 44, fol. 2), et Peter Ridder en 1460 à Mopertingen (*De Navorscher*, 1892, p. 54).

(2) Dans un pré, une ligne creuse formant rectangle : la trace presque effacée d'anciennes fondations ayant servi, d'après la surface minime, à une très modeste habitation.

(3) IS. TEIRLINCK, *Flora diabolica*, pp. 56-57, Anvers, 1924, range le tilleul sous les *duivelsboomen* ou arbres diaboliques, précisément à cause de la légende que nous étudions, et dont il ne connaît que la seconde version, d'après G. a Ryckel et W. Wolf, qu'il a lus trop vite, puisqu'il donne le *Berkhof* comme lieu de l'action où s'élevait le tilleul en question. C'est là, dit-il, que Satan attendait ceux qui s'étaient voués à lui : « Er onder wachtte Satan op de ellendige menschen die, in een oogeblik van waanzin, hem hunne ziel hadden verkocht. »

Telle est la généralisation injustifiée que mon sujet m'amène à signaler et à critiquer. Je tiens à ajouter que cette erreur de détail n'enlève rien au mérite extraordinaire de ce chef-d'œuvre folklorique, d'une documentation vraiment merveilleuse.

désigne encore de nos jours la chapelle où le chevalier venait de prier sans boire (1) et le pont où se fit la rencontre, appelé *Duvelsbrug* depuis lors ; il mourut dans le village où se déroula la scène de sa délivrance miraculeuse, et y fut enterré *in caemeterio post chorum, sub saxo, quod ejus tantummodo sculpta praefert insignia*.

Pour attester la véracité de son récit, Halbach invoque le témoignage d'un panneau ancien (*antiquissima pictura*) restauré par ses soins, et d'un manuscrit précieux relatant les miracles opérés par sainte Gertrude, malheureusement perdu au moment où notre Croisier rédigeait son récit : *qui exulceratissimo hoc bellorum tempore interiit*.

Le manuscrit en question renfermait-il une relation du miracle du chevalier ? A défaut de réponse adéquate, je ferai ce rapprochement : dans la riche bibliothèque du couvent de Sainte-Agnès, à Maeseyck, dont j'ai raconté ailleurs les vicissitudes (2), se trouvait un manuscrit hagiographique du xv^e siècle, contenant une vie de sainte Gertrude ; conservé actuellement à La Haye, il ne cite pas le miracle du chevalier (3). Quant à l'*antiquissima pictura*, elle soulève une difficulté sérieuse, si on prend à la lettre le qualificatif et non comme un *epitheton ornans*. D'après notre narrateur maeseyckois, cette peinture représente comment le *Ridder* a été sauvé par la sainte qui chevauchait, à son insu, en croupe derrière lui. De plus, c'est grâce à une peinture, également suspendue à l'église, mais dont il n'est plus question par après, que le chevalier, en se retournant sur sa selle, reconnaît sa libératrice. Si la *pictura* représente l'histoire du *Kaartridder*, elle est postérieure aux événements et contemporaine de la pierre tombale. Or, celle-ci est relativement récente : de l'aveu de tous les archéologues, c'est à peine si elle remonte au xvi^e siècle. Donc l'épithète d'*antiquissima* ne convient pas plus à la peinture qu'à la pierre.

(1) La coutume du *potus amoris* est tombée dans l'oubli. On sure qu'elle s'est conservée en quelques endroits du Limbourgeois.

(2) J. GESSLER, *Uit de Bibliothek het S. te Maeseyck*, dans la revue *Limburg*, V.

(3) *Catal. cod. mss. Bibl. Regiae* (Cf. *Analecta Bollandiana*, VI [1887], Borch-Schouten, conservatrice à la a bien voulu examiner pour

Dans ces conditions, ne serait-on pas en droit de conjecturer que le tableau est bien antérieur à la pierre et représentait, à Heppeneert — comme ailleurs — la légende du chevalier dans sa version primitive. Il suffisait alors à l'imagination populaire d'établir un trait d'union entre le panneau d'église et les armoiries mal interprétées d'une tombe anonyme, pour faire éclore sur les bords de la Meuse l'histoire légendaire du *Kaartridder*, descendant du chevalier nivellois.

Au point de vue du fond, une différence essentielle se rencontre dans le dénouement, qui se trouve singulièrement simplifié dans la version nouvelle : sainte Gertrude apparaît au démon montée en croupe derrière son protégé, et le met en fuite par sa seule présence. Plus la moindre trace du combat entre la sainte et le diable, ni de la pendaison de ce dernier : scène naïvement comique, qui avait paru tellement invraisemblable et ridicule que G. a Ryckel sentit le besoin d'y consacrer tout un chapitre de sa nouvelle publication (1).

Ainsi modifiée, la légende se retrouve ailleurs, à Vorst notamment, fort renommé jadis pour son antique pèlerinage à sainte Gertrude, dont le culte avait été introduit dans cette commune à une époque éloignée, peut-être dès le XIII^e siècle. Elle est représentée, à son moment le plus pathétique, sur le drapelet de pèlerinage de cette localité, comme on peut le voir ci-dessous. Ce drapelet remonte au XVII^e siècle, comme le récit de notre Croisier; il a été décrit et reproduit dans l'admirable ouvrage de M. E. van Heurek, qui nous en a facilité la reproduction en mettant gracieusement le cliché à notre disposition (2).

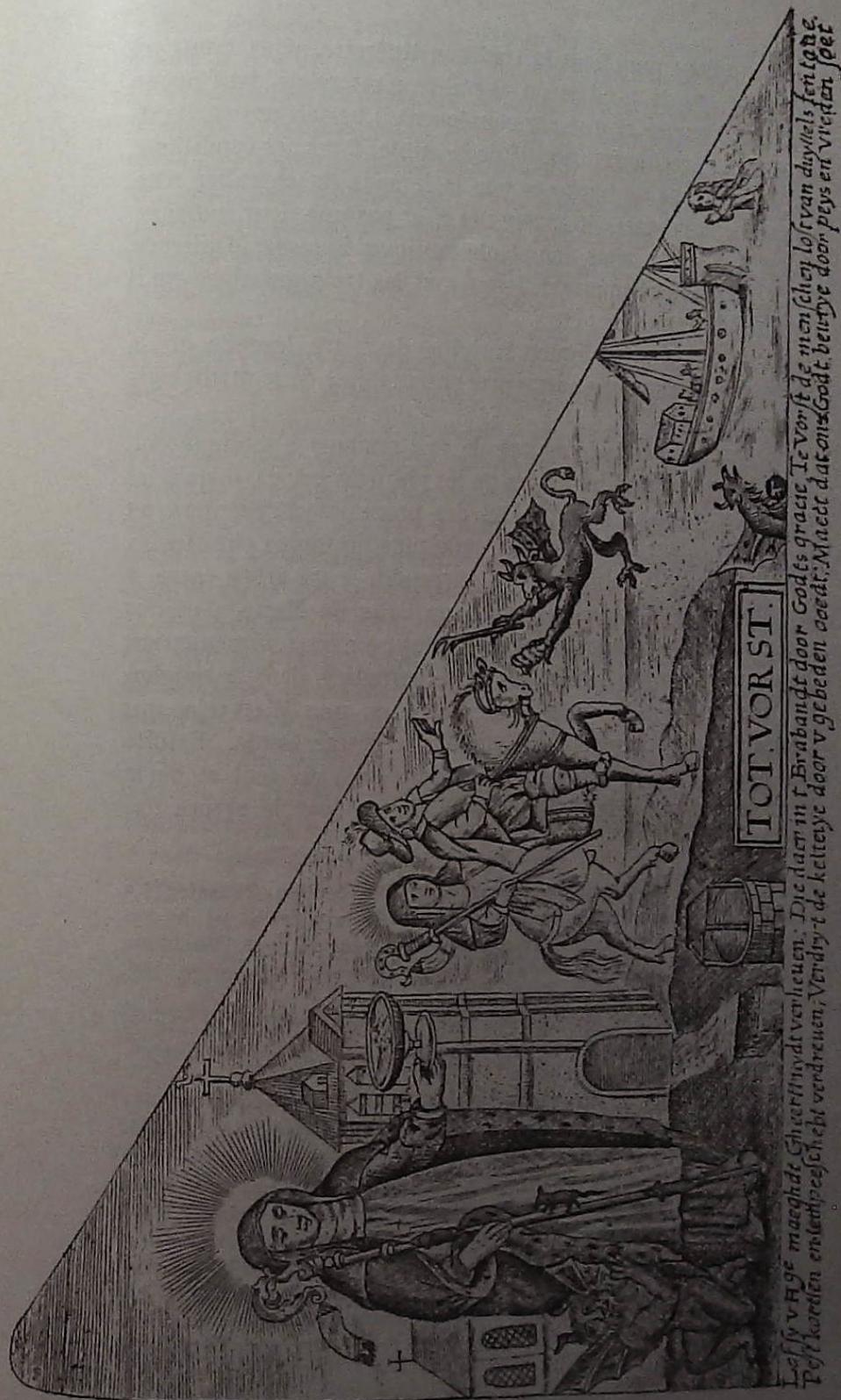
* * *

Nous retournons maintenant à la première version de la légende, telle qu'elle florissait autrefois à Nivelles.

(1) G. a RYCKEL, *Historia* (1637), IV, quaestio VIII : « An secundum sonum litterae accipiendum sit, quod in vita S. Gertrudis legitur daemon suspensus? » (pp. 785-791). Faut-il prendre cette pendaison au propre (*secundum sonum litterae*) ou au figuré? Notre casuiste concilie les deux interprétations en admettant deux fois le miracle : a) du vivant de la sainte : pendaison réelle, à la lettre; b) après son « apothéose » : suspension symbolique.

On peut apprendre comment les saints et les anges lient les démons dans M. DEL RIO, *Disquisitionum magicarum libri VI*, p. 178. Cologne, 1657.

(2) E.-H. VAN HEUREK, *Les Drapelets de pèlerinage en Belgique et dans les pays voisins*, pp. 446-48. Anvers, 1922.



Le drapelet de pèlerinage de Sainte-Gertrude, à Vorst (Anvers). Gravure en taille douce du milieu du XVII^e siècle — Cliché gréé par M. Em. Van Heurek.

En étudiant plus haut la tradition littéraire, nous avons pu constater que le prodige du chevalier n'est relaté dans aucun manuscrit *ancien* et que par conséquent il ne fait pas partie de l'apanage miraculeux *primitif* de la sainte. Dans ces conditions, on est en droit de supposer que la légende du chevalier n'est pas autochtone, mais étrangère : ce n'est pas une fleur indigène, éclose à Nivelles, mais une plante exotique, importée d'ailleurs. D'où? Quand et comment? Telles sont les trois questions qu'il importe de résoudre (1).

On a essayé d'expliquer l'origine de notre légende en la présentant comme une survivance christianisée de la mythologie germanique (2).

Les premiers missionnaires de la Germanie s'appliquèrent, non pas à déraciner les usages ou les préjugés païens, mais à les remplacer par des croyances et des pratiques chrétiennes, ou du moins à leur imprimer une note plus ou moins chrétienne. Une image de la sainte Vierge, suspendue à un arbre sacré, a transformé le *Baumkultus* païen en culte de Marie, d'où les innombrables « vierges au chêne » plus ou moins miraculeuses. De même, la sainte de Nivelles aurait remplacé, dans la religion et dans la légende, tantôt une Norne ou une Walkyrie, qui protégeait son chevalier (3), tantôt la déesse Gerda, divinité des nuages, liée étroitement à Wodan, dieu du vent et de la tempête, et qui défend son amant réclamé par le prince des ténèbres (4).

(1) Inutile de demander : pourquoi? Un historien français y a répondu à l'avance : « La meilleure preuve de la sainteté est le don du miracle: ... de là, un recours constant au surnaturel. » A. MOLINIER, *Les Sources de l'histoire de France depuis les origines jusqu'en 1789*, I, p. 94. Paris, 1904.

(2) J. LENAERTS et M. WINTERS, *De Germaansche Heidenleer*. Lierre, 1901. — J. LENAERTS, *Sinte Gertrudis*, dans *'t Daghet in den Oosten*, XXVI (1910), pp. 17 et suiv.

(3) « Zoo ging de vereering of ook de legende over van de Nornen op de Drie Gezusters; van Woerd, eene der drie Gezusters, op Sint Gertrudis, die haren ridder beschermt tegen 's duivels geweld, door hem voor zijn vertrek eenen beker te reiken of door achter hem op 't peerd te verschijnen; hier is Woerd dus Walkyre, en uit dien dronk komt de S. Geertenminne of de afscheidsdronk ter eere S. Gertrudis. » LENAERTS et WINTERS, *op. cit.*, p. 96.

(4) « Vandaar dat de H. Gertrudis voorgesteld wordt als de beschermgeest van haren ouden minnaar, wanneer deze voor het rijk van den duivel (den hellegod) opgeëischt wordt. LENAERTS, *art. cité*, p. 24.

Nous admettons volontiers que le culte de sainte Gertrude, à l'instar de celui de la Vierge, de son divin Fils et des Saints, se soit substitué à l'adoration des faux dieux, car c'est l'essence même de l'évangélisation (1), et que des coutumes et des traditions païennes s'y soient introduites et même conservées sous des apparences chrétiennes : ainsi s'explique l'antique *potus amoris* en l'honneur de saint Jean et de sainte Gertrude, successeurs d'Odin et de Freya. Par contre, nous rejetons cette hypothèse quand il s'agit d'expliquer l'origine d'une légende relativement récente, conservée dans des manuscrits du xv^e siècle et dont les premières traces ne remontent guère plus haut (2). Il y a là une solution de continuité inexplicable qui condamne le système. Son auteur s'en est rendu compte puisqu'il fait, sans la moindre preuve, se dérouler la légende du vivant de la sainte et en confond le héros avec un jeune prince de la suite du roi Dagobert qui brûle d'amour pour la gracieuse pucelle et la demande en mariage à son roi, ce qui provoque la fuite de la vierge apeurée et le désespoir du soupirant, qui se donne au démon corps et âme. Cette fusion de deux légendes, que rien ne justifie, a été opérée par Lenaerts pour les besoins de sa cause : la méthode condamne le système. *Ex falso non sequitur veritas* (3).

Pour nous, la légende du chevalier est originaire de l'Asie, berceau de la fable. Elle est issue de la célèbre légende de Théophile, qui s'y est formée dès le vi^e siècle, autour d'un miracle opéré par la sainte Vierge.

L'action se déroule en Cilicie, et non en Sicile, comme d'au-

(1) Voir, à ce sujet, le bel ouvrage de SAINTYVES, *Les Saints successeurs des Dieux*, qui, d'après S. Reinach, « peut être regardé comme un modèle d'exégèse critique » (S. REINACH, *Cultes, Mythes et Religions*, IV, p. 103. Paris, 1912).

(2) La délivrance du Chevalier ne figure pas parmi les miracles « conventionnels » des saints mérovingiens, dont la relation est rarement originale, d'après A. MARIGNAN, *Études sur la civilisation française*, II, « Le Culte des saints sous les Mérovingiens », Paris, 1899.

(3) Peut-être a-t-on déjà remarqué en passant que la *Germaansche Heidenleer* ne connaît pas même la version de la légende et qu'ils montrent la Walkyrie ou bien chevauchant (première erreur) comme alors qu'il s'agit d'interpréter l'antique version pas de chevauchée.

euns l'ont écrit par mégarde (1). Théophile, archidiacre de l'église d'Adana, a refusé par modestie le siège épiscopal. Bassement calomnié auprès du nouvel évêque, il est privé de sa dignité. Par l'intermédiaire d'un Juif, il conclut un pacte avec Satan (2); aussitôt, il est rétabli dans ses fonctions et comblé d'honneurs. Bientôt, poursuivi par le remords, il supplie instamment la sainte Vierge de venir à son secours. Un matin, en s'éveillant, il retrouve le pacte fatal sur sa poitrine. Tout heureux, il fait une confession publique devant l'évêque et le peuple, assemblés à l'église, et meurt trois jours après (3).

La première rédaction du miracle fut écrite en grec, avant 572, par Eutychianus, ami et disciple de Théophile. Une traduction en fut faite au ix^e siècle, en prose latine, par Paul, diacre de Naples (4), et par Gentianus Hervetus, qui prit pour modèle un recueil hagiographique grec composé par Simon Metaphrastes (5). Une version poétique, en vers léonins, faite au xi^e siècle, est attribuée à Marbode, évêque de Rennes (6).

(1) Ainsi TH. GRAESSE, dans son excellente édition de la *Légende dorée*, de J. de Voragine, p. 593, Breslau, 1890, et TH. DE WYZEWA, dans sa traduction, p. 501, Paris, 1902, où l'on trouvera un excellent résumé du miracle. L'erreur n'est pas nouvelle; elle se rencontre dans un ouvrage pieux du xv^e siècle, dont je possède une édition postérieure : MARCI MARULLI, *Opus de religiose vivendi institutione*, Cologne, 1531. Chose curieuse, l'histoire y est racontée tout au long deux fois, p. 152 et p. 375. D'abord, Théophile est *Ciciliae archidiaconus*; ensuite, *presbyter in Cilicia*. « Il est à remarquer également que, la première fois, il meurt trois jours après ses aveux, et que, plus loin, on lui attribue encore toute une vie de sainteté : *ita sancte vivit, ut miraculis nobilitatus sit.* »

(2) Cf. E. SOMMER, *De Theophili cum diabolo foedere*. Berlin, 1844.

(3) Cf. *Les Petits Bollandistes*, II, p. 255; L. PETIT DE JULLEVILLE, *Les Mystères*, I, p. 107, et II, p. 223. Paris, 1880. Un compte rendu très détaillé, écrit dans une note satirique, se trouve dans l'ouvrage de J. BAISSAC, *Histoire de la diablerie chrétienne*, I, « Le Diable », p. 238. Paris, s. d.

(4) Le diacre Paul est l'auteur de l'hymne *Ut queant laxis resonare fibris*, où Guy d'Arezzo puisa les noms modernes des notes de la gamme.

(5) Cf. D. MAILLET, *Le Miracle de Théophile*, Introd., p. 5. Rennes, 1838.

(6) « Auctore (ut creditur) Marbodo, episcopo Redonensi », écrivait les Bollandistes. Cf. AA. SS., IV, col. 487 (4 février). — Sur les nombreuses versions latines, en vers ou en prose, de la légende, voir surtout A. MUSSAFIA, *Studien zu den Mittelalterlichen Marienlegenden*, dans les *Sitzungsberichten* de la Wiener K. K. Akademie der Wissenschaften (Phil.-hist. Classe), t. 113, 115, 119 et 139.

Dans l'Europe chrétienne du moyen âge, le miracle de Théophile jouit d'une faveur singulière. On le retrouve dans les sermonaires de saint Bernard, de saint Bonaventure et d'autres (1), et dans les « encyclopédies » les plus répandues, telles que le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, le *Bonum universale de Apibus* par Thomas de Cantimpré, et dans la trop célèbre *Légende dorée* de Jacques de Voragine (2).

Au x^e siècle, un remaniement poétique de la légende avait été entrepris par Hroswitha, la célèbre abbesse de Gandersheim, en Saxe, qui composa un poème latin sur la faute et la pénitence de Théophile sous le titre de *Lapsus et Conversio Theophili vice-domini*, mais cette œuvre ne fait pas partie des drames sacrés composés par Hroswitha à l'intention de ses religieuses (3).

(1) « Quid tibi negabitur », s'écrie Pierre Damien († 1072) dans un de ses sermons *in nativitate beatissimae virginis Mariae*, « cui negatum non est Theophilum de ipsis perditionis faucibus revocare? » — Cf. MIGNE, *Patrologie latine*, t. 144, p. 740.

(2) *Speculum historiale* de VINCENT DE BEAUVAIS, l. XXI, chap. 69-70 de l'édition de Douai, 1624. — THOMAE CANTIMPRAE, *Bonum Universale de Apibus*, II, chap. LVII, p. 493. Douai, 1597. — Quant à la *Legenda Aurea*, « ce livre niais que certains qualifient encore de naïf », d'après A. MOLINIER, *Les Sources de l'histoire de France*, I, p. 97, Paris, 1904, j'ai utilisé l'édition de TH. GRAESSE, Breslau, 1890. — Le choix d'une bonne édition est ici de la plus haute importance. Celui qui consulterait *La Légende dorée*, en 2 vol. des *Classiques Garnier* (Paris, s. d.), où « on s'est attaché à reproduire fidèlement l'original (Préf., p. 9), y chercherait en vain la légende de Théophile.

(3) Le poème comprend 455 hexamètres. La célèbre abbesse y commet l'erreur géographique signalée ci-dessus, ainsi qu'il ressort du début :

*Postquam lux fidei, crescens per climata mundi,
Siciliam tenebris errorum solvit ab atris...*

Ses poésies latines ont été publiées dans la *Patrologie latine* de MIGNE, t. 137, Paris, 1844-55; par VIGNON RÉTIF DE LA BRETONNE, Paris, 1954, et par K. A. BARACK, *Die Werke Hrosvitas*, Nuremberg, 1858; elles furent traduites par CH. MAGNAN, *Théâtre de Hrosvita*, Paris, 1845. Notre légende, versifiée par celle que Pirkheimer appelait la dixième Muse et la Sapho chrétienne, était destinée, comme d'autres du groupe, à être lue aux religieuses pendant les repas : « Indem wie sich hieraus ergibt, zu der in den Klöstern während geschriebene Lectüre bestimmt waren. » A. *Geschichte der Literatur des Mittelalters*, III, p.

Cf. J. PERK, *Tooneelarbeid eener non uit de*

Une légende d'origine syriaque avait donné naissance à un des plus anciens monuments de la langue française, à cette *Vie de saint Alexis*, « belle, sobre et grave » (1) : une seconde légende asiatique allait inspirer entre autres deux écrivains du XIII^e siècle, GAUTIER DE COINCY et RUTEBEUF (2). Le premier, moine à Saint-Médard de Soissons, mort en 1236 comme prieur de Vic-sur-Aisne, raconta l'histoire de Théophile dans ses *Miracles de Notre-Dame*, édités par l'abbé Poquet (Paris, 1857). L'autre, un poète parisien justement célèbre « presque un grand poète » au dire de Lanson, « un falot dans l'épais brouillard » comme l'appelle Cohen (3), ouvrit la série des légendes miraculeuses en l'honneur de la Vierge, remaniées pour la scène, et eut ainsi le rare mérite d'inaugurer un genre dramatique qui ne tarderait pas à devenir florissant (4).

Ce n'est pas l'endroit d'étudier l'art de Rutebeuf ni son œuvre (5) : du moins faut-il, par quelques extraits, donner

dam, 1886. La dernière étude sur l'illustre poétesse a paru en Amérique : W. A. DRAKE, *Roswitha of Gandersheim*, dans *The Texas Review*, VIII (1923), pp. 257-273. A côté de bonnes choses, connues par ailleurs, on y lit avec stupeur que le contemporain de G. de Coincy, le « fameux troubladour (sic) Rutebeuf » a vécu « several centuries later » ; que la légende de Théophile, « immortalized by Marlowe and Goethe » (!) a été introduite en Grèce (sic) par Eutychianus et importée en Germanie par Paul le Diacre, appelé « a certain Paulus » ; enfin, que les « chronicles in verse » de Hrosvitha ont été insérés, « in one form or another », dans la *Bibliotheca* de Potthast.

(1) G. LANSON, *Histoire illustrée de la littérature française*, p. 56. Paris, 1924.

(2) Il n'entre pas dans nos vues de rechercher toutes les versions romanes du *Théophile*. La question a d'ailleurs été traitée, avec toute l'ampleur voulue, par un jeune savant suédois, dans une dissertation remarquable où il a épuisé le sujet : HJALMAR LUNDGREN, *Studier öfver Theophiluslegendens Romanska varianter*. Upsala, 1913.

Signalons cependant, à cause de son intérêt particulier, *La prière Theophilus* publiée, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, par A. SCHELER, dans la *Zeitschrift für Romanische Philologie*, I (1876), pp. 247-58. Cf. G. GRÖBER'S, *Grundriss der Romanischen Philologie*, II, t. I, p. 686. Strasbourg, 1902.

(3) G. COHEN, *Hist. de la mise en scène dans le théâtre religieux du moyen âge*, p. 63. Bruxelles, 1906.

(4) Le miracle de Théophile fut représenté e. a. à Aumay en 1384, à Limoges en 1533 et au Mans en 1539. Cf. L. PETIT DE JULLEVILLE, *Les Mystères*, II, p. 185, et le comte DE DOUHET, *Dictionnaire des Mystères*, p. 934. Paris, 1854 (Collect. Migne).

(5) Voir surtout L. CLÉDAT, *Rutebeuf*, pp. 148-56. Paris, 1909 (Collect. des Grands Écrivains français).

une idée de son *Miracle*. Si sommaires qu'ils soient, on y trouvera plus d'un rapprochement à faire avec la légende du chevalier.

Voici d'abord la scène du pacte :

Li deables.

Or joing
Tes mains, et si devien mes hom...

Theophiles.

Vez ci que je vous faz hommage...

Li deables.

... Saches de voir qu'il te convient
De toi aie lettres pendanz,
Bien dites et bien entendanz;
Quar maintes genz m'en ont surpris
Por ce que lor lettres n'en pris :
Por ce les vueil avoir bien dites.

Theophiles.

Vez-les ci, je les ai escrites.

Voici l'apparition de la Vierge, qui n'a pu résister aux supplications violentes du moine, et l'humble prière de celui-ci, honteux d'avoir « tenu plus de sept ans le sentier de Sathan ».

Ici parole Nostre-Dame à Theophile, et dist :

Qui es-tu, toi qui vas par ci?

Theophiles.

Ha! Dame, ayez de moi merci!
C'est li chétis
Théophile, li entrepris
Que maufé ont lié et pris...

Nostre-Dame.

Je n'ai cure de ta favele;
Va-t'en; is fors de ma chapele.

Theophiles.

Dame, je n'ose.
Flors d'aiglentier et lis et rose,
En qui li filz Dieu se repose,
Que ferai-gié?
Malement me sent
Envers le maufé

Ne sais que fere.
Jamais ne finerai de brere.
Vierge, pucele debonere,
Dame honorée...

Pour finir, voici un extrait de la scène capitale, où nous assistons à l'entrevue de la Vierge avec le démon et à la délivrance de Théophile.

Ici va Nostre-Dame por la chartre Théophile :

Sathan! Sathan! es-tu en serre?...
Rent la chartre que du clerc as,
Quar tu as fet trop vilain cas.

Sathan parole :

Je la vous rende!
J'aim miex assez que l'on me pende.
Ja li rendi-je sa provande,
Et il me fis de lui offrande
Sanz demorance
De cors et d'ame et de sustance.

Nostre-Dame.

Et je te foulerai la pance.

Ici aporte Nostre-Dame la chartre à Théophile :

Amis, ta charte te raport.
Arivez fusses à mal port,
Où il n'a solaz ne deport;
A moi entent :
Va à l'evesque et plus n'atent;
De la chartre li fai present,
Et qu'il la lise
Devant le pueple en sainte yglise...

Ce qui fut fait... et le miracle se termine par cette exhortation habituelle :

Or, levez sus;
Disons : Te Deum laudamus (1).

Répondue par les écrits hagiographiques en langue latine ou romane, transportée sur la scène, représentée dans les manus-

(1) L. MONMERQUÉ et FR. MICHEL, *Théâtre français au moyen âge*, pp. 139-156. Paris, 1885.

crits à miniatures (1), sur les portails et les verrières des cathédrales (2), la légende de Théophile était connue et aimée partout où résonnait le doux parler de France : grands et petits, riches et pauvres, cleres et ignorants la chérissaient dans leur ardente vénération pour la Vierge victorieuse, à tel point qu'on en retrouvera le souvenir chez cette femme « povrette et ancienne » pour qui son fils composa, à sa requête, cette merveilleuse *Ballade pour prier Notre-Dame* que même les mécréants modernes ne se lassent pas d'admirer (3).

(1) Une des plus anciennes miniatures se trouve dans le *Psautier liégeois du XIII^e siècle*, publié par J. BRASSINE. Bruxelles, s. d. (1924). La pl. 42 représente l'apparition de la Vierge à Théophile : « La sainte Vierge rend à Théophile, repentant, l'écrit par lequel il s'était donné au démon, et qu'elle vient de ravir à ce dernier. » (Analyse de M. J. Brassine.) — Deux miniatures sont consacrées à la même légende dans les *Miracles de Notre-Dame*. (Manuscripts n^{os} 9198-9199 de la Bibliothèque nationale, reproduits en deux volumes à Paris, impr. Berthaud.) La première figure l'entrevue de Théophile et du juif; la seconde, la signature de l'acte et l'hommage à Satan, assis sur son trône et entouré des suppôts grimaçants de l'enfer. (Reproduction dans la *Bloemering uit de Middelnederlandsche Marialegenden* de M^l^{le} C. C. VAN DE GRAFT, 2^e édit., Amsterdam, 1921, et dans A. P. POELHERKE en C. G. DE VOÛYS, *Platenatlas bij de Nederlandse Literatuur-Geschiedenis*, p. 8. Groningue, 1923. — Une miniature du XIII^e siècle, à deux scènes superposées, tirée du *Psautier* d'Ingeburge, femme de Philippe-Auguste, est reproduite dans CH.-M. DES GRANGES, *Histoire illustrée de la Littérature française*, p. 113. Paris, 1916.

(2) Elle est sculptée au portail sud de la cathédrale de Paris (1260), où la Vierge frappe le diable, grimaçant sous les coups (L. PIL-LION, *Les Sculpteurs français du XIII^e siècle*, p. 165. Paris, 1912, et dans *l'Hist. de la litt. fr. ill.* par J. BÉRIER et P. HAZARD, 1, p. 58. Paris, 1923); au tympan de l'église de Souillac (Lot), bas-relief du XII^e siècle (*Épuration* par A. RAMÉ, Paris, 1885, et A. MICHEL, *Histoire de l'art*, 1, p. 621, fig. 342). Pour les représentations à l'étranger, voir C. EULART, *Le Musée de sculpture comparée du Trocadéro*, p. 34. Paris, 1911.

La légende est peinte sur une verrière de la cathédrale de Laon; sur un vitrail à Saint-Pierre de Troyes et à Saint-Julien du Mans; à Chartres, à Beauvais et à Lyon. (E. MALE, *L'Art religieux XIII^e siècle en France*, 4^e édit., p. 306. Paris, 1919; *IBEM, L'Art religieux de la fin du moyen âge en France*, 2^e édit., p. 209. Paris. Elle fait aussi le sujet d'un beau vitrail de la Renaissance à quatre scènes décrites par X. BARBIER DE MONFAULT, *graphie chrétienne*, II, p. 241. Paris, 1890. Enfin, elle est anciennement sur les murs de la chapelle de la de Saint-Epvre (comte DE DOUBET, ainsi que dans l'église de S. *lien*, 1910, pp. 223-40).

(3) Cf. L. TAILLADE, « Le Vrai *Mercur* de France, nov.

Dame du ciel, régente terrienne,
 Emperière des infernaux paluz,
 Recevez-moi, vostre humble chrétienne,
 Que comprise sois entre vos esluz,
 Ce nonobstant qu'oncques rien ne valuz...

A vostre Fils dictes que je suis sienne;
 Que de luy soyent mes péchés absoluz.
 Pardonnez-moy comme à l'Egyptienne,
 Ou comme Il feit au clerc Theophilus,
 Lequel par Vous fut quitte et absoluz,
 Combien qu'il eust au diable faict promesse... (1).

Le miracle de la Vierge se répandit également dans les pays de langue germanique (2) : Théophile y devint le prototype du docteur *Faust* (3) et le précurseur de la nonne *Beatrijs* et de l'innocente *Marieken van Nijmegen*, ces deux figures si attrayantes de l'ancienne poésie flamande (4).

En Allemagne, après le *Lapsus et Conversio Theophili* de l'abbesse Hroswitha, nous retrouvons la légende dans un récit versifié du chroniqueur Radewinus († 1172), sous le titre de *Versus et Vita Theophili* (5). Une version en moyen-allemand figure dans un recueil de *Marialegenden* (6). Sous une forme

(1) Œuvres de Fr. Villon, édit. AUG. LONGNON, pp. 40-41. Paris, 1911 (Les Classiques français du moyen âge).

(2) Cf. G. W. DASENT, *Theophilus in Icelandic, Law German and other tongues*. London, 1845.

(3) Cf. J. WEDDE, *Theophilus. Das Faust-Drama des deutschen Mittelalters*, Hambourg, 1888, et L. ETTMÜLLER, *Theophilus, der Faust des Mittelalters*. Leipzig, 1849 (« Bibl. der deutschen National-Literatur », t. XXVII). — EELCOO VERWIJS a traité cette question dans une étude importante : « De Theophilus en de Faustsage », parue dans l'*Overijsselsche Almanak*, 1855. Ce travail est resté inconnu à P. ALBERDINGK THYM, « De Faustsage in de Nederlandsche Letteren », dans les *Verlagen en Mededeelingen der Kon. Vl. Academie*, 1890, pp. 15-67. Il se contente de comparer le Faust néerlandais à *Homulus*. Quant à Théophile, il n'est pas même cité.

(4) Cf. J. TE WINKEL, *De Ontwikkelingsgang der Nederl. Letterkunde*, I, p. 406, Haarlem, 1922, et G. KALFF, *Geschiedenis der Nederl. Letterkunde*, I, pp. 354, 361, 437. Groningue, 1906. — Le jeu de *Marieken van Nijmegen* fut publié par P. LEENDERTZ, *Middelned. Dramatische poëzie*, p. 277. Leiden, 1907.

(5) W. MEYER, « Radewin's Gedicht über Theophilus », dans les *Sitzungsberichte der Akademie der Wiss. de Munich* (section de phil. et d'histoire), 1873, pp. 43 et suiv.

(6) FR. PFEIFFER, *Marialegenden*, n° 23, pp. 193 et suiv. Vienne, 1865. — Cf. C. G. DE VOOYS, *Middelned. Marialegenden*.

dramatique, le jeu de Théophile est connu en Allemagne depuis le XIV^e siècle (1). Il y fut joué concurremment avec le miracle de la papesse *Jutta*, pour célébrer la puissante intervention de la sainte Vierge auprès de son divin Fils, qu'une autre pièce avait battue en brèche, au grand désespoir d'un spectateur royal (2).

La première version thioise de la légende fut rimée par un poète inconnu au début du XIV^e siècle (3). Le manuscrit unique, conservé dans la riche collection Van Hulthem, fut publié à plusieurs reprises (4). Une version en prose, sans valeur littéraire d'après G. Kalff, date à peu près de la même époque. Elle fait partie d'un recueil de miracles de la Vierge, originaire du Brabant, actuellement conservé à La Haye (5). Quant au

(1) R. PETSCH, *Theophilus*. (Germanistische Bibliothek, Abt. II, Bd. II.) Heidelberg, 1908.

(2) F. VOGT et M. KOCH, *Geschichte der deutschen Literatur*, I, p. 265. Leipzig, 1919. — En 1322, le *Jeu des Vierges sages et des Vierges folles* fut exécuté à Eisenach. Au moment où, à la requête de Lucifer, les vierges folles sont damnées malgré l'intercession de la sainte Vierge, le landgrave de Thuringe, qui assistait à la représentation, se leva indigné et s'écria : « A quoi sert la foi chrétienne, si la mère de Dieu elle-même ne peut obtenir le pardon du pécheur ! » Il quitta brusquement le spectacle. Après cinq jours d'angoisse, il fut frappé dans son esprit et dans son corps, et succomba trois années plus tard, épuisé par les souffrances.

(3) Cf. ANDRÉ VAN HASSELT, *Etudes philologiques et historiques belges*. (Theophilus, poème, et le jeu d'Esmorée.) *Revue belge pour l'encouragement de la littérature en Belgique*. Liège, X (1844), p. 105.

(4) Par PH. BLOMMAERT, en 1836 et en 1858, et par VERDAM en 1882. — A propos des critiques de celui-ci à l'adresse de son devancier, voir les remarques de G. KALFF, *op. cit.*, I, p. 412, n. 11.

(5) Publié par VAN VLOTEN (1851), VERDAM (1882), DE VOOYS (1907) et VAN DE GRAFF (1921). — Le recueil flamand des miracles de la Vierge a été admirablement étudié par J. A. ALBERDINGK THYM, « Maria-legenden », dans la *Dietsche Warande*, V (1866), pp. 266 et 385.

Parlant de la *Sproke van Theophilus*, Ten Brink cite comme une chose extraordinaire le pacte conclu avec le démon : « Het ongemeene in dit verhaal is de voorstelling van den vromen man een kontrakt sluitend met den duivel. » J. TEN BRINK, *Geschiedenis der Nederl. Letterkunde*, p. 160. Amsterdam, 1897. Cependant, son Schotel, dans un ouvrage remarquable, avait longuement les « diepe wortelen, die het geloof dat er tuschen den mensch een verbond kan gesloten worden, ook in ons ten ». G. D. SCHOTEL, *Vaderlandsche Volksboeken en* I, p. 170. Haarlem, 1873.

Jeu de Théophile, nous savons qu'il figurait au répertoire de nos rhétoriciens flamands et qu'il fut joué « avec le plus grand succès sur les scènes religieuses belges à partir du xv^e siècle » (1), mais nous n'avons guère de renseignements précis à cet égard (2).

Par tout ce qui précède, nous croyons avoir prouvé à suffisance que la légende orientale de Théophile s'était répandue dans toute l'Europe occidentale du moyen âge.

Qu'on nous permette, avant d'abandonner la question si importante de la diffusion de la légende, de faire appel à l'argument d'autorité et d'invoquer le témoignage de Marius Sepet, l'un des meilleurs connaisseurs de la légende.

Il nous montre d'abord comment l'histoire de Théophile a pénétré dans l'Église latine et dans la poésie sacrée : « C'était l'époque où il se fit, de l'église grecque à l'église latine, une grande transmission de fêtes, de traditions, de légendes orientales. L'histoire de Théophile, copiée de manuscrit en manuscrit, se répandit de monastère en monastère. Elle devint bientôt un des thèmes préférés sur lesquels s'exerçait dans les cloîtres, les cathédrales et les abbayes, l'art poétique des meilleurs clercs

(1) L. MAETERLINCK, *Le Rôle comique du démon dans les mystères flamands*, publié par le *Mercure de France*, LXXXVII (1^{er} oct. 1910), p. 401. Voir, à ce sujet, l'excellente monographie de E. SOENS, *De Rol van het booze Beginsel op het middeleeuwsch Tooneel*, pp. 75 et suiv., Gand, 1893, et celle de E. J. HASLINGHUIS, *De Duivel in het drama der Middeleeuwen*, p. 23. Leiden, 1912.

A propos du rôle comique tenu par le démon sur la scène du moyen âge, je transcris la remarque suivante : « Hier tritt uns die besondere Eigentümlichkeit markiert entgegen, dass der Böse die Rolle des Komikers spielen muss; er ist der Lächerlichkeit preisgegeben, und diese mit Schande und Verachtung beladene Rolle behält er durch das ganze Mittelalter bei. Deshalb seine Benennung : der dumme Teufel! » J. E. WESSELY, *Die Gestalten des Todes und des Teufels in der darstellenden Kunst*, p. 88. Leipzig, 1876.

Dans son ouvrage capital, Roskoff reporte cette attribution comique à la fin du XI^e siècle, sous l'influence des améliorations sociales : « Es ist nicht zufällig, dass der Mensch von der Zeit an über den dummen Teufel zu lachen begann, und dieser mehr zur Belustigung spielen musste, wo die geschichtliche Weltlage eine Wendung zum Besseren zu nehmen angefangen hatte. Diese Wendung ist ungefähr am Ende des XI Jahrhunderts bemerklich. » G. ROSKOFF, *Geschichte des Teufels*, I, p. 395. Leipzig, 1869.

(2) En 1483, les *gezellen* de Deynze représentèrent « een groot spel van Thehouffelluse ». Cf. *Vaderlandsch Museum*, V (1863), p. 12.

qui s'étaient repris, depuis Charlemagne, avec une ardeur nouvelle, à cultiver l'antique hexamètre. »

Il montre ensuite la même légende inspirant la littérature profane et s'incrétant dans la mémoire populaire : « Le crime et la pénitence du clerc d'Adana entrèrent désormais dans le vaste répertoire narratif, lyrique et satirique des ménestrels et jongleurs qui charmaient les loisirs des princes dans leurs palais, des barons dans leurs manoirs, des riches bourgeois dans leurs ostels, des convives dans les noces et du peuple dans les rues et les places des cités. Ce devint un des lieux communs de la littérature et de la mémoire populaires » (1).

C'est de la légende de Théophile que dérive, selon nous, celle du chevalier sauvé par sainte Gertrude.

Les éléments constitutifs sont identiques : pour atteindre un but ardemment désiré et jouir des biens d'ici-bas — honneurs et dignités pour l'un, richesses pour l'autre; ailleurs encore la jeunesse, voulue par Faust, ou le génie (2) — un malheureux vend son âme au démon (3), jadis par l'intermédiaire d'un Juif, plus tard, par évocation directe, grâce aux formules magiques, souvent irrésistibles (4), que connaissait le moyen âge hanté par la sorcellerie. Le pacte, généralement écrit avec du

(1) MARIUS SEPET, *Le Miracle de Théophile*, pp. 10 et 12. Paris, 1894. — Sur le rôle de la Vierge, cf. H. BECKER, *Die Auffassung der Jungfrau Maria in der altfr. Literatur*. Göttingen, 1905.

Parfois, la sainte Vierge use de malice : dans le miracle de l'Enfant donné au diable, Elle prétend que le document que Satan détient ne vaut pas « une poire ». Pour prouver qu'il est valide, celui-ci le Lui soumet; la Vierge s'en empare et le déchire sous son nez.

(2) Dans un recueil de miracles de la Vierge, il est question (I. II, n° 14) « De Scholare, qui diabolo hominum fecit propter versus componendos ». Cf. A. MEISTER, *Die Fragmente der Libri VIII Miraculorum des Caesarius von Heisterbach*, p. 85. Rome, 1901. — L'innocente Marion de Nimègue se donne au démon pour connaître les sept arts libéraux :

V. 228 : *Suldi mi leeren die seven vrie consten? demande-t-elle tentateur, (Cf. P. LEENDERTZ, *Middelned. Dramatische* 1907.)*

(3) Sur le pacte, voir surtout J. BIZOTARD, *Des avec le démon. Essai historique et philosophique*, Paris, 1863.

(4) Cf. A. DE COCK, *Studien en* (X, *Tooverboeken en Gaesten*

sang (1), est scellé et accompagné d'un « hommage » conformément aux usages en vigueur. Il a une durée septennaire qui tend à devenir traditionnelle (2). La victime repentante est arrachée aux griffes de Satan par une intervention puissante, céleste et virginale. Enfin, le démon est attrapé et bafoué : c'est là le point capital pour l'homme du moyen âge, obsédé par la terreur démoniaque (3), et même pour son descendant

(1) « De son sang li escrit » (Rutebeuf). — Le Méphisto de Goethe suit la tradition, quand il exige, v. 1737 : « Du unterzeichnest dich mit einem Tröpfchen Blut. » — « Die Verschreibung mit dem eignen Blut ist ein Motiv der Faustsage, das Goethe wegen seiner Wichtigkeit und eindrucksvollen Wirkung nicht missen konnte. » G. WITKOWSKY, *Goethes Faust*, I, p. 230. Leipzig, 1912. — SCHINDLER, *Der Aberglaube* (sur ce livre, voir p. 238), donne le texte du pacte conclu par Faust avec Méphisto et ajoute (p. 278) cette remarque : « Wie der Bund mit Gott mit Wasser, so wird der Bund mit dem Teufel mit Blut besiegelt. » Le même raconte que Maximilien de Bavière, le grand électeur, se voua à la sainte Vierge et écrivit l'acte de consécration avec son sang. C'est que, d'après Roskoff, l'emploi du sang constitue la marque indélébile qui rend le pacte indissoluble. Cf. G. ROSKOFF, *Geschichte des Teufels*, I, p. 347.

(2) Cf. EUG. MONSEUR, *Le Folklore wallon*, p. 84. Bruxelles, s. d. — *Malleus Maleficarum* de J. SPRENGER et H. INSTITORIS, trad. en all. par J. W. R. SCHMIDT, II, p. 40. Berlin, 1920. — W. BAEKELMANS, *Het Cijfer Zeven*, p. 71. Anvers, 1917. — LEENDERIZ, *op. cit.* Introd., p. 120. C'est aussi la durée du pacte conclu par Tannhäuser avec Vénus, « die duvelinne ». D'après les *Volksboeken*, le contrat entre Faust et Méphisto est conclu pour vingt-quatre ans. Voir G. D. SCHOTEL, *Vaderlandsche Volksboeken en Volkssprookjes*, I, p. 155; II, p. 74. — Sur le symbole du nombre sept et son origine, voir A. JODIN, *Etude sur les noms de nombre*, p. 37, Paris, 1899; W. H. ROSCHER, *Die Sieben- und Neunzahl im Kultus der Griechen*, Leipzig, 1905; P. SAINTYVES, « L'Origine du nombre sept », dans le *Bull. de la Soc. Préhistorique Française*, 23 déc. 1917, etc., car « sept est un chiffre mystérieux et divin sur lequel il y aurait beaucoup à raisonner ». A. MOREL, *Histoire du diable*, I, p. 62, Bruxelles, 1867.

(3) « The belief in the devil, in his power and indefatigable zeal in trying to capture souls and lure them into his toils was widespread in the middle ages and was early represented and illustrated not only in pictorial art, but also in poetry. In the drama, the scenes in which the devil appeared came to occupy an important part... and once on the stage, the devil rapidly developed into an important figure, whose part made a strong appeal to the public imagination. The figure of the devil filled the mind with horror, but on the other hand, it was known that his power was limited and his plans often frustrated and he himself fooled, and in such situations he provoked the laughter of the audience. » A. AXELSEN, *Supernatural Beings in the French medieval Dramas*, p. 58. Copenhague, 1923. — Sur la lutte entre les saints et l'esprit du Mal, voir L. ZOEPF, *Das Heiligenleben im X^{en} Jahrhundert*, pp. 9, 29, 80, etc. Leipzig, 1908. — H. GUNTHER, *Legenden-Studien*, p. 136. Cologne, 1906.

moderne. Ainsi s'explique la vogue toujours vivace de ces contes nombreux — tous dérivés d'une source unique — où le diable est toujours dupé, mais cette fois sans intervention céleste, par l'homme malicieux (1). Telle est la tendance rationaliste des versions modernes : bien que celles-ci sortent du cadre de notre travail, il n'était pas sans intérêt de signaler en passant cette particularité, manifestation curieuse de l'esprit moderne dans un conte très ancien (2).

A côté des ressemblances, il faut signaler dans les deux légendes des divergences quant au lieu de la scène et aux personnages principaux. Celles-ci s'expliquent d'ailleurs par l'énorme distance dans l'espace et dans le temps. Là-bas, c'est un haut dignitaire de l'église d'Asie : un vidame, *vice-dominus* ou *æconomus*, qui est sauvé par la sainte Vierge, *advocata generis humani*; ici, en pleine Europe féodale, c'est un chevalier protégé par une sainte illustre, fille de Pepin de Landen, fondatrice d'une célèbre abbaye noble, devenue après sa mort le *flagellum intolerabile daemonum*. Par esprit de corps — s'il m'est permis d'employer cette expression irrévérencieuse d'aspect — les clercs du moyen âge, qui ont appris et propagé la légende, auront cherché à endosser à un laïc la faute qui pesait sur l'un des leurs, et le peuple, dans son respect profond pour le clergé, s'est empressé d'adopter cette transposition.

Quant au changement de la Vierge, l'avocate générale, en une sainte déterminée, cette « spécialisation » s'est faite sous l'influence d'un culte local, et a pris naissance à l'endroit même et à l'époque où ce culte était particulièrement florissant. Pour

(1) Cf. A. DE COCK et IS. TEIRLINCX, *Brabantsch Sagenboek*, I, p. 263; II, pp. 214 et suiv. et 266-87; III, p. 87. Gand, 1909-11. — A. DE COCK, *Volkssage, Volksgeloof en Volksgebruik* (III, Duivelsgeloof, vooral in Vlaanderen, op onze dagen), pp. 42-43. Anvers, 1918. — G. GOYERT et K. WOLTER, *Vlamische Sagen, Legenden und Volksmärchen*, p. 183 (Der bettogene Teufel). Iéna, 1917.

(2) Comme type de transition, on peut citer la délivrance et récupération du pacte opérées par le prêtre exorciste, au lieu d'un personnage céleste. Tel fut le cas pour un jeune gentilhomme allemand, de la famille de Boubenhoren, qui avait perdu sa fortune aux cartes et s'était voué au démon pour la rétablir. A la demande de sa mère, il fut exorcisé par les R. P. Jésuites, et la cédule fatale retrouvée — la chapelle de Saint-Ignace, à Molsheim, le 20 octobre — inscription y perpétue le souvenir de ce prodige, relaté MET, dans son *Traité sur les apparitions* (nouv. édit., reproduit textuellement par le bibliophile P. L. JACOB, *nales*, pp. 99-102. Paris, 1886.

sainte Gertrude, cette métamorphose s'est opérée à Nivelles au XIII^e siècle, comme nous l'établirons par un document archéologique d'une importance capitale.

Telle est la filiation que nous proposons : si nous osons être si catégorique dans l'affirmation d'une hypothèse, c'est que nous possédons un chaînon intermédiaire des plus précieux : il existe en effet une version allemande où la double transformation précitée ne s'est accomplie qu'en partie et où un chevalier moyenâgeux, succédant à Théophile, est encore sauvé par la sainte Vierge. Cette légende du *Militarius*, signalée d'abord par Mone (1), est exposée tout au long dans un recueil folklorique peu connu (2), et mentionnée dans un ouvrage allemand sur les superstitions au moyen âge qui, bien que vieilli, mérite d'être consulté pour son abondante documentation (3). On la trouve encore ailleurs, entre autres dans le *Grundriss* de Gröber (4) et dans la dissertation suédoise de Lundgren sur le *Theophilus* (5). Si nous citons de préférence ces deux auteurs, c'est qu'ils insistent l'un et l'autre — comme il ressort des notes ci-dessous — sur le rapport étroit entre le prototype et son dérivé allemand, tel que nous venons de l'exposer.

Résumons :

La légende orientale du clerc Théophile, sauvé par la Vierge des griffes de Satan, se répand dans l'Europe chrétienne : elle y donne naissance à une première variante où l'ecclésiastique se transforme en chevalier; sous l'influence d'un culte local naît une version nouvelle, où la Reine des Cieux est remplacée

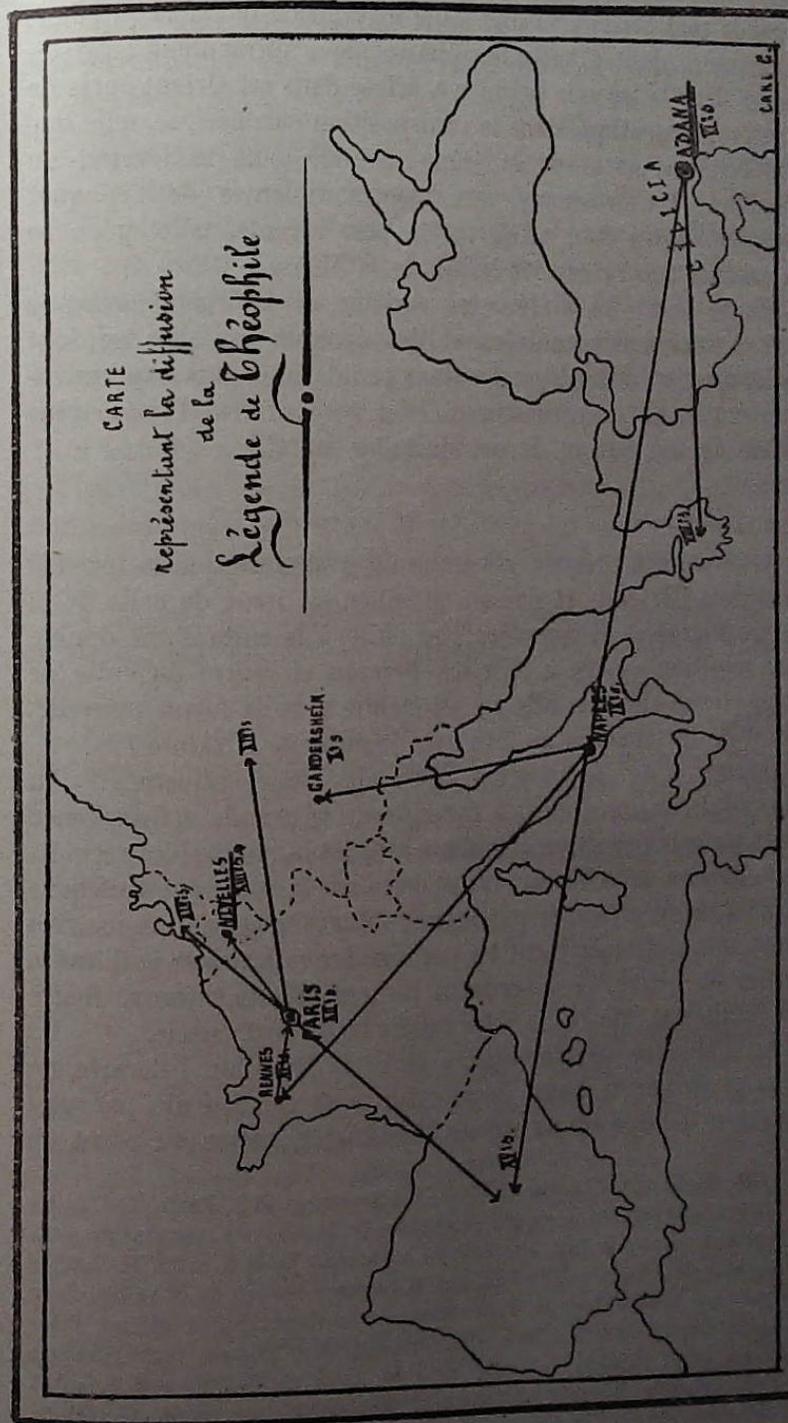
(1) *Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, 1834, p. 266.

(2) VAN DER HAGEN, *Gesamtabenteuer*, IV, n° 83 (*Militarius*). Stuttgart, 1850.

(3) H. B. SCHINDLER, *Der Aberglaube des Mittelalters. Ein Beitrag zur Culturgeschichte*, p. 277. Breslau, 1858.

(4) « Als Geschichte von einem Miles kehrt die Theophiluslegende, mehrfach erweitert, in dem mit unzureichenden Gründen Gotfrid von Thiemen (14. Jh.) beigelegten *Militarius* wieder. » G. GRÖBER, *Grundriss der Romanischen Philologie*, II, 1, p. 398. Strasbourg, 1902.

(5) LUNDGREN, *op. cit.*, pp. 139 et suiv. Ce dernier termine son exposé en constatant (p. 146) dans la légende du *Militarius* des ressemblances indiscutables et de nombreux points de contact avec celle de Théophile : « vissa omiskännliga likheter och beröringspunkter med Theophiluslegenden. » Est-ce le souvenir du *Militarius* qui fait écrire à Schotel, résumant la légende de Théophile sans mentionner le pacte : « Theophilus, een ridder (sic) die... tot armoede verviel, maar zich tot Maria wendde en gered werd. » G. D. SCHOTEL, *Vaderlandsche Volksboeken*, II, p. 115.



par sainte Gertrude de Nivelles. Les éléments constitutifs de la légende sont conservés; une seule divergence se remarque dans la manière dont s'opère le « sauvetage » miraculeux : mystérieuse dans la légende primitive, éclore dans cet Orient épris de mystère; dramatique dans la transposition européenne, telle que Rutebeuf la porta sur la scène; brutale dans la version du chevalier, conformément aux mœurs violentes de l'époque; tempérée enfin dans sa forme la plus récente, telle qu'on se la raconte encore sur les bords de la Meuse.

On le voit : les différentes variétés de la légende sont le reflet sincère des contrées et des époques où elles se sont épanouies, car « les légendes d'un peuple sont plus expressives que son histoire, en ce sens qu'elles nous offrent l'image plus fidèle de son être et de ses aptitudes morales » (1).

* * *

Après ce qui précède, personne ne contestera que la légende de sainte Gertrude et de son chevalier est issue de celle de la sainte Vierge et de son clerc Théophile, à la suite d'une double transposition opérée à Nivelles, berceau et centre du culte de la glorieuse abbesse. Elle s'y est établie sous sa forme nouvelle, avant de se répandre au loin avec le culte de la sainte (2).

Quand cette localisation s'est-elle donc effectuée? Au XIII^e siècle, disions-nous, à l'époque de la grande efflorescence de la légende primitive, répandue avec les innombrables recueils des Miracles de la Vierge, transportée sur la scène par Rutebeuf et d'autres, représentée par les miniaturistes et par ces maîtres anonymes qui sculptèrent les portails des cathédrales gothiques, fleurs de pierre, et y sertirent de merveilleux vitraux, fleurs de lumière et gloire de l'art religieux du XIII^e siècle.

En l'absence de témoignage écrit, la tradition littéraire ne remontant pas si haut, la réponse nous est fournie par une œuvre artistique d'une valeur inestimable, même au point de

(1) E. RENAN, *Etudes d'histoire religieuse*, p. 309. Paris, 1857.

(2) L'attribution à sainte Gertrude de la victoire sur Satan s'explique encore par le fait que celle-ci a succédé jadis à saint Michel, le vainqueur de l'Ange rebelle, qui fut le premier patron de Nivelles. A ce propos, on peut faire un rapprochement curieux. Saint Michel était le saint favori des chrétiens d'Égypte. Or, une légende copte raconte tout au long, et sans variante notable, mais en l'attribuant à saint Michel, l'unique miracle accompli de son vivant par sainte Gertrude. Cf. E. AMÉLINEAU, *Contes et Romans de l'Égypte chrétienne*, I, p. 69. Paris, 1888.

vue très spécial qui nous occupe. Il s'agit de l'antique châsse de sainte Gertrude, exécutée vers la fin du XIII^e siècle, objet d'émerveillement pour le moyen âge, devenue presque invisible de nos jours (1).

Cette magnifique pièce d'orfèverie, de 1 m. 80 sur 0 m. 60 et 0 m. 80 de haut, en argent doré rehaussé d'émaux translucides et de pierreries, a été plusieurs fois décrite en détail (2). Elle fut exécutée, de 1272 à 1298, par Colars, de Douai, et Jaquemon, de Nivelles, d'après les dessins de maître Jacques, moine d'Anchin. Elle représente une église ogivale, à trois nefs, terminée aux deux extrémités par un mur-pignon avec portail; deux autres portails se trouvent au milieu des faces latérales. Tout autour, on admire de nombreuses et belles statues, admirablement ciselées et, sur le toit de la grande nef, de petits bas-reliefs naïfs, illustrant la vie de la sainte ou représentant les principaux miracles opérés par la grande thaumaturge (3).

La légende du chevalier orne le versant oriental du toit de la fierte, dont elle occupe l'extrémité. On y remarque d'abord

(1) Actuellement, il n'est plus possible de prendre de la châsse une photographie, même partielle, depuis qu'elle a été hissée derrière l'autel, dans un coffre qui ne s'ouvre, partiellement d'ailleurs, qu'aux grandes fêtes, et dont on ne l'extraira plus qu'en périodes de jubilé (c'est-à-dire tous les cent ans!) et en cas de guerre, — comme cela s'est fait en 1914. (Communication de M. Paul Collet, à Nivelles.)

(2) Cf. entre autres, J. TARTIER et A. WAUTERS, *Ville de Nivelles*, p. 124 (*Géogr. et Hist. des comm. belges*). Bruxelles, 1862. — A. ASSÉLIN et DEHAISNES, « Étude sur la châsse de sainte Gertrude de Nivelles », dans les *Mémoires lus à la Sorbonne en 1866* (section d'archéologie), pp. 245 et suiv. Paris, 1867. — H. ROUSSEAU, *Catalogue sommaire des moulages*, pp. 149-150 (Musées royaux du Cinquantenaire). Bruxelles, 1913. — Voir surtout *l'Inventaire des objets d'art dans les édifices publics*, III, arrondissement de Nivelles, pp. 2-3 et pl. IV-V (Commission royale des monuments), Bruxelles, 1912; les *Annales de la Société archéologique de Nivelles*, V (1895), pp. 83-85, et l'intéressant volume de R. DUPUIERREUX, *La Sculpture wallonne*, pp. 95-96. Bruxelles, 1914.

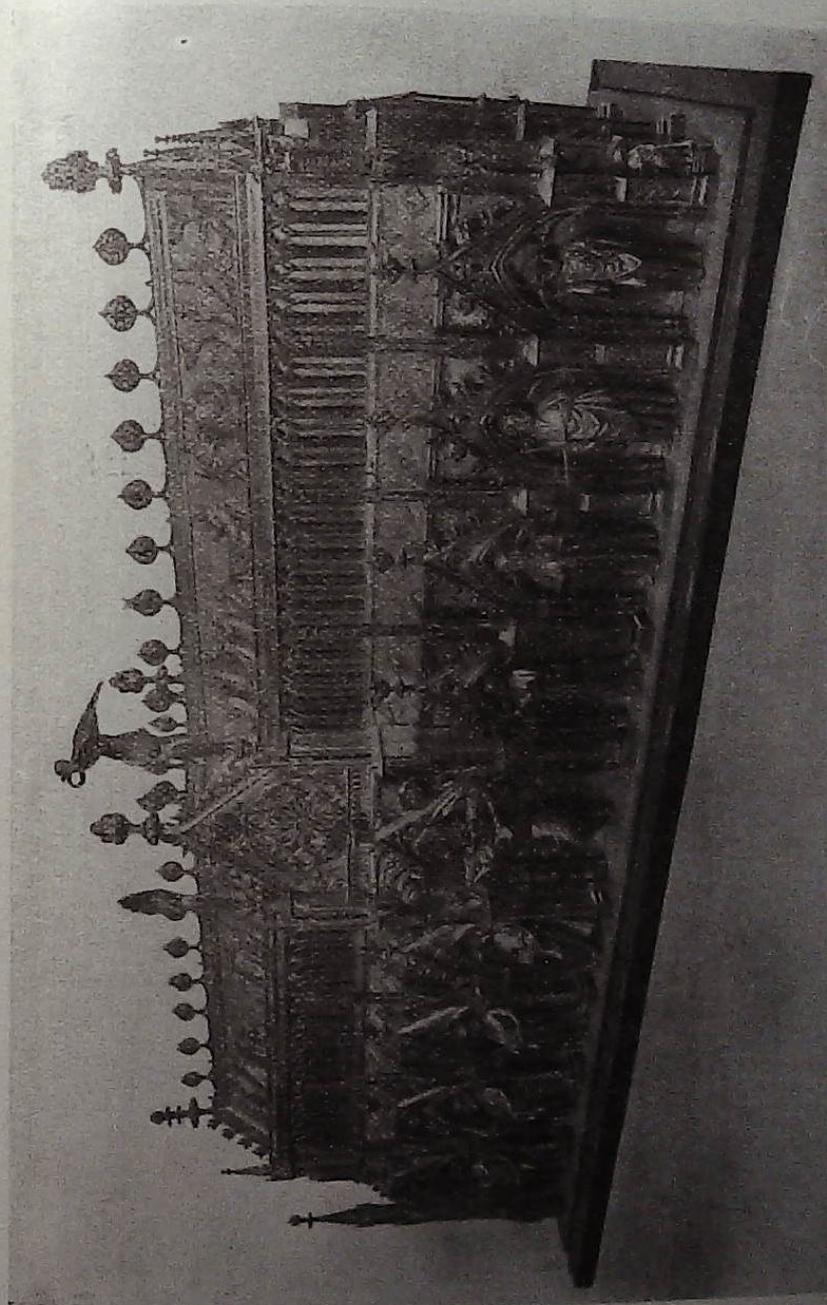
(3) Le grand Char de sainte Gertrude du XV^e siècle, en chêne sculpté (4^m25×2^m70), se compose de deux caissons le supérieur était richement travaillé; l'inférieur, divisé en deux, jadis orné de peintures à la détrempe sur fond d'or, était la vie et les œuvres miraculeuses de la sainte. Cf. *l'Inventaire des objets d'art dans les édifices publics*, III, p. 9. A propos du Char de sainte Gertrude, voir *l'Inventaire des objets d'art dans les édifices publics*, III, p. 28.



J. VAN DER LINDEN

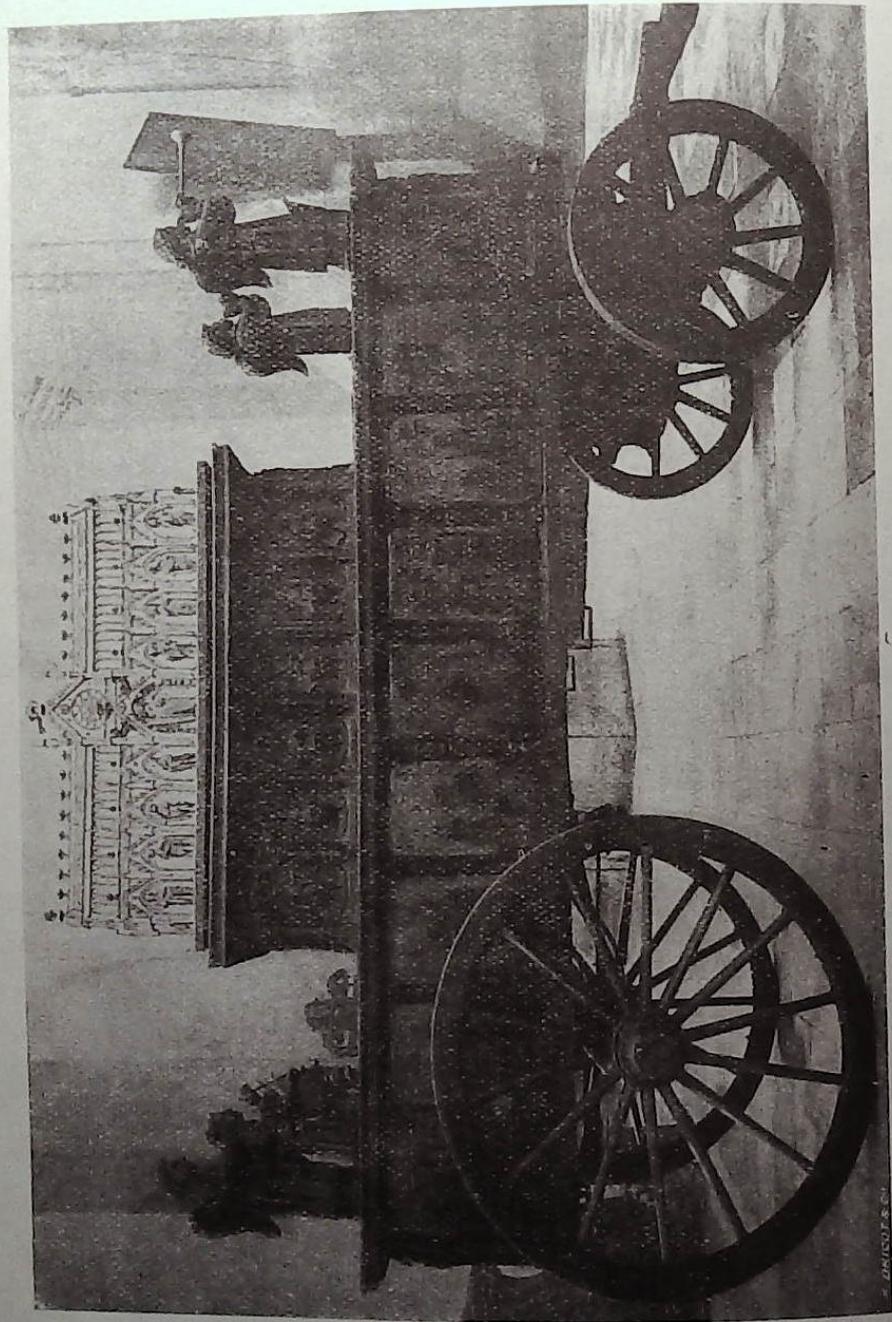
Châsse de sainte Gertrude, à Nivelles. — Longueur 1^m80, largeur 0^m54, hauteur 0^m80. Argent, en majeure partie doré, rehaussé d'émaux et de pierreries. Exécutée de 1272 à 1298, par Colars, de Douai et Jaquemont, de Nivelles, d'après les dessins de M^{re} Jacques, moine d'Anchin. (Contrat, septembre 1272.) Représente une église gothique à trois nefs, terminée aux deux extrémités par un mur-pignon avec portail; deux autres portails se trouvent au milieu des faces latérales. Nombreuses et belles statuettes; relief retraçant les principaux événements de la vie de sainte Gertrude.

Inventaire des œuvres d'art du Brabant.



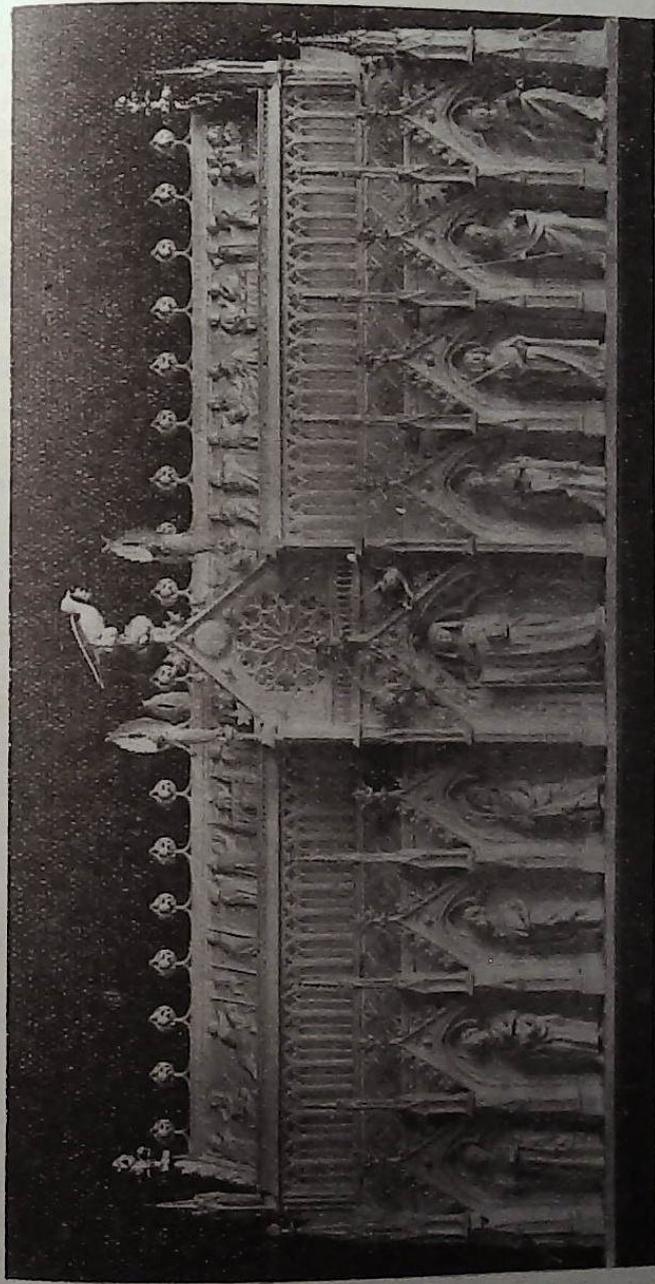
J. VAN DER LINDEN

Châsse de sainte Gertrude, à Nivelles. (Vue de côté.)



Choe de Sainte-Gertrude, à Nivelles. — Cléne sculpté, milieu du XV^e siècle. Longueur 4m25, hauteur 2m70. Monté sur deux paires de roues très simples, le char se compose de deux caissons superposés : celui du dessous est formé de deux solides châssis horizontaux reliés par des montants verticaux sur lesquels sont sculptées des statuettes; les 24 intervalles entre les montants (3 devant, 3 derrière et 9 de chaque côté) sont occupés par des panneaux qui autrefois étaient ornés de psautiers à la détrempe, sur fond d'or, genre Van Eyck, représentant l'histoire de sainte Gertrude. Le caisson supérieur, destiné à recevoir la chaise, comprend 16 panneaux et est constitué de la même façon. Il est plus richement travaillé et présente 41 personnalités sculptées.

Inventaire des œuvres d'art du Brabant.



Choe de sainte Gertrude, à Nivelles. — Vue latérale, dans le haut, à gauche, la partie de la frise intéressante au point de vue de la thèse soutenue ici. (D'après une photo du Musée du Cinquantiénaire, prêtée par M. Henry Rousseau.)



La Chasse de sainte Gertrude à Nivelles. — Fragment de la frise représentant la légende, particulièrement important au point de vue de la thèse soutenue. (D'après une photo du Musée du Cinquantenaire prise par M. Henry Rousseau.)

le chevalier qui s'est voué à l'enfer : debout, il remet le pacte fatal à Satan, qui trône sur un rocher. La seconde scène nous fait voir, au centre, un *patibulum* ou gibet auquel est pendu le démon, ligotté et grimaçant. La sainte, appuyée sur sa crosse abbatiale, tire en souriant sur la corde. De l'autre côté du gibet, le *miles*, sur un cheval à fière allure, brandit joyeusement la charte que sainte Gertrude lui a rendue, après l'avoir arrachée à Satan qu'elle a roué de coups puis pendu avec la corde destinée au chevalier. Celui-ci montre au démon, comme pour le narguer, le parchemin fatal qui a failli causer sa perte.

Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs une reproduction de cette double scène, d'après une excellente photographie que nous devons à l'extrême obligeance de M. Henry Rousseau, conservateur des Musées Royaux du Cinquantenaire, où l'on peut admirer un magnifique moulage de la célèbre chasse de Nivelles (1).

La représentation, analysée et reproduite ci-dessus, prouve à toute évidence que la légende du chevalier était connue à Nivelles vers 1270, lorsque fut conçu le projet d'une nouvelle chasse, digne de la grande sainte dont elle devait renfermer les reliques. Nous nous trouvons ici devant la plus ancienne figuration de la nouvelle légende, façonnée à Nivelles à une époque qu'il est impossible de déterminer davantage, mais qui ne doit pas remonter bien au-delà de la date prémentionnée.

* * *

De Nivelles, l'histoire merveilleuse du chevalier allait se répandre au loin, pour arriver un jour sur les bords de la Meuse et pénétrer jusqu'au cœur de l'Allemagne septentrionale. Nous allons assister à cette diffusion et la suivre pas à pas à travers les pays de langue germanique, en examinant les principaux facteurs qui ont contribué à son expansion.

On connaît l'importance de l'image dans l'enseignement du peuple. La mère de Villon en a fait l'aveu naïf, quand elle confesse par la plume de son fils que ses connaissances religieuses se réduisent à ce qu'elle a vu représenté sur les murs

(1) Cf. H. ROUSSEAU, *Catalogue sommaire des* pp. 149-150 (Musées royaux du Cinquantenaire). Bruxelles,

de son église (1). De même, on conçoit aisément le rôle prépondérant joué par le reliquaire de Nivelles dans la diffusion de la légende du chevalier, grâce aux bas-reliefs curieux et attirants de la partie supérieure, qui captivaient l'attention des pèlerins effarés. Or, ceux-ci étaient légion au XIII^e siècle, comme nous l'apprennent les historiens : « Le culte de sainte Gertrude prit très tôt une grande extension et devint extrêmement populaire. Les légendes du moyen âge attestent que les populations se pressaient devant la châsse de la fille de Pepin, dans l'espoir d'obtenir par son intercession du soulagement à leurs maux » (2). Groupés autour du reliquaire, ces pèlerins écoutaient avidement la narration des miracles de la sainte et de sa victoire sur l'esprit du mal, qu'ils voyaient ignominieusement gehenné sous leurs yeux. De retour dans leurs foyers, ils racontaient à leur tour ce qu'ils avaient vu et entendu et ainsi, grâce aux bas-reliefs de la châsse, ils devinrent les premiers propagateurs de la légende.

Colportés d'abord de bouche en bouche, ces récits merveilleux ne tardèrent pas à être mis par écrit : dès lors, la poésie, tant populaire que savante, contribua puissamment à la diffusion de la geste.

A titre d'exemple, nous citerons d'abord une « prière poétique » contemporaine de la *Ballade* de Villon et tout aussi significative pour la connaissance générale de la légende. Il s'agit d'un poème religieux du XV^e siècle en quarante-cinq strophes, dont dix sont consacrées à la Passion, les autres aux saints. La toute dernière strophe est dédiée à sainte Gertrude : elle mentionne le miracle du chevalier comme un fait universellement connu. La voici en entier, car elle vaut la peine d'être reproduite :

Helige maget S. Gertruut,
Ghi hebt van Gode dat virtuut,
Dat ghi hem bid, wil hi u gheven;
Nu brinet ons in dat ewich leven

(1) Femme je suys, povrette et ancienne,
Ne riens ne sçay : oneques lettre ne leuz.
Au moustier voy dont suis parroissienne
Paradis painet, où sont harpes et luz.
Et ung enfer où damnez sont boulluz.
L'ung me faiet paour, l'autre joye et liesse..

(2) J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et Histoire des communes belges*. « Nivelles », p. 112. Bruxelles. 1862.

In dat hemelrike daer boven,
Daer de ingelen Gode loven,
Daer pais es ende vrede te sine;
Bescermet mi vander helscher pine,
Alsoe ghi daet den ridder vry,
Die u met minnen altoes was by;
Dies waerdi sijn vulle orient,
Omdat hij u heift gedient;
Bid Gode voer mi in desen live,
Dat mine ziele behouden blive! (1)

En 1854, Hoffmann von Fallersleben publiait une suite de chants religieux en l'honneur des saints, d'après un manuscrit du XV^e siècle. L'un de ces *Heiligenlieder* (n^o 39) est conçu en l'honneur de notre sainte et relate tout au long le miracle du chevalier. Nous ne pouvons pas songer à le reproduire intégralement, du moins en donnerons-nous quelques strophes particulièrement intéressantes, où nous verrons la sainte montant en croupe derrière son protégé. Par là, nous constaterons que la seconde version de la légende — la version mosane, pourrait-on dire — était déjà florissante au XV^e siècle.

Voici ce fragment typique :

Hi wende syn peert, hi stacket mit sporen;
Hi liet dat gheliden door dat sant;
Hi dachte, dat waer doch altemael verloren....
Hi quam daer hi den viant vant.

— Wat doedi hier, wel lose scherjant?
Van u so en bin ic niet verblijt.
Hout daer uwen brief in uwer hant!
Gaet van mi! ic schelde u quijt!

Si sittet hier achter op u peert,
Die u alrelestwerf drinken gaf.
Van haer so bin ic also seer verveert,
Si hevet mi benomen alle mine macht!... (2)

A en juger par la langue, ce *lied* est plus ancien que

(1) Publié par G. P. SERRURE dans son *Vaderlandsch V* (1863), pp. 315-336.

(2) HOFFMANN VON FALLERSLEBEN, *Niederl. Geistliche XV Jahrhunderts*, III, *Heiligenlieder* (n^{os} 37-41), *gicæ*, X, p. 93. Breslau, 1854. — On trouve la version rimée dans l'excellente *landsche Dichterhalle*, II, pp. 170-71.

rédaction conservée, qui n'est certainement pas originale. D'après Kalff, il remonte au XIV^e siècle (1).

A la poésie savante de la même époque appartient le dit du chevalier, connu sous le titre abrégé de *Sint Gertruden minne* (2), tel qu'il fut composé pour une communauté religieuse par WILLEM VAN HILDEGAERTSBERCH, une personnalité très représentative de son temps, certes, mais dont la valeur littéraire a été singulièrement exagérée par le premier historien des lettres néerlandaises (3). Ce poète fécond — son œuvre comporte plus de 22,500 vers — produisit surtout pendant le dernier quart du XIV^e siècle. Il est moraliste avant tout : à la demande d'une abbesse de Rijnsburg, il composa un poème didactique sur le Décalogue (4). Cette tendance moralisatrice se retrouve dans la *sproke* du chevalier, où il s'inspire directement de la légende populaire, et non des écrits hagiographiques de l'époque, que son ignorance du latin l'empêchait de consulter.

Sous sa plume, la légende s'amplifie, grâce surtout à l'intention didactique et moralisatrice : il explique longuement le *potus amoris* et le rapport entre l'abbesse de Nivelles et saint Jean l'Évangéliste; il profite de toutes les occasions pour adresser à ses lecteurs des exhortations salutaires. En résumé, son poème — qu'il appelle lui-même un *sermoen* ou un *exempel* — est avant tout moral et didactique; comme œuvre littéraire, il est manifestement inférieur à la romance populaire (5).

Qu'est devenue la légende dans la paraphrase poétique de Willem van Hildegartsberch? En quelques traits, agrémentés

(1) G. KALFF, *Geschiedenis der Nederl. Letterkunde*, I, pp. 471-73 et 548-49. Groningue, 1906.

(2) Le titre complet est : *Sente Ghetruden minne ende sente Jans vrienſcap, die deen vrient den andren gheeft*. Publié dans les *Gedichten* par CLIGNET (1819), puis par W. BISSCHOP et E. VERWIJS (1870); séparément par SERRURE, dans son *Vaderlandsch Museum*, II (1858), pp. 378-94.

(3) Dans son *Histoire de la Littérature néerlandaise*, G. KALFF lui consacre un chapitre tout entier : *op. cit.*, I, pp. 537-53.

(4) « Bijna alle gedichten van Hildegartsberch hebben de strekking : invloed ten goede te oefenen op de menschen en de maatschappij ». G. KALFF, *op. cit.*, I, p. 540.

(5) « Willem's bewerking heeft meer dan driemaal den omvang van de romance; in dichterlijke waarde echter overtreft het lied den volksdichter de sproke van den spreker : de eerste is een van verbeelding, de laatste hoofdzakelijk verstandswerk. » G. *op. cit.*, I, p. 547.

de citations, Kalff a esquissé une comparaison entre le poème hollandais et la version légendaire : la divergence la plus notable, d'après lui, c'est que la sainte ne chevauche plus derrière son protégé (1), mais il n'a pas remarqué deux différences essentielles qu'il importe de signaler avant tout :

1° Le poète a commis un anachronisme considérable en transportant l'action durant la vie terrestre de l'abbesse de Nivelles : en agissant ainsi, il a créé de toutes pièces une version nouvelle dont ses innombrables lecteurs ont conservé le souvenir et qui s'est transmise jusqu'à nos jours (2);

2° Avec lui, la légende verse dans le bigotisme, cher à ses premières lectrices. Le chevalier, brûlant d'amour pour la jeune abbesse mais n'osant trahir ses sentiments, s'est établi près du monastère et se ruine en œuvres pieuses et en fondations charitables. Craignant de perdre l'amitié (peu désintéressée) de la sainte, il se donne au démon, apparu au moment propice, sans la moindre conjuration magique. Le chevalier conclut le marché avec Satan par amour pour la vierge « om die minne vander joncfrouwen » et :

Hi bescreeft met syns selfs bloede
Enen brief, dien hi hem gaf.
Die boze gheest sciet daer met af.

Pendant sept années, il couvre de bienfaits le monastère et son abbesse, sans révéler son amour ni son infamie.

(1) « Opmerkelijk is ook, dat bij de tweede samenkomst (van den ridder met den duivel) in het volkslied sinter Gheertruit, blijkbaar onzichtbaar voor den ridder, achter hem te paard gezeten, den Booze ontzag inboezemt. Hildegartsberch, die dit voor eene heilige minder passend zal hebben gevonden, maakt er geen gewag van. » G. KALFF, *op. cit.*, I, pp. 549-550. De cette citation, il appert que Kalff ne connaît pas la version primitive de la légende ni le récit de J. Halbach rapporté par G. a Ryckel en 1637, où le chevalier reconnaît la sainte qui chevauche derrière lui et l'identifie à sainte Gertrude grâce à une *pictura* de celle-ci, suspendue dans l'église de Heppeneert.

(2) On en retrouve les traces dans G. a RYCKEL, *Historia*, pp. 785-91; dans le recueil de WOLF, p. 434; dans celui de DE COCK et TEHLINCK, *loco cit.*, et dans l'article de LENAERTS, cité ci-dessus.

De nos jours, un écrivain de talent a tenté de la faire revivre dans une nouvelle gracieuse, d'une belle tenue : STAN DIETVORS, *De Liefde van Sinter Gheertruit. Een Brabantsche legende die reeds lang* Bruxelles, 1924. D'autres remaniements littéraires sont préface de cet élégant opuscule, vendu au profit de l'église trude, à Utrecht.

Les temps révolus, il va prendre congé des religieuses qui lui présentent la coupe salulaire. Il la vide en l'honneur de saint Jean l'Évangéliste, sur les instances de la sainte abbesse.

Als dese VII jaren omme quamen,
Riep dat covent te samen
Dese ridder, ende nam orlof
An alle die ghene die waren int hof...
Die nonnen gaven hem drincken algader
Ende bevalene den hemelschen vader.
Als hi sente Ghetruiden sach,
Die hem altoes int herte lach,
Doe wederseide hi haren dranc :
« Ic hebs ghenoech, ic wets u danc »,
Die ridder sprac, « ic moet vort ».
Sente Ghetruit seide : « Ridder, hoert :
Drinct nu an die minne van mi,
Ende sine vrienescap al daer bi
Den heilighen apostel, sente Jan... »

Le S. *Jans minne* et l'intercession de la sainte Abbesse, déjà toute puissante de son vivant, sauvent le chevalier des griffes du démon, comme celui-ci le proclame sincèrement :

« Her ridder, u sekerheit es te cranc;
Ghine ghinct heden niet den rechten ganc,
Ghi dronct nu, dats waerhede,
Doer hare minne, die mi soe lede
Heeft ghedaen, al desen tijt.
Gaet van mi, ic scelle u quyt,
Dat moetic doen al bi bedwange...
Hout hier weder uwen brief,
Daer uwe sekerheit inne staet.
Van u en willic ghene baet,
Dan ghi mi van u laet varen.

Le chevalier accourt au monastère pour remercier sa libératrice, qui lui fait entendre qu'elle est au courant de ses « aventures ». Alors il lui promet de vivre saintement sous sa crosse, à l'abbaye même, qui accueillait alors les personnes des deux sexes (1).

Sente Ghetruit, sine vriendinne,
Sprac hem toe met bliden sinne,

(1) Cf. J. FRÉSON, *Histoire du Chapitre noble de Nivelles*. Nivelles, 1890. (Extrait du t. III des *Annales*.)

Heimelic in desen reden :
« Ghi hebt grote avonture leden;
Ic weet wel, al en segdijs niet. »
— « Werde joncfrou, al eest aldus ghesbiet,
Ic wils mi hueden al mijn leven,
Ende wille mi alhier begheven
In desen cloester ende dienen Gode,
Ende houden vort sine ghebode... »

Telle est, rapidement esquissée et illustrée par quelques citations typiques, la version poétique écrite au XIV^e siècle par Willem van Hildegartsberch, qui a largement contribué à la diffusion de la légende, mais en a profondément altéré dans ses vers le sens et la portée.

* * *

On peut admettre sans difficulté que la légende du chevalier, tout comme son prototype, aura été adaptée à la scène, mais aucun texte dramatisé n'est parvenu jusqu'à nous et les renseignements sur les représentations elles-mêmes sont extrêmement rares et d'autant plus précieux.

A ce propos, les comptes communaux de Thielt nous fournissent une indication capitale : en 1438, lors du grand carnaval, les rhétoriciens de cette ville représentèrent le jeu du chevalier rependant sous le titre : *De Bekeeringhe vanden Ruddere*.

Voici ce document unique, tel qu'il figure dans les comptes de 1438 :

Item up den Groot vastenavont verteert bi den heere, bi der wet ende andren vergadert zynde omme de Bekeeringhe te zien spelene vanden Ruddere, 't welke een goed exempel was, want costume es dat men up dien dag vergadert omme d'abatente te ziene ende recreatie te hebbene... 39 sch. par. (1).

D'autres indications, mais moins précises, nous sont fournies par G. a Ryckel, dans son *Histoire de sainte Gertrude* (1637). Il nous apprend que, de son temps, on représentait sur la scène la légende du chevalier *qua dramatice tannis fere exhibetur in theatricis ludis...* (2). Ces tations eurent lieu entre autres à Louvain, résidence historien; à Landen, patrie de la sainte, et à lossain près de Hasselt, où les princes-évêques

(1) Publié par A. DE VLAMINCK, V (1863), p. 29.

(2) G. a RYCKEL, *op. cit.*, p.

daient un château célèbre : *Lovanii exhibita aliquando fuit (historia), tum Landis, Curingiae et alibi; addo, quod extet etiam diversis locis depicta*. Dans le même ouvrage, admirablement documenté, le savant abbé de Saint-Gertrude nous apprend que les rhétoriciens de Looz avaient dans leur répertoire une pièce en l'honneur de la sainte qu'il a lue avec intérêt : *Dramatis hujus exemplar inde petitum ego curiose perlegi*. Tous les ans, le dimanche après la Pentecôte, les confrères de la *Goutbloeme* se rendaient à Hendriken, un hameau de Looz (1), et assistaient en corps à la procession, où l'on portait en cérémonie une image de sainte Gertrude. Dans le cortège religieux, ils représentaient une scène se rapportant à la vie ou aux miracles de la sainte (2). Ce *processiespel* se rencontre ailleurs, à Wetteren par exemple (3), et dans la plupart des localités où la sainte abbesse est vénérée et qui sont particulièrement nombreuses dans l'ancienne principauté de Liège et surtout dans la partie lossaine du diocèse (4). Or, est-il besoin de le dire, la propagation du culte de sainte Gertrude entraînait comme corrolaire la diffusion de notre légende.

Qu'étaient-ce, au juste, ces représentations? Un *wagenspel* (5) ou une simple figuration allégorique? Un jeu parlé — comme la Hesbaye en connaît encore un de nos jours (6) — ou un drame purement mimé? Et la scène figurée était-elle réellement empruntée à notre légende?

(1) Voir, sur Hendriken : J. DARIS, *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, I, pp. 497 et suiv. Liège, 1867.

(2) Une représentation de ce genre, donnée en 1031, est rapportée par HENROTAY, « De rederijkerskamer te Loon », dans *L'Ancien Pays de Looz*, XV (1911), p. 40.

(3) Cf. G. CELIS, *Volkskundige Kalender voor het Vlaamsche Land*, p. 143. Gand, 1923.

(4) Sur le culte de sainte Gertrude au pays de Liège, voir, entre autres, J. DARIS, *La Liturgie dans l'ancien diocèse de Liège*, au t. XV de ses *Notices* précitées, pp. 52, 53, 54, 86 et suiv. Liège, 1894. — Dès le XIII^e siècle, le jour de sa fête y était adopté comme terme d'échéance, comme nous l'apprend un acte de 1173 : « Hujus vadimonii terminus est festività sanete Gertrudis. » Cf. *Bull. de la Soc. d'art et d'hist. de Liège*, I (1881), p. 157.

(5) Cf. H. J. E. ENDEPOLLS, *Het decoratief en de opvoering van het middelnederlandsch drama*, p. 17. Amsterdam, 1903. — G. COHEN, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge*, p. 64. Bruxelles, 1906.

(6) Notamment le *Jeu de Saint-Evermaire*, exécuté à Russen, le 1^{er} mai de chaque année. Cf. A. CUPPENS, *Eerste Meifcesten te Ruffen*. H. Evermarus. Hasselt, 1924.

Les renseignements plutôt vagues sur les cérémonies religieuses dans les deux endroits cités plus haut ne nous permettent pas de répondre catégoriquement à ces questions. Heureusement, nous en possédons d'autres, qui sont précis et explicites à souhait. Les premiers viennent de Curange, et c'est Geldolf a Ryckel qui les a conservés, en décrivant tout au long la procession de Sainte-Gertrude, dans un chapitre consacré au *Cultus et Sodalitas S. Gertrudis Curingiana*. Plus qu'à son château, dit-il, c'est au culte de la sainte abbesse de Nivelles et surtout à sa confrérie florissante, à laquelle il appartenait (1), que le village *haud ignobile* de Curange doit sa célébrité.

Le lundi de la Pentecôte accourent de toutes parts les confrères des sodalités voisines, pour rehausser de leur présence, *rubricatas virgulas manibus gestantes*, la procession de Sainte-Gertrude, où figurent tous les membres de la *sodalitas Curingiana*, les arbalétriers de Sainte-Catherine, les archers de Saint-Georges et ceux de Sainte-Gertrude, ayant au milieu d'eux l'image de leur Patronne, *virginalibus humeris humiliter circumlata*.

En tête de la procession vient un groupe allégorique : un jeune homme richement vêtu, assis sur un cheval fringant, portant en croupe une jeune fille habillée en religieuse et figurant sainte Gertrude; devant eux marche un démon grimaçant.

Voilà ce que nous apprend Geldolf a Ryckel, dans un passage trop important pour que nous nous contentions de le signaler. Le voici donc, reproduit textuellement :

« Porro pompa hujus processionis talis est. Primus omnium se offert eques, Austrasiae principis filium, credo, referens, equo superbiter succussanti insidens, et nympham religioso habitu D. Gertrudem representantem, tergusque suum prementem convehens. Huic personatus quidam daemon suo more gesticulans occurrit » (2).

(1) En 1632, le pieux prélat s'est fait inscrire dans l'antique confrérie, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (*Historia*, p. 455), et nous l'avons trouvé dans le merveilleux registre de la *Sodalitas*, et enluminé en 1549 et heureusement conservé à la cure. V. ment il y figure, au fol. 118 : « Admodum ac Dns D. JOSEPHUS GELDOLPHUS A RYCKEL, praesignis trudis intra muros Lovanienses abbas, huic patronae manu h. P. fratris Melchioris Daelhemii vicino Hasselensi oppido adscribi »

(2) G. a RYCKEL, *Historia*

On le voit : à Curange, au xvii^e siècle, on représentait annuellement, dans la procession de la Pentecôte, le miracle du chevalier. De nos jours, il ne reste plus la moindre trace de cette figuration allégorique, importée probablement de Nivelles, où elle se pratiquait encore au siècle passé, à ce qu'il paraît, dans des conditions absolument identiques. Voici à ce propos un témoignage contemporain des plus curieux :

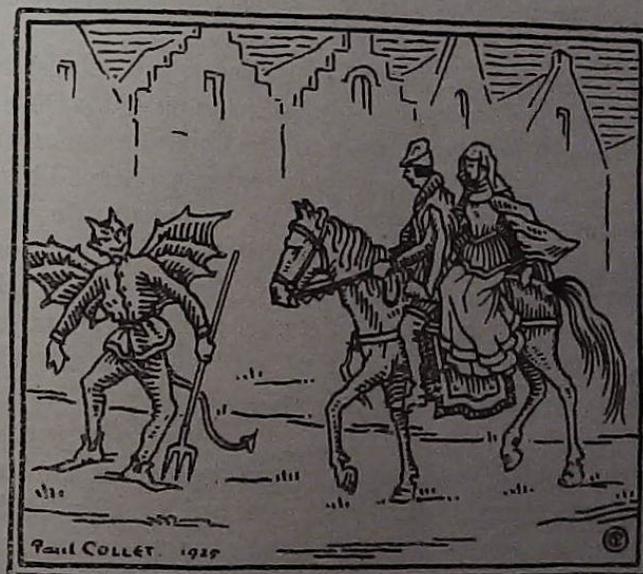
« La Confrérie de Sainte-Gertrude, établie à Nivelles, fait
« tous les ans, le lendemain de la Pentecôte, une procession
« solennelle en l'honneur de cette sainte, qui est la Patronne
« de cette ville.

« On voit d'abord paraître un homme à cheval; derrière lui
« est assis en croupe une fille, choisie entre les plus belles de
« la ville, pour représenter sainte Gertrude; ... devant elle, un
« jeune homme alerte, qui représente le diable, fait mille sauts
« et mille cabrioles et tâche, par ses gestes bouffons, de faire
« rire la prétendue sainte qui, de son côté, s'efforce de con-
« server la gravité qui convient à son caractère et à la
« cérémonie... Le reste de la procession n'a rien de remar-
« quable » (1).

Après avoir parlé des figurations animées — mimodrames ou tableaux vivants — il nous reste à examiner systématiquement le rôle joué par l'image, peinte ou sculptée, dans la diffusion de la légende, pour compléter ce que nous en avons dit en analysant la chasse de Nivelles.

Il est hors de doute que la double scène diabolique, représentée sur le reliquaire et reproduite ci-dessus, a impressionné

(1) J. FR. DE LA CROIX, « Processions en Belgique », dans les *Archives hist. et litt. du nord de la France et du midi de la Belgique*, III (1842), p. 53. — Dans un article sur la procession de Sainte-Gertrude, cette description se trouve reproduite textuellement, d'après le *Dictionnaire de la Conversation* (XXII, p. 409), précédée de l'appréciation suivante : « Ce récit paraît absolument fantaisiste. » H. BINET, *Notice historique sur l'ancienne procession de Sainte-Gertrude à Nivelles*, dans les *Annales de la Soc. archéol. de Nivelles*, V (1895), p. 97, n° 1. — Un étranger, si documenté soit-il, n'est pas suffisamment au courant des situations locales anciennes pour contredire un « spécialiste ». Il convient cependant de faire deux remarques : d'abord, que celui-ci ne connaît pas la source réelle du récit fantaisiste à ses yeux. Si l'on est en droit de n'accorder qu'une créance limitée à un article d'encyclopédie, on peut attribuer plus de crédit à une monographie. Ensuite, que ce récit prétendument fantaisiste se retrouve sous la plume d'un écrivain sérieux, contemporain des faits qu'il raconte dans un livre — son *Historia* de 1637 — dont on admire



Groupe qui figurait jadis en tête de la Procession de Sainte-Gertrude à Nivelles et qui représentait sainte Gertrude et le Chevalier montés sur un cheval, tandis que le diable gambadait autour de la moiture. Dessin de M. P. Collet.

profondément les spectateurs et a suscité des imitations nombreuses, dont G. a Ryckel signale l'existence à son époque, entre autres à Landen et à Curange, mais sans nous fournir des renseignements précis à ce sujet (1).

Nous avons mentionné déjà, en le reproduisant, le drapelet de pèlerinage de Vorst, relativement récent, et l'*antiquissima pictura* de Heppeneert, qui pourrait bien remonter plus haut que ne le croyait son premier commentateur, mais ceci n'est qu'une conjecture qu'il est inutile de reprendre. Nous avons d'ailleurs à parler ici d'une représentation plastique autrement intéressante, découverte à l'extrême limite orientale de la zone d'extension de la légende, et sur laquelle nous possédons les informations les plus détaillées.

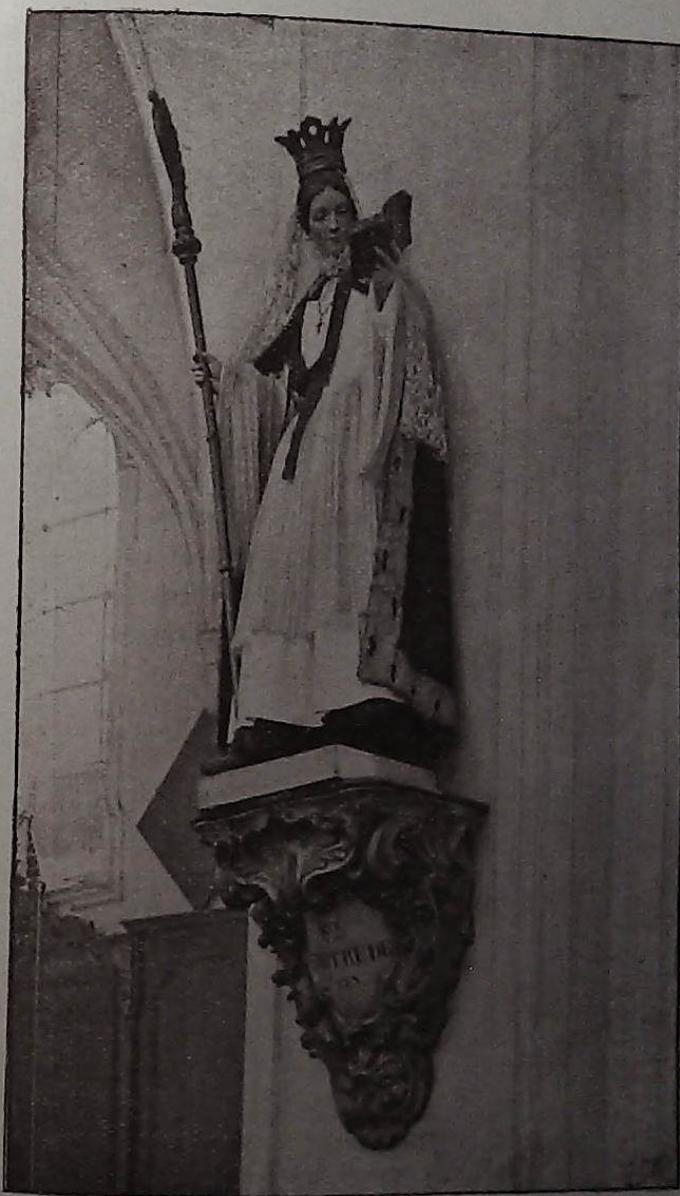
Que le lecteur veuille bien nous suivre au grand-duché d'Oldenbourg, dans la capitale du même nom, où s'élève une antique chapelle en l'honneur de sainte Gertrude, reconstruite en 1480. Un savant archéologue de la région a retracé l'histoire de ce modeste édifice religieux et de la maladrerie y attenante (2). Cet article remarquable fut écrit à l'occasion de la découverte, sous un badigeon épais, de fresques du xv^e siècle, décorant la voûte de la chapelle. Celles-ci se rapportaient toutes à la sainte abbesse de Nivelles et en particulier au miracle du chevalier sauvé par Elle.

D'intelligentes restaurations, entreprises peu après, permirent au docteur Kohl d'étudier de près ces documents curieux et passablement énigmatiques au premier abord. Le résultat de ses consciencieuses recherches fut consigné dans un second travail, d'une méthode très sûre et d'une documentation abondante

généralement la riche et sûre documentation, à l'endroit où il décrit la procession de Sainte-Gertrude, à Curange. Je m'empresse cependant d'ajouter que l'articulet en question n'offre par la moindre trace de documentation, et que les trois processions singulières (Nivelles, Courtrai, Bruxelles) qui y sont décrites ne sont pas mentionnées ailleurs. Ainsi, il n'en est pas question dans le manuscrit 1559 (fonds Gérard), à la Bibliothèque royale de La Haye, intitulé : *Description des processions singulières qui se faisaient ci-devant dans les villes des Pays-Bas, avec quelques recherches sur leur origine*. Ce manuscrit a été analysé par E. GACHET, dans les *Bull. de la Comm. roy. d'histoire*, 2^e sér., II (1851), pp. 63-67.

(1) G. a RYCKEL, *Historia* (1637), p. 787 : « Addo quod extet etiam diversis locis depicta. » — Pour Curange, cf. *ibidem*, p. 452.

(2) Dr D. KOHL, « Geschichte der St. Gertrudenkappelle zu Oldenburg », paru dans le *Jahrbuch für die Geschichte des Herzogtums Oldenburg*, XVII (1909), pp. 154-175.



La statue de sainte Gertrude dans la Collégiale de Nivelles.

Cette photographie a été publiée déjà dans le fascicule 19 du *Folkton boucon*, à propos d'un article de M. Anne Brulé, sur le Pilier de Madame Gertrude, mais nous le reproduisons encore dans l'intérêt des lecteurs de nouvelle étude. (La Rédaction.)



*Statue de sainte Gertrude, de Nivelles,
dans la Chapelle Sainte-Gertrude d'Oldenbourg (Allemagne)
(Extr. de von Ryckel, *Vita S. Gertrudis*, 1632.)*



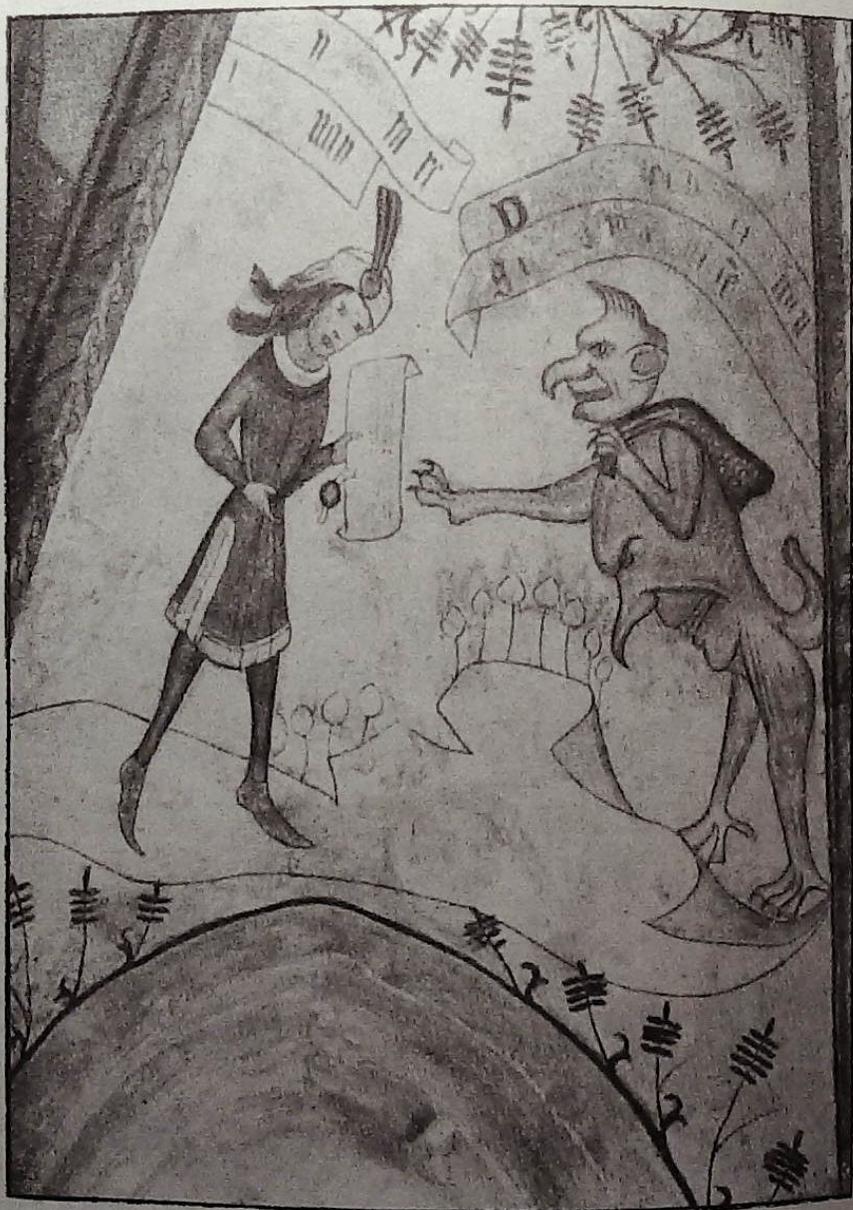
*Vue intérieure de la Chapelle dédiée à Sainte Gertrude de Nivelles, à Oldenbourg
(Allemagne) et de l'ensemble des fresques naïves reproduisant la légende.
(Extr. du D. Kohl, *Die gemalte im Chorgerölbe der St. Gertrudenkapelle zu
Oldenburg.*)*



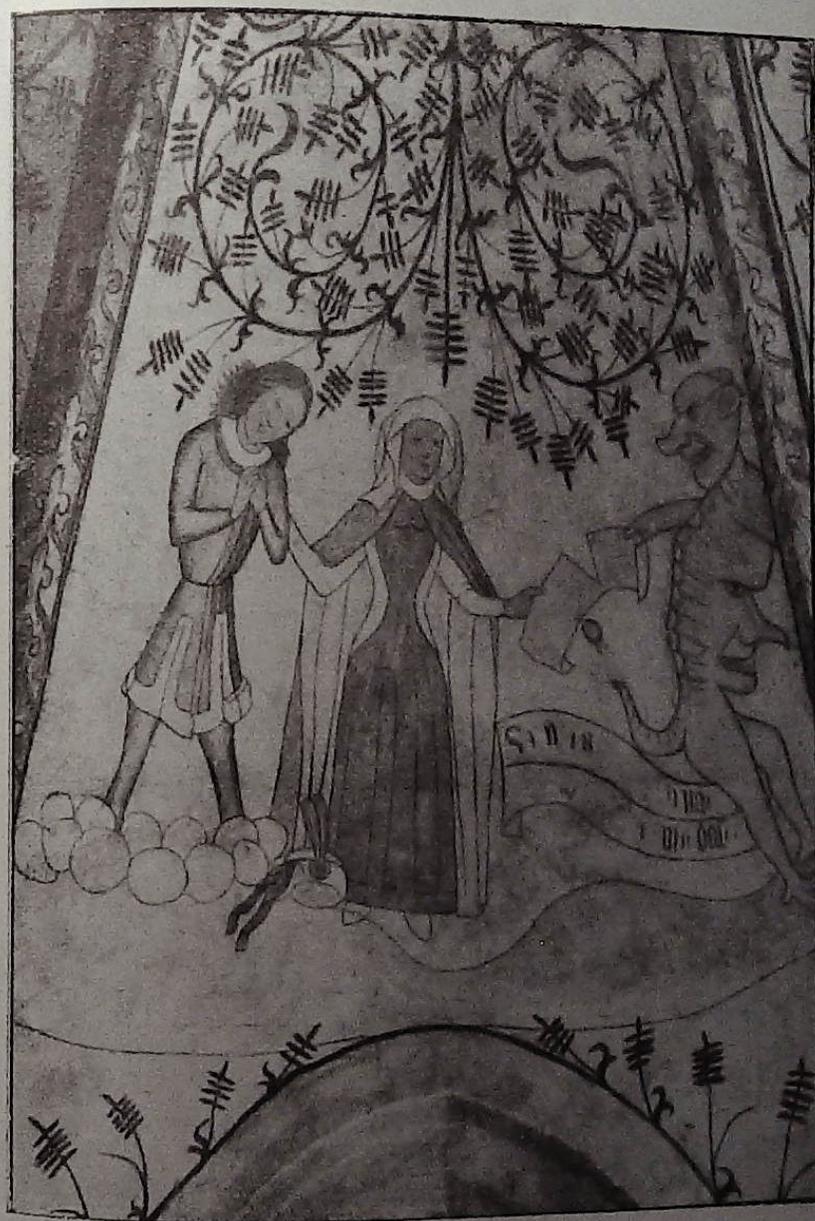
Fresque de la Chapelle de Sainte-Gertrude, à Oldenbourg, premier panneau.



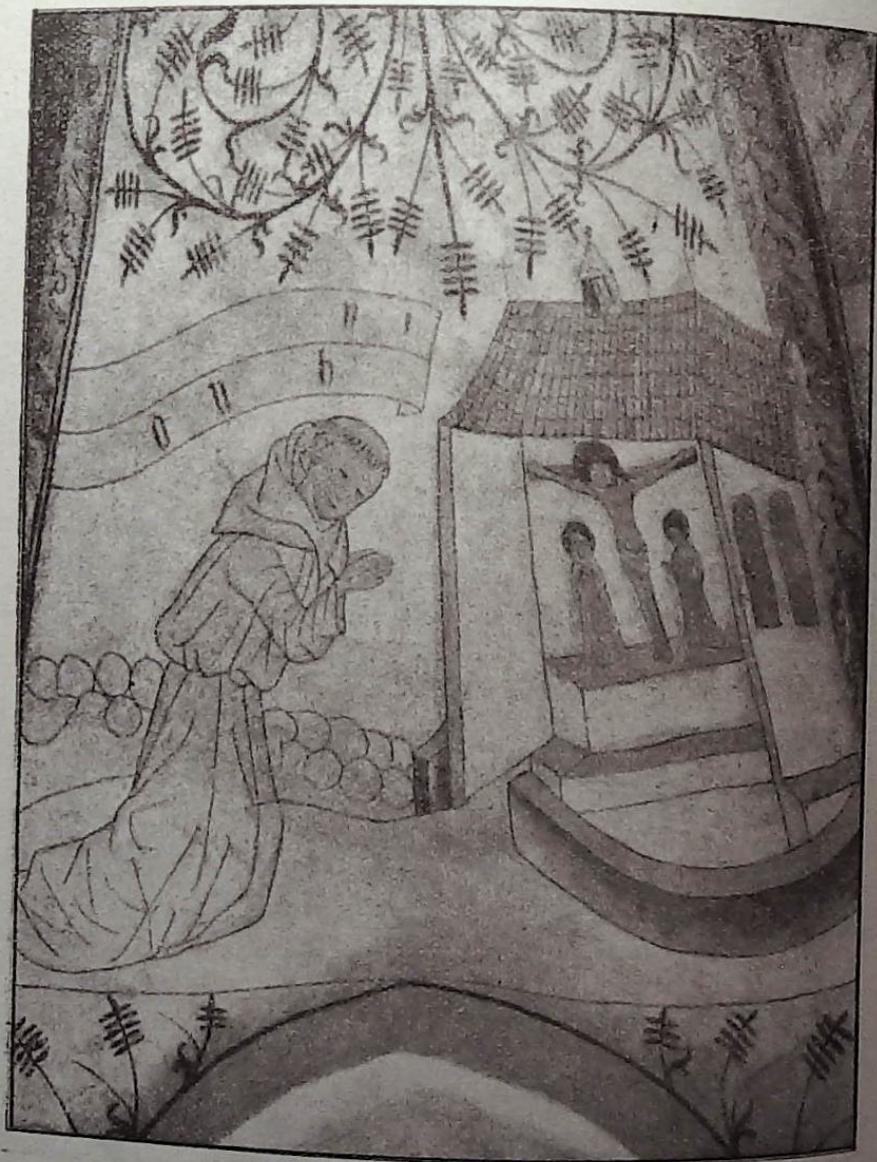
Fresque de la Chapelle Sainte-Gertrude, à Oldenbourg, deuxième panneau.



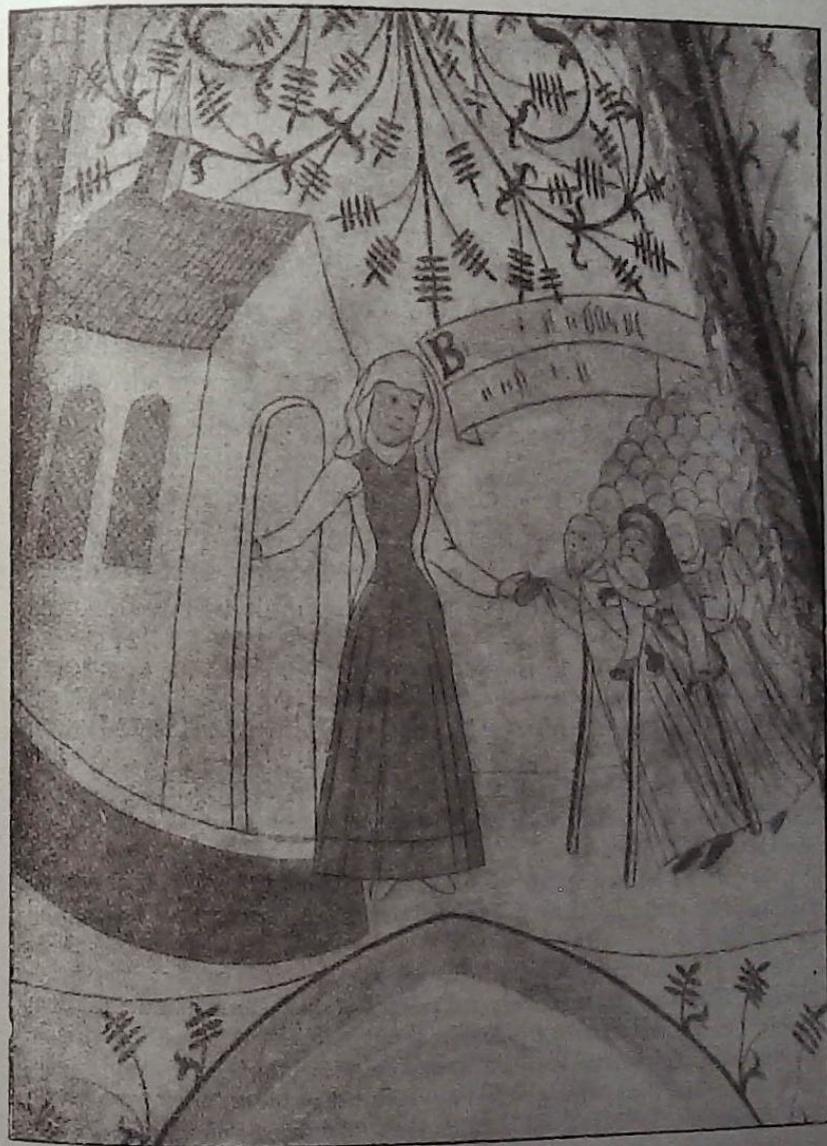
*Fresque de la Chapelle Sainte-Gertrude, à Oldenburg, troisième panneau.
Important au point de vue de la thèse soutenue ici.*



*Fresque de la Chapelle Sainte-Gertrude, à Oldenburg, quatrième panneau.
Important au point de vu. de la thèse soutenue ici.*



Fresque de la Chapelle Sainte-Gertrude, à Oldenbourg, cinquième panneau.



Fresque de la Chapelle de Sainte-Gertrude, à Oldenbourg, sixième panneau.

malgré l'éloignement (1). L'auteur a lu Willem van Hildegaertsberch dans l'édition vieillie de Clignett; il connaît G. a Ryckel et ses deux publications toutes différentes (2); il s'est renseigné à bonne source sur les survivances locales de la version mosane. Par contre, nous constaterons, sans d'ailleurs lui en faire un grief, qu'il s'est trompé quand il signale deux cœurs (p. 42: *zwei Piqueherzen*) sur la pierre tombale de Heppeneert, et lorsqu'il affirme, dans son ignorance de la châsse de Nivelles, que les fresques d'Oldenbourg sont les plus anciennes figurations plastiques de la légende du chevalier, appelée « néerlandaise » par erreur (3), alors que celle-ci s'est formée dans la capitale du Brabant wallon et répandue de là en pays de langue germanique. Ce qu'il écrit sur l'origine de la légende, où il se refuse comme nous à voir une influence germanique (4), doit être précisé au point de vue chronologique par ce que nous avons dit plus haut, quand nous avons démontré que la légende du chevalier est issue de celle de Théophile, à l'époque où fut conçu le projet de la châsse (5).

Nous ne suivrons pas le commentateur allemand dans son analyse des fresques ni dans sa tentative louable de les ramener toutes les six au même sujet : le succès, semble-t-il, a couronné

(1) D. KOHL, *Die Gemälde im Chorgewölbe der St. Gertrudenkapelle zu Oldenburg*, dans le *Bericht über die Tätigkeit des Oldenburger Vereins für Altertumskunde und Landesgeschichte*, XVII (1909), pp. 28-59.

(2) Sur la foi de Potthast, il s'est mis, lui aussi, à la recherche d'une édition de 1607. Nous avons montré plus haut que celle-ci n'a jamais existé.

(3) D. KOHL, *op. cit.*, pp. 46 et 58 : « Als einzige bildliche Darstellung der niederländischen Legende von St. Gertrud, dem Ritter und dem Teufel. »

(4) « Indes ist man mit der Herbeiziehung solcher mythologischen Entstehungsgründe oft zu rasch bei der Hand... Nur in dem Motiv des Minnetrunkes scheint sich mit Sicherheit etwas Mythisch-Heidnisches zu verbergen. » D. KOHL, *op. cit.*, pp. 44-45.

(5) « Die Entstehung der Sage fällt also in die Zeit von etwa 700 bis 1300. » D. KOHL, *op. cit.*, p. 44. — Comme tant d'autres, n'a pas distingué nettement les deux publications très différentes G. a Ryckel, et ne s'est pas rendu un compte exact de ce que renferme son premier ouvrage. Celui-ci n'est que l'édition, peu soignée si l'on veut, « détestable » même, selon M. Vander Essen, des *Vitae* manuscrites de sainte Gertrude : 1° la *Vita S. Gertrudis* écrite vers 670 par un contemporain de la sainte; on en conserve copie du VIII^e siècle à la bibliothèque de Montpellier. H. E. *Die Anfänge des Karolingischen Hauses*, Berlin, 1866, a donc

ses efforts (1). Nous n'insisterons que sur deux fresques, qui présentent pour nous un intérêt tout particulier : l'une, où le chevalier remet le pacte scellé à un démon grimaçant, étrangement bicéphale, portant sur l'épaule gauche un sac plein d'écus; l'autre, où la sainte sauve le chevalier, qui se trouve à sa droite, les mains respectueusement jointes, et arrache au diable récalcitrant le pacte fatal qui se déchire par le milieu en laissant aux mains de sainte Gertrude le morceau auquel le scel est appendu. Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs une reproduction de ces scènes.

En résumé, la châsse de Nivelles, les fresques d'Oldenbourg et le drapelet de Vorst nous ont conservé trois représentations plastiques de la légende du chevalier, respectivement du XIII^e, du XV^e et du XVII^e siècles.

Au moment de terminer cet exposé concernant la diffusion de la légende, il nous reste à souligner le point capital de sa *localisation* (2). Comme une végétation luxuriante, elle a

de contester son antiquité; 2° la seconde vie, *Virtutes S^{ae} Gertrudis*, est du VIII^e siècle; 3° la *Vita tripartita* est du XI^e siècle. C'est là que figure notre légende. Kohl pouvait donc circonscrire son origine entre 1000 et 1300. Mais nous avons démontré que la légende ne fait pas partie intégrante de la *Vita tripartita* : la tradition manuscrite ne remonte guère au delà du XV^e siècle. Heureusement, la châsse, avec ses bas-reliefs, nous permet de préciser et de reporter la légende au XIII^e siècle.

(1) Le R. P. VAN DEN GHEYN était plus sceptique. Il n'admettait pas que le Chevalier fût le jeune prince d'Austrasie dont il est question dans les *Vitae* comme d'un prétendant de Gertrude, et il considérait cette identification de Kohl comme une pure conjecture. Une autre critique à l'adresse de cette interprétation, c'est que le décès de sainte Gertrude doit tomber entre la signature du pacte et la délivrance du Chevalier, conjecture que rien ne justifie, ni dans la légende, ni dans les fresques où la sainte apparaît toujours (c'est-à-dire trois fois) en costume d'abbesse, sans que rien ne dénote le grand changement qui serait survenu. (Cf. KOHL, *op. cit.*, p. 59, n. 1.)

(2) Citons, à ce propos, et à titre de comparaison, l'exemple le plus typique de *localisation* qui nous soit connu. Dès le XI^e siècle, toute l'Allemagne du Nord, était répandue l'histoire légendaire de Ponce-Pilate et de son châtement, mais le procureur devenus, pour les gens de là-bas, un compatriote dont on connaît le lieu de naissance : « ... In Oberdeutschland, wo bereits um Volke der Glaube verbreitet war, dass Pilatus aus der Forelheim stamme. » E. VON DONSCHÜTZ, *Christusgen zur Christlichen Legende*, dans *Texte und Geschichte der Altchristlichen Literatur*, III :

étendu au loin ses ramifications; bien plus, elle a pris racine en plus d'un endroit, où elle a poussé comme une plante nouvelle, une fleur du terroir : d'abord sur les bords de la Meuse, où nous l'avons vue nettement localisée dans l'humble village de Heppeneert, résidence du *Kaartridder*; ensuite dans une petite ville liégeoise, berceau présumé de la sainte. Non seulement on connaissait à Landen l'histoire du chevalier, mais on y certifiait que sa miraculeuse délivrance s'était opérée en cette ville même. Cette croyance y était accréditée autrefois tant chez les esprits les plus éclairés qu'auprès des âmes simples et naïves, éprises de merveilleux. Bien plus, les magistrats de la cité ont voulu donner à ce miracle la consécration d'une attestation officielle et comme un « certificat d'origine ». Par un acte solennel, ils ont authentiqué cette nouvelle localisation de la légende.

Voici ce document unique, conservé par l'historien attiré de la sainte abbessé de Nivelles.

Le 20 mars 1482, les maires, échevins et conseillers de Landen — *tutores, scabini et decuriones civitatis Landensis, cum consilio et consensu provisorum ac tutorum templi in oppido nostro Divae Gertrudi dedicati* — attestent les miracles opérés par la sainte en leur cité. Parmi ceux-ci figure l'histoire du chevalier, comme étant arrivée à Landen. Voici en quels termes :

Eques quidam omnibus bonis mobilibus spoliatus, et in desperationem actus, locum et aditum praebuerat insidiis diaboli, adeo ut ei corpus et animam devoveret. Sed diva Gertrudis tam misere pereuntem miserata, sui amoris divini meritis, et apud Deum intercessione, eundem tam foeda et exitiali servitute liberavit, ecclesiae reddidit, Deo reconciliavit.

Cette liste officielle des miracles opérés par sainte Gertrude à Landen fut authentiquée et légalisée comme suit :

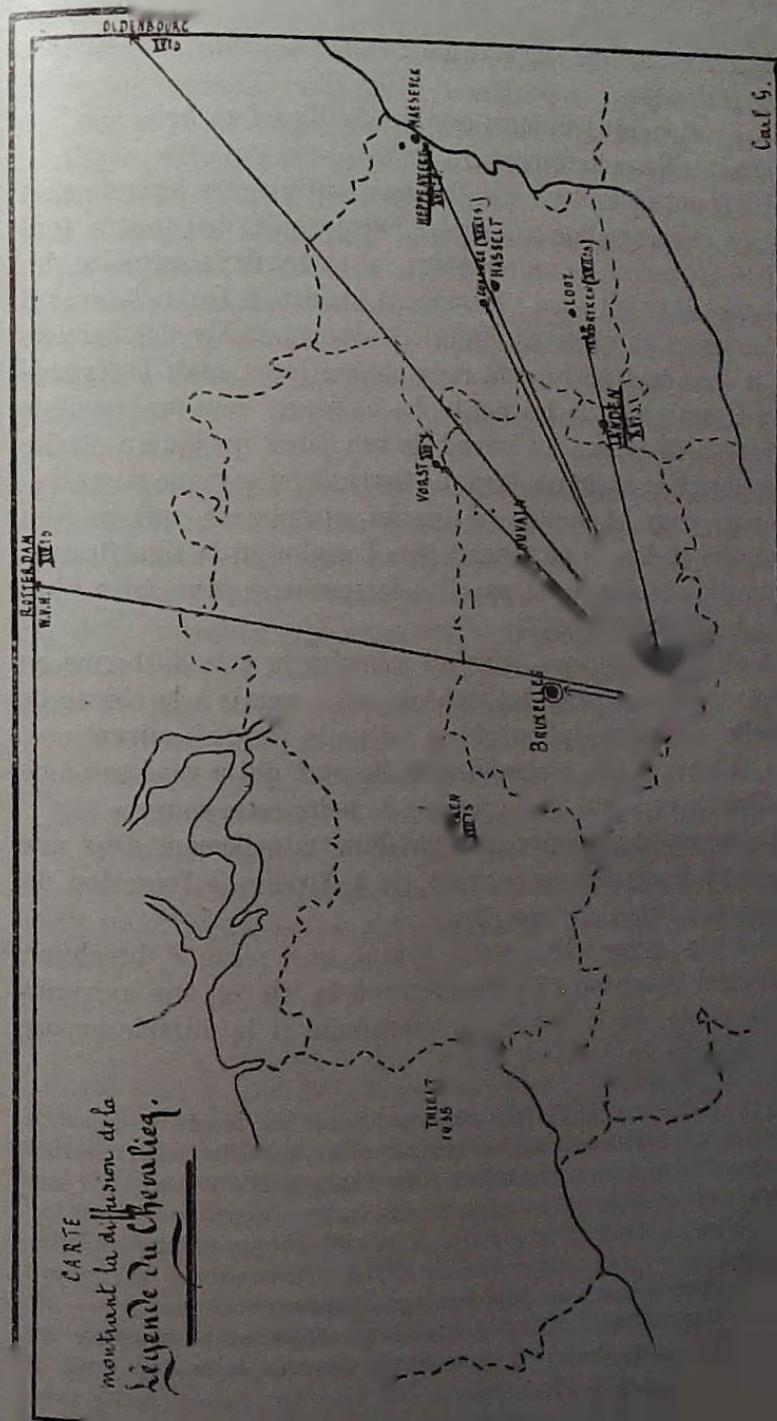
In quarum rerum fidem et in veritatis confirmationem, nos consules, scabini et decuriones oppidi Landensis collectim et communiter has litteras jussimus muniri civitatis et simul ecclesiae sigillo.

Actum 20 Martii, anno 1482.

Voilà ce qu'atteste Geldolphe a Ryckel (1). Le document original, muni des sceaux de la cité de Landen et de l'église de Sainte-Gertrude en la même ville, n'a pas été retrouvé ce jour.

* * *

(1) G. A RYCKEL, *Historia* (1637), pp. 363-67.



Reste à signaler un phénomène curieux, que nous appellerons *le vol en retour* de la légende.

Rien n'est éternel : comme toute œuvre humaine, les légendes sont périssables.

« Il en est tout ainsi que des feuilles d'un bois, » chantait mélancoliquement Du Bartas.

En maint endroit où elle florissait jadis, notre légende s'est étiolée de génération en génération jusqu'à disparaître tout à fait. Lentement, le souvenir s'en est effacé de la mémoire des hommes. Il en fut ainsi à Curange, à Landen, à Vorst — où sont comprises les scènes du drapelet — et même à Nivelles, berceau de la légende. L'herbe croît et la pluie efface... mais la légende fleurit toujours sur les bords de la Meuse, dans un modeste cimetière de village. Et quand de nos jours quelqu'un s'avise de commenter la châsse de sainte Gertrude, il invoque la version mosane pour expliquer les scènes diaboliques qui y sont sculptées et dont il ne connaît plus l'origine ni la signification primitive : le dérivé est appelé à la rescousse pour faire comprendre le prototype.

Ainsi nous trouvons, dans un mémoire lu à la Sorbonne en 1866 et consacré par deux archéologues français à la châsse de Nivelles, une description où on relève le passage suivant :

« Ailleurs, c'est un chevalier de Maseyck qui a voué son âme au démon et à qui l'on conseille de boire cette coupe » (1).

Le passage tout entier est reproduit textuellement dans une brochure anonyme, parue peu après à Nivelles, à l'occasion du jubilé de sainte Gertrude (2).

Pour la même circonstance parut une seconde brochure, également anonyme (3), consacrée à la vie et aux miracles de la sainte, où la châsse est reproduite et le miracle exposé tout au long. (4).

(1) A. ASSELIN et l'abbé DEHAISNES, *Etude sur la châsse de sainte Gertrude de Nivelles*, dans les Mémoires lus à la Sorbonne en 1866 (section d'archéologie), pp. 245 et suiv. Paris, 1867.

(2) *Vie et Miracles de sainte Gertrude*, trad. nouv. par l'abbé ***. p. 57. Nivelles, 1868. (L'exemplaire de la bibliothèque des Bollandistes, à Bruxelles, est intéressant par sa dédicace manuscrite, qui permet de percer l'anonymat sous lequel se cache l'auteur.)

(3) Dans l'*Essai de bibliographie nivelloise*, cette brochure est attribuée à Emm. Despret-Ferdinand. Cf. *Annales de la Soc. arch. de Nivelles*, X (1911), p. 25.

(4) *La Vie et les Miracles de sainte Gertrude, abbesse, patronne et protectrice de Nivelles, d'après les documents les plus authentiques, la plupart puisés dans des manuscrits inédits*, pp. 44-45 et pp. Nivelles, 1868.

Dans ce nouveau récit règne une étrange confusion (1). En effet, tandis que les éléments constitutifs en sont empruntés à la légende primitive, qui se déroulait à Nivelles, la scène se passe sur les bords de la Meuse, comme il conste dès le début :

« Au pays de Liège, non loin de Maseyck, on rencontre le « village d'Heppener, où sainte Gertrude avait autrefois un « sanctuaire fameux. Dans les environs de ce village s'élevait « le château de Borckhoff, appartenant à un chevalier puissant « qui s'appelait Riddert ou Riddart... »

La suite raconte le miracle d'après la version ancienne : on voit le démon pendu par la sainte au gibet, avec la corde destinée à étrangler le chevalier.

Et le narrateur termine par cette attestation empruntée à la version mosane :

« Les principaux incidents de cette tradition ont été attestés « par un religieux croisier de Bienborch, le frère Jean Halbach, « qui desservait la cure de Heppener... »

On le voit, l'auteur anonyme de cette brochure a confondu les deux versions rapportées successivement par G. a Ryckel dans ses *Vitae* de 1632 et dans son *Historia* de 1637. Il a transporté en pays lossain la première version, dont il ignorait le caractère nettement wallon, et il l'a authentiqué à l'aide d'une déclaration faite en faveur de la version mosane.

Son erreur est manifeste et, comme il est parmi les derniers qui se soient occupés du miracle, elle sera répétée après lui, si nous n'y prenons garde ; en effet, comme le constatait récemment un critique, c'est le dernier en date qui fait foi généralement (2).

* * *

(1) J'en ai trouvé une plus étrange dans un ouvrage allemand, cité plus haut. Voici quelle *olla podrida* nous sert son auteur. Je reproduis textuellement : « Ein Adliger von Lüttich wendet sich an einen Zauberer; der stellt ihm dem Dämon vor, welche Treue und Ergebenheit von ihm fordert, wogegen er ihm Reichthum und Ehre verspricht. Der Candidat, der alles das Seine durchgebracht, willigt ein und verspricht dem Herrn zu entsagen; da fordert der Teufel eine gleiche Absage von der Mutter des Herrn, wozu sich jener aber nicht entschliessen kann, und die Unterhandlungen zerschlagen sich. » H. B. SCHINDLER, *Der Aberglaube des Mittelalters*, p. 280. Breslau, 1858.

(2) « Celui qui fait foi, c'est le dernier en date. Car il y a chose qu'on ne sait pas assez : c'est que les historiens sont fabricateurs de dictionnaires. Ils se copient presque manque chez l'un manque également chez l'autre, se perpétuent. » J. BAINVILLE, « Comment on écrit *Revue Générale*, LVII (1924), p. 406.

Le moment est venu de lier la gerbe.

En groupant les diverses données éparses dans ce travail, nous arrivons à la synthèse suivante :

La légende de Théophile, venue d'Asie en Europe, propagée surtout en France et en Wallonie, a produit au XIII^e siècle un succédané à Nivelles, à la suite d'une double transformation qu'on voit s'accomplir ailleurs en partie.

La plus ancienne représentation se rencontre sur la châsse de sainte Gertrude, à Nivelles, au milieu des bas-reliefs représentant les miracles opérés par la sainte abbesse après sa mort (1).

Au siècle suivant, la légende se répand avec le culte de la sainte et pénètre dans la littérature populaire flamande. Un poète néerlandais s'en empare et compose un poème moral, destiné à des âmes pieuses, en altérant le thème conformément au but poursuivi : le miracle s'accomplit du vivant de la sainte en faveur d'un galant chevalier.

Une dernière version représente la libératrice céleste chevauchant derrière son protégé, au lieu d'exécuter par la hant l'ennemi du genre humain.

Grâce à la poésie populaire, aux représentations sculptées, peintes ou gravées, aux adaptations scéniques et aux figurations animées dans les cortèges religieux, la légende rayonne de toutes parts, spécialement vers l'Est : on la rencontre à Louvain, à Vorst, à Landen, où elle se *localise*; à Looz, à Curange et jusque sur les bords de la Meuse, à Heppeneert, où une pierre tombale, aux armoiries mal interprétées, conserve jusqu'à nos jours la tradition *localisée* du KAARTRIDDER.

Dans son vol capricieux, la légende du chevalier franchit les frontières : on la retrouve au XV^e siècle dans le grand-duché d'Oldenbourg.

Par leurs écrits, les hagiographes ont contribué à leur tour à la diffusion de la légende, qui ne figure pas dans les biographies très anciennes de la sainte, mais seulement — en ajoute — dans un manuscrit récent de la *Vita Tripartita*, copié au XV^e siècle. Une part plus importante revient à deux écrivains du XVII^e siècle : G. DE REBRIETTES, seigneur d'Escœuvres, et surtout G. A. RYCKEL, abbé de Sainte-Gertrude, à Louvain. Celui-ci publie, en 1632, trois anciennes biographies avec *in fine* la légende primitive

(1) De même, les sculptures de la porte Samson, à la collégiale de Nivelles, nous font « toucher du doigt les apports de l'Orient l'art roman des XI^e et XII^e siècles ». R. DUPIERREUX, *La wallonne*, p. 63. Bruxelles, 1914.

du chevalier; en 1637, il compose une remarquable *Historia* de sa Patronne (traduite en 1639), avec la version mosane du miracle, rédigée et attestée par le R. P. Croisier Jean Halbach.

De nos jours, la légende languit et tend à disparaître. Les souvenirs archéologiques qui nous en restent — bas-reliefs, fresques et drapelets — sont compris à peine; les rares traces qu'on en relève dans les traditions populaires sont recueillies pieusement par les folkloristes (1). Cependant, elle fleurit toujours à Heppeneert, où une pierre tombale en matérialise le souvenir. C'est à cette version mosane, toujours vivace, qu'on a eu recours pour expliquer les fresques d'Oldenbourg et même les deux bas-reliefs de la châsse de Nivelles : spécimen curieux du *vol en retour* de la légende.

Dans sa version rationaliste, où la malice humaine s'est orgueilleusement substituée à l'intervention miraculeuse, la légende s'est épanouie en de nombreuses variétés, et jusque dans le roman (2), pour la délectation des enfants, grands et petits, obsédés par la terreur du démon et par l'espoir de rire à ses dépens.

A côté de celle du chevalier, la légende orientale de Théophile a fait éclore en Europe d'autres légendes congénères, où se retrouve le trait commun du pacte avec Satan, comme celles de Robert le Diable, de Marion de Nimègue, perle de la poésie flamande, enfin celle du docteur Faustus, vulgarisée par les *Volksboeken*, dramatisée par Marlowe et immortalisée par Goethe.

A l'encontre de plusieurs auteurs et de la tradition, répandue surtout par la *Légende dorée*, nous pensons que le pacte de *Théophile* avec le démon est le véritable PROTOTYPE du motif hagiographique fécond, dont nous avons étudié la diffusion et l'évolution (3). La conception première fut inspirée proba-

(1) Voir surtout les recueils de WOLFF et de DE COCK-TEIRLINCX. Dans un de ses derniers ouvrages, le célèbre folkloriste flamand énumère les nombreuses légendes diaboliques dérivées du miracle de Théophile. Celle du Chevalier n'est pas même citée. A. DE COCK, *Volkssage, Volksgeloof en Volksgebruik* (III, Duivelsgeloof, vooral in op onze dagen), pp. 42-43. Anvers, 1918.

(2) PIERRE VEBER, *L'Homme qui vendit son âme au* Paris, 1918.

(3) Du temps de saint Basile, évêque de Césarée un *famulus*, brûlant d'amour pour la fille de Dieu, se donne corps et âme au démon le cœur de sa jeune maîtresse. Il son le remords avant le terme fatal, il est

blement par les récits évangéliques, en particulier par l'évangile de saint Mathieu, répandu en Asie Mineure dès le deuxième siècle, et qui contient la plus ancienne relation de la *Tentation de Jésus dans le désert* et la première mention d'un pacte avec Satan (1).

* * *

Telle est, sommairement esquissée, la synthèse de notre travail sur une légende brabançonne, son origine, son développement

quarante jours de prières et de mortifications. Cf. H. B. SCHINDLER, *op. cit.*, p. 277 : « Eines der ältesten Vorkommnisse ist das, was in den Zeiten des Kaisers Julian, ins 4^e Jhr. fallend, im Leben des H. Basilii... erzählt wird. » Il paraît que ce miracle fut raconté par Helladius, successeur de saint Basile, et inséré dans la vie du saint, écrite à la fin du IV^e siècle par saint Amphiloque, évêque d'Iconium (éditée et traduite par F. CAMESIS dans la *Patrologie grecque* de MIGNÉ, t. LXXIII et LXXVII).

Malheureusement, cette *Vita* de saint Basile est apocryphe et ne date que du IX^e siècle; elle fut écrite alors par quelqu'un *veri vel ficti nominis Amphilochius*. Or, comme l'évêque du même nom avait composé au IV^e siècle un *encomium* de saint Basile, on lui attribua également la *Vita* apocryphe, qu'on vieillissait ainsi de cinq siècles. « Decepit ea res plerosque sequioris aevi scriptores », ajoutent les doctes Bollandistes. Voir la vie de saint Basile dans les AA. SS., juin, t. II, pp. 807 et suiv., et surtout l'appendice : *De vita S. Basilii apocrypha et S. Amphilochio episcopo Iconiensi perperam imputata* (pp. 936 et suiv.). Quant au prétendu témoignage d'Helladius, le commentateur des *Acta Sanctorum* renvoie au t. VII de mai, p. 52, où est relaté un contrat identique du V^e siècle, mais d'après les *Acta* de la bienheureuse Marie d'Antioche, *diu post rem gestam Antiochae scripta ex traditione*, puis il conclut : « Mihi tamen verosimilius est, eundem qui Amphilochium mentitus est, mentiri etiam Helladium potuisse. » (p. 953).

Après ce qui précède, on relèvera aisément les ignorances et les erreurs dans le passage suivant : « Verder wordt dan het oudste schriftelijk verbond met den duivel vermeld in het leven van den H. Basilius, aartsbisschop van Caesaraea, in Cappadocie, geschreven door Amphilochius van Cyzicus (*lisez* Iconium) in de IX^e eeuw; ... en het vroegste voorbeeld van een met bloed geschreven acte vinden wij in het mirakelspel van Theophilus in de XIII^e eeuw. A. THYM, *art. cit.* (*Versl. en Meded. K. V. A.*, 1890, p. 66).

(1) S. Mathieu, IV, 1-11. Cf. S. Marc, IV, 1-13. Ce dernier qui, pour composer son évangile, s'est généralement servi de celui de S. Luc, a utilisé en cet endroit l'œuvre de S. Mathieu, puisque son modèle habituel se contente de nommer, en un verset unique, la Tentation dans le Désert (I, 13). — Cf. E. RENAN, « La Tentation du Christ », dans *Études d'histoire religieuse*, p. 424. Paris, 1857.

et ses transformations (1). Si modeste qu'en soit le sujet, nous osons espérer qu'il n'est pas dépourvu d'intérêt, faisant nôtres les belles paroles d'A. van Gennep, le grand folkloriste français : « De même que la poésie, le conte a une valeur largement, exactement humaine. Il exprime par des moyens très simples et très frustes les images et les sentiments dont vit l'humanité tout entière. »

JEAN GESSLER.

Professeur à l'Athénée de Hasselt.

(1) Voir dans HJ. LUNDGREN, *op. cit.*, pp. 132 et suiv., le chap. VII, consacré à la légende de Théophile en rapport « med andra medeltida berättelser ».

Parmi les ouvrages qui n'ont pu être consultés, je citerai, non sans regret : J. ACONTIUS, *De Stratagematibus Satanae*. Ed. nova. Chemnitz, 1791; B. MARÉCHAUX, *Le Démoniaque dans la vie des saints*; P. VERDUN, *Le Diable dans la vie des saints*, 2 vol.; P. TOLDO, *Leben und Wunder der Heiligen im Mittelalter*, paru dans les *Studien zur vergleichenden Literaturgeschichte*, II. Berlin, 1902; abbé LÉCANU, *Histoire de Satan*. Paris, 1861; HUGO FRIEDRICH VON BLOMBERG, *Der Teufel und seine Gesellen in der bildenden Kunst*. Berlin, 1867.

J'ai sous les yeux un ouvrage postérieur du R. P. B. MARÉCHAUX, *La Réalité des apparitions démoniaques*, Paris, 1899 (Bibl. des sciences psychiques). On en peut juger par cet extrait de la préface : « Ce travail a pour but d'établir, d'après les règles de la certitude historique, la réalité externe et physique des apparitions de Satan que relate avec tant d'abondance la *Vie des Saints* » (p. 16). Malgré cette alléchante promesse, je n'y ai rien trouvé concernant notre sujet.

Amulettes.

Dans les villes quantités de gens de tous les rangs sociaux, tout en ne reconnaissant aux amulettes aucune âme, aucun cœur, aucune conscience, sont néanmoins convaincus que le port de certains emblèmes, dénommés « porte-bonheur », les préservera d'une infinité de maux, accidents de toute nature et maléfices. Ils n'oseraient entreprendre aucun voyage, aucune excursion quelconque sans être munis de leur emblème préféré. Ces « porte-bonheur » ou breloques sont excessivement variés : des petits éléphants, de minuscules cochons, un trèfle à quatre feuilles, le chiffre 13, une coccinelle, un fer à cheval, un scarabée, une branche de gui et quantité de mascottes et figurines. Pauvres citadins ! Les campagnards se gaussent agréablement de cette mentalité spéciale propre aux gringalets des villes. « Rien d'aussi nigaud qu'un Bruxellois, disent-ils, qu'un autre Bruxellois. » Voyons, si dans le domaine de cette crédulité naïve l'histoire de la paille et de la poutre dans l'œil ne leur est pas applicable. Comme le campagnard est profondément religieux il n'attache aucun prix aux amulettes qui n'ont à son sens aucune signification mystique, mais comme il est en même temps crédule et superstitieux, il se fait des principes religieux, dont il prétend néanmoins ne pas vouloir se départir, une conception absolument erronée; l'idée fautive qu'il se fait des préceptes religieux le plonge dans la superstition. Autant que le citadin il a des amulettes préservatrices de maux et de maléfices. Le « porte-bonheur » le plus efficace et le plus avidement recherché à la campagne, c'est un clou de cierge pascal qui préserve ceux qui le portent dans leurs vêtements, de la danse de Saint-Guy et du mal caduc. Enfoui sous le seuil à l'entrée des demeures et des étables il préserve contre les maléfices des sorciers (*kwade hand*). Quelques peuplades primitives ont la même foi dans certaines substances molles naturelles. Au Ruanda, dit le Père Alexis Arnoux, on retire volontiers des amulettes du beurre et même de la graisse d'un animal dont les entrailles ont donné une réponse favorable aux augures.

Une dent trouvée au cimetière pendant que le prêtre bénit la fosse avant l'enterrement d'un membre de la famille doit infailliblement guérir les névralgies faciales et la rage de dents.

Deux fétus de paille recueillis dans l'aire de la grange au moment que sonne l'angelus, ou à minuit précise, superposés en forme de croix de Saint-André et liés à leur intersection

au moyen d'un fil rouge, préservent de l'apoplexie et tarissent les hémorragies.

Une poignée de terre, prise à minuit sonnant, sur la tombe d'un enfant enterré en dernier lieu, procurait au conscrit le jour du tirage au sort huit chances sur dix de tirer un bon numéro.

Une amulette aussi singulière que malpropre qui guérit instantanément l'érysipèle, c'est la loque bleue au moyen de laquelle on a étranglé une taupe mâle. Dans les campagnes il y a quantité de guérisseurs d'érysipèle (*roosaflezers*). Ceux-ci frottent la loque bleue sur les téguments pris d'érysipèle, pendant qu'ils récitent une prière appropriée, ou l'évangile de Saint-Jean. Un de ces guérisseurs — un cultivateur de Wambeek — ayant succombé à une érysipèle du bras — plus probablement un phlegmon infectieux — fut considéré par ses voisins comme un téméraire parce qu'il avait consenti à guérir trop d'érysipelateux et qu'ainsi il avait « tiré trop de feu » (*sic*) dans son propre bras. Rien de nouveau sous le soleil. Au Wawanga (1) un remède contre les maladies consiste à attraper vivante une taupe. Le malade et sa famille se réunissent devant la porte de la cabane. La personne qui a attrapé la taupe la tient par une patte et le malade d'abord, puis cette personne, puis les autres, crachent sur elle, chacun à son tour en disant : « Oh ! nos ancêtres ! assistez-nous, et faites que cette taupe enlève la maladie. » La taupe est alors placée vivante dans un trou et un pot renversé sur elle. Si elle se creuse un chemin sous terre dans une direction qui l'éloigne de la cabane, le malade guérira, si c'est dans une direction contraire, le malade mourra ; les ancêtres ont été sourds à la prière.

Une mention toute spéciale doit être faite de la trop fameuse prière de Charles-Quint, trouvée sur le Saint-Sépulcre et envoyée par le pape à Charles-Quint, prêt à partir pour la guerre.

Je transcris les curieux commentaires qui précèdent cette prière :

Celui qui lit cette prière tous les jours ou l'entend lire, ou la porte sur lui, ne mourra pas rapidement, ne sera pas noyé, ni ne périra dans les flammes. Aucun poison ne pourra lui nuire, il ne tombera pas aux mains de ses ennemis et ne sera pas vaincu dans les champs de bataille. Quand une femme est au travail d'enfantement, qu'elle cette prière, ou la fasse lire, ou la porte sur elle ; elle sera et, à la naissance, si on met la prière sur le côté droit de celui-ci sera préservé de tous les malheurs. Celui qui

(1) K.-H. DUNDAS. *The Wawanga and other district.*

n'aura jamais le mal caduc et s'il rencontre dans la rue quelqu'un atteint du mal de Saint-Jean ou de Saint-Corneille, il n'a pour le guérir que de placer la prière sur le côté droit du malade. Celui qui se moque de cette prière doit faire pénitence.. La maison où se trouve la prière ne sera jamais endommagée par la foudre ni par l'éclair; et celui qui la lit journallement ou l'entend lire recevra, trois jours avant la mort, un signe de Dieu par lequel il comprendra que le jour du trépas est arrivé.

La prière dite de Charles-Quint me semble damer le pion à tous les talismans et amulettes, elle me paraît indispensable aux généraux et soldats, aux marins, aux futures mères et aux directeurs des compagnies d'assurances qui ne manqueront pas de la coller à la police de leurs assurés.

* * *

De tout temps, l'homme s'est évertué à soulager et à guérir ses maux, il s'est consacré à trouver les moyens propres à prévenir tout ce qui pourrait nuire à sa personne, à sa famille, à son bétail et à ses moissons. Dans l'ignorance absolue des événements futurs, il semble invoquer le destin pour qu'il lui soit favorable. Le tableau du peintre Jef Leempoels nous fait admirablement saisir cette mentalité générale : quantité de mains sont tendues suppliantes vers le destin; la main laiteuse de la châtelaine, la main osseuse du vieillard, la main calleuse de l'ouvrier, la main crispée du malade, la main enchaînée du forçat; mais le Destin, impassible, implacable, reste sourd aux appels désespérés.

Dans les siècles antérieurs il n'a pas été possible de dépister les causes des maladies, d'en connaître la nature intime et le siège précis; de là, les conceptions erronées relatives à l'influence que peuvent exercer les métaux, les végétaux et les animaux sur les maux qui affligent l'espèce humaine. Ces conceptions fausses se sont conservées, même dans les sociétés où la civilisation est fort avancée, et s'enracinent dans certains cerveaux, d'autant plus facilement que ceux-ci sont plus impressionnables. Ce sont d'abord les femmes qui sont les prosélytes des amulettes à cause de leur imagination trop vive; les rêveurs, les lunatiques, les joueurs, les marins et tous ceux qui planent au-dessus des réalités de la vie ont un penchant irrésistible aux croyances occultes, ils ont foi dans le pouvoir mystérieux des amulettes. L'océan de la sottise humaine est incalculable.

D^r POONT, père.

Le Jeu du Drapeau en Rhénanie (1).

D'après Wrede, dont la *Rheinische Volkskunde* est devenue le manuel classique du folklore rhénan, le *Fahnenschwingen* est resté l'un des rites de la kermesse en Rhénanie. Wrede décrit ainsi ce jeu (p. 202):

« En beaucoup d'endroits, les jours de kermesse et surtout le dimanche et le lundi, les jeunes gens procèdent aux « Reispiehlen » (jeux du cortège). En tête marche le porte-drapeau, magnifiquement vêtu: il porte un pantalon blanc et une tunique brodée d'or, une écharpe multicolore et sur la tête une barette ornée de larges plumes. Il est suivi des jeunes gens du Rei (cortège), marchant deux à deux.

L'on va d'abord au presbytère. C'est là que la musique joue le Rei (ronde) et que l'on manœuvre le drapeau. Cette manœuvre est un art et nécessite un très long exercice.

L'artiste prend le drapeau dans la main droite et, en suivant le rythme de la musique, fait tourner trois fois le drapeau au-dessus de la tête; il en fait alors de même avec la main gauche, ensuite avec le bras droit étendu, et le bras gauche.

Vient alors une triple volte du drapeau devant le corps et derrière le dos.

L'homme se baisse et fait tourner le drapeau autour des jambes, mais le drapeau ne peut toucher le sol. Il lève maintenant la jambe droite, sous laquelle il fait passer le drapeau; de même sous la jambe gauche.

Après chaque mouvement, le drapeau est tourné au-dessus de la tête.

Tout le jeu dure un quart d'heure et requiert beaucoup de force et d'habitude. Il se renouvelle devant les maisons des autres notables qui n'omettent pas de se montrer reconnaissants pour l'honneur qui leur est fait. »

D'après Wrede, le jeu du drapeau serait encore pratiqué ici et là, mais dans toute l'étendue de la Province rhénane. Cependant, il semble « se cacher » comme dans le Brabant wallon. J'ai eu une excellente occasion de me documenter: toute une saison de « kermesse » (1922), la Haute Interalliée a procédé à une enquête — au point tique — sur les réjouissances populaires, qui ment en Allemagne une tournure militaire. des enquêteurs; jamais ils n'ont vu exécuter

(1) Voir *Folklore Brabançon*, 3^e

peau » au cours d'environ cinquante kermesses auxquelles ils ont assisté dans la zone nord d'occupation.

Il y a cependant encore à Neuss un peintre, M. Kohlschein, qui, en son temps, était un *Fahnenschwinger* réputé. Je tiens ce renseignement d'un archéologue, ami du peintre et qui m'a promis les photographies de vieilles gravures figurant au musée de Neuss et représentant le jeu du drapeau.

Enfin, j'ai assisté moi-même à une sorte de « jeu du drapeau » en 1921 : le dimanche de la Sainte-Trinité, se déroule sur le Rhin la procession de Cologne-Mülheim. A l'avant d'une des barques sur lesquelles prennent place les différents groupes de la procession, un homme agite un drapeau, d'après des figures apparemment bien déterminées. Cet usage est certainement très ancien, comme la procession, mais il y a lieu de se demander s'il ne s'agit pas ici de figures de signalisation marine.

J. FAICT,
Délégué adjoint de la H. C. U. T. R.

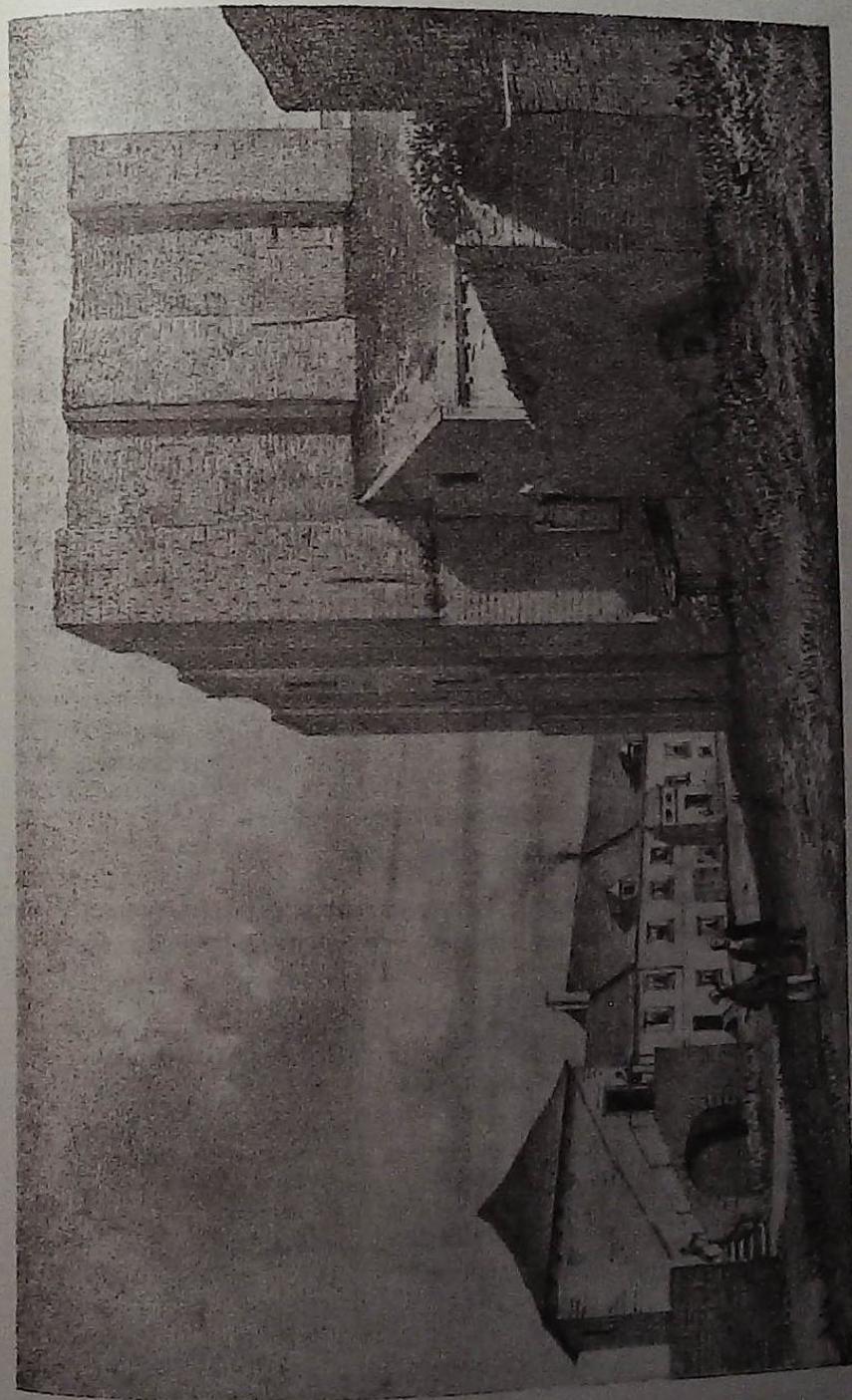
Curieuses enseignes (1).

Ath est aujourd'hui un chef-lieu d'arrondissement administratif du Hainaut. C'était au moyen âge la ville principale d'un *pagus* ou pays dénommé *Braebantum*, le Brabant ou Burbant. Elle possède encore un donjon carré, comme les tours des sarrasins à Corbais et à Nil-Saint-Vincent, signe évident de haute antiquité. On l'appelle toujours tour du Barbant, comme à Bouchain, la tour de l'Ostrevant. Ce pays de Brabant s'étendait à l'est de l'Escaut et au nord de la Haine. Il comprenait encore le sud de la Flandre orientale et le canton de Hal dans le Brabant actuel.

Cet aperçu historique n'est peut-être pas un argument suffisant pour publier dans cette revue quelques enseignes curieuses relevées dans les environs d'Ath. Je les présente néanmoins à nos collaborateurs comme un élément de comparaison et dans l'espoir qu'ils en signaleront d'analogues dans leur région.

A Irchonwelz : un rébus : A l'Arbre vert, l'arbre est peint en vert.

(1) Voir *Folklore Brabançon*, 3^e année, n° 15, p. 80.



La Tour Barbant, 116. A droite, vestiges de l'ancien château de Baudouin IV. La tour et le donjon du château construit en 1255. Mesure 20 mètres de haut, 14 de large. Murs de 3-70. A l'intérieur, comme cheminée. Restaurée en 1370 et 1406 mais sans transformation du style qui a été conservé jusqu'à nos jours.

En face, au-dessus d'un tonneau et d'un buveur qui contemple son verre :

*Non dè zo
Quel' bonn' bier' qui a
ichi.*

La même à Houtaing, avec légère variante :

*Non dè zo Desdeffe
Queule bonne bière
Que ta chi.*

A Houtaing encore :

*Assurance contre la soif.
10 c. l'action.*

Et près d'un abreuvoir :

*A l'Abreuvoir, Assurance
contre la soif.*

Un autre : *Au Coqueleur*, avec un coq bien peint.

N'oublions pas que nous sommes dans la région où se font des combats de coqs, dits coqs *batieux* (batailleurs).

A Ligne, à Saint-Antoine :

*Autant boire
ici qu'ailleurs.
Allons chez Maldienne.*

Plus loin, vers la Berlière : *Au dernier Sou*, qui fait penser au *dernier patard*, rencontré ailleurs.

A Mainvault, près du Mont :

*Ici pour conserver mes amis
Je ne leur vends jamais à crédit.*

Une autre : *Au Briqueteur*.

Au Bois, près de Renowelz :

*Au scieur de long
Débitant de bière
A n'mastoc del' chope.*

C'était déjà donné, avant la guerre.

Au pied du Mont de Mainvault : *Au Maréchal de Mon* (sic), et : à *Batisse Loiseau* (l'oiseau est un oiseau peint).

Et cette dernière pleine de fraîcheur : *A la Rose du Printemps*.

Je passe sur les nombreux : *Au Repos des Chasseurs; Au Soleil levant; Au Chant des Oiseaux; Au Tourne-bride*.

Les enseignes curieuses ont déjà fait l'objet d'enquêtes dans *Jadis* (1909, 13^e volume, pp. 161 et 1910; 14^e volume, pp. 11 et 42) et dans *Wallonia* (XXII^e année, n^o 2, février 1912, p. 102).

J. DEWERT.

Comment l'homme parle aux animaux domestiques.

Entre hommes et animaux il existe un langage, plutôt série d'expressions caractéristiques dont l'étude n'a, je crois, jamais été faite.

Il s'en faut de beaucoup que ce vocabulaire soit étendu; toutefois, telles qu'un patois, des expressions identiques se reproduisent uniformément dans un certain rayon.

On le conçoit, les mots employés sont brefs et renforcés par une intonation particulière ou un geste qui, le plus souvent, aident à la compréhension.

Le domestique fait démarrer son cheval en tirant sur le cordeau et en lançant un vigoureux : *hue!* Si le cheval manque de docilité, au premier commandement, un second, souvent renforcé d'un coup de fouet, est lancé, et cette fois ce n'est plus *hue!* mais *tute hue!*

Le cheval s'arrête lorsqu'on lui dit : *auwe!* se dirige vers la droite, au cri de *au ritté!* à gauche, à celui de : *à daille!* ou : *à dia!* ralentit s'il entend : *to doux*, tout doux, tout doucement.

Une vieille servante, rarement imitée aujourd'hui, appelait jadis les vaches pâturant dans les prés, en s'amenant à la barrière d'où elle modulait vigoureusement malgré son *au... à l'au, au... à l'au, au!* ou *veno! veno!* (venez!)

Le meilleur ami de l'homme, son chien, est *tai!* chassé par un *fourte!* est excité à la par *cherche!* se tient coi, sinon la ment de *couché!*

Poules, coqs et volailles sont, dant, dans notre région, tous leur apporte la pâtée aux cris

pikit! ou encore, et ceci plutôt d'importation, *glou, glou, glou!* et *tou outt... tou outt!*

Quant au porc, c'est plus bref, il se contente d'une seule syllabe : *tehou!*; parfois : *kich, kich!*

La vieille fille appelle son chat en pinçant les lèvres et en produisant un bruit léger assez semblable à celui de la musaraigne; elle fait souvent venir son vieux chat décrépi, le caresse et sans fin minaude des *m'fe, m'fe.. e'...me pôve fe!*

A la chèvre on dit : *bé bette!*

Enfin, le pigeon est assez docile à l'appel que son maître produit en sifflant une modulation imitant tant soit peu celle du rossignol.

En sifflant, le vieux Zante dialoguait avec ses canaris comme Fifine avec ses perroquets. C'était très curieux et surtout comique de le voir campé en face des cages dans lesquelles il détenait ses préférés et occupé, sérieusement, à exécuter les morceaux les plus beaux de son répertoire.

E. BOURGUIGNON.

Menus faits.

La Frairie Espère en mieulx. — Dans notre n° 19, p. 44, nous avons annoncé que les folkloristes de la province de Namur avaient fondé une société. Voici quelques détails complémentaires.

Cette société porte le titre de *Frairie Espère en mieulx*. Rappel du passé! En effet, *Frairie* est un vieux mot du terroir pour désigner une société, une association. « *Espère en mieulx* » est une devise autrefois en honneur dans le pays mosan. Au xvi^e et au xvii^e siècle, il y avait à Dinant une chambre de Rhétorique « *Espère en mieulx* ».

La nouvelle association, d'après l'article 2 de ses statuts, a pour but : « De recueillir le folklore de la province de Namur. Elle s'intéresse aux croyances et aux usages les plus divers, à tout ce qui touche à la vie traditionnelle : habitations, mobilier, vêtements, etc., à tous les souvenirs du passé. Elle s'efforcera de les faire mieux connaître, de les faire aimer, organisera des excursions, des expositions. »

La Frairie se propose de pratiquer la décentralisation. « Il est constitué par régions des sous-sections, groupant tous les membres d'une région déterminée (Dinant, Andenne, Ciney, Florennes, etc.). Tout en conservant des rapports étroits avec le comité provincial, les sous-sections jouissent d'une large autonomie en ce qui concerne leur organisation et leurs moyens de propagande et d'action dans la poursuite des buts communs... Le bureau provincial de Namur (composé d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire) s'adjoindra un délégué de chaque région. Les délégués auront voix consultative et délibérative au même titre que les trois membres ordinaires du bureau (art. 7 et 10).

L'organe attitré de la Frairie est *Le Guetteur wallon*, revue paraissant deux fois par mois depuis février dernier, et qui a déjà publié de nombreux articles de folklore et d'histoire locale.

Le secrétaire de la Frairie est M. Emile Dave, rue Delvaux, 10, Namur. Les Namurois habitant Bruxelles peuvent s'adresser à M. Félix Rousseau, archiviste aux Archives du Royaume, 27, Montagne de la Cour, Bruxelles.

Le bon Dieu de Gembloux. — Dans le n° 11 du *Folklore brabançon* (avril 1923, pp. 209 et suiv.), M. Jules Dewert a répondu longuement à la question posée par M. Em. de Munck sur le « bon Dieu de Gembloux ».

Il nous paraît intéressant de signaler deux locutions proverbiales relatives à ce dieu, et figurant pp. 388 et 389 du remarquable ouvrage de P.-M. Quitard, *Etudes historiques, littéraires et morales sur les proverbes français et le langage proverbial, contenant l'explication et l'origine d'un grand nombre de proverbes remarquables oubliés dans tous les recueils*. Paris, Techener, 1860.

« *Ressembler au bon Dieu de Gublou* : Comparaison populaire qui s'emploie en parlant d'un individu mal accoutré de plusieurs pièces d'habillement en mauvais état, qu'il porte l'une sur l'autre. Elle a pour fondement une tradition qui dit que les habitants de Gublou ou Gembloux, petite ville de Belgique, près de Namur, avaient coutume d'envelopper la statue de l'enfant Jésus de chiffons de toute espèce.

« Cette coutume n'était point particulière aux gens de Gublou. Il y avait autrefois, en divers pays, des paroisses où l'on représentait le Dieu des pauvres couvert de haillons, afin de leur faire mieux comprendre par ce symbole frappant que sa divinité s'était unie à leur misère, pour la consoler et la protéger. Quelle touchante et sublime glorification de la pauvreté que ces livrées de l'indigence portées par un Dieu que toutes les religions, avant le christianisme, n'avaient jamais montré que vêtu de pourpre et d'or!

« On dit aussi en proverbe : *Le bon Dieu de Gublou a plus de vertu que de force*. Hélas! ce Dieu, en recommandant d'avoir soin des pauvres, en se déclarant leur protecteur, en s'assimilant à eux, n'est point parvenu à les soustraire aux tribulations de leur sort. Ils sont délaissés, honnis, conspués, réduits à souffrir en ce monde mort et passion comme lui, et c'est pour cela qu'on dit que « le Dieu de Gublou a plus de vertu que de force ».

R. CORNETTE.

Quelques « spots » ou proverbes wallons de Jodoigne. — 1. — *Il a todé one pice po mette au trau* (1). — Il a toujours une pièce mettre au trou. — Pour indiquer que quelqu'un n'est jamais dans ses réponses.

2. — *I n'a que l'femère que saurte de s'maujonne*. — L'fumée qui sort de sa maison. — Pour qualifier l'avarice

3. — *Qui m'trepe, j'ès l'trepe*. — Qui me du en donne. — C'est-à-dire : Qui me fait plaisir, à

(1) La traduction littérale française ne proverbe.

réciproque. Egalement appliqué dans le cas contraire, mais par camaraderie.

4. — *I s'plaint ès i bague dins l'sauce.* — Il se plaint, et il baigne dans la sauce. — Employé pour répliquer à celui qui est heureux et qui se plaint pour une futilité.

5. — *Clair comme on brouvèt d'cheche.* — Limpide comme un bouillon de pommes séchées. — Réponse à celui qui ne peut prouver ce qu'il avance ou ce qu'il discute.

6. — *I fait de s'coutia one lambozette.* — Il fait de son couteau un mauvais couteau. — Pour dire qu'une personne abandonne une bonne chose pour une mauvaise.

7. — *C'est on plat pîd.* — C'est un plat pied. — Employé pour signifier un personnage hypocrite.

8. — *C'est on pèièspot.* — C'est un « mascarade » déguisé avec un masque. — Pour qualifier une personne perfide, fausse.

9. — *I vos de ça plat ès saque.* — Pour dire qu'une personne s'exprime sans hésitation ni sans pudeur.

10. — *I plauè des gnios.* — Il plie des genoux. — Pour exprimer que quelqu'un devient caduc.

11. — *I lait l'rosse.* — Il laisse la croûte. — Pour dire que quelqu'un est gravement malade, ou bien qu'il abandonne ce qu'il avait entrepris avec ardeur.

12. — *Ça n'sint ni l'trepe.* — Cela ne sent pas le boudin. — Employé lorsque l'on ne peut deviner ce qu'un autre croit devoir être connu.

13. — *C'est on r'nettî.* — C'est un « bien nettoyé ». — Pour qualifier un rusé ou celui qui profite de toute bonne occasion.

14. — *I ça mette se ses quate fûstes.* — Il s'est mis sur ses quatre fûtus. — Pour indiquer que quelqu'un, par extraordinaire, est en grande toilette.

15. — *Ce que vé d'rif ès r'va d'raf.* — Expression wallonne employée dans le sens de : « Bien mal acquis ne profite pas. »

16. — *I touerot on pû por ôie s'pia.* — Il tuerait un pou pour avoir sa peau. — Pour qualifier un avare.

17. — *Vos l'trapriz dins l'airé que r'verot avou des pèchons se s'dos.* — Vous le jetteriez dans l'eau, qu'il reviendrait avec des poissons sur son dos. — Pour dire que la chance sourit à quelqu'un.

OSCAR DUCHESNE.

Concours de Travaux Historiques et Folkloriques de 1924.

Rapport de la Commission à la Députation permanente.

Conformément au désir exprimé par l'unanimité des membres de la Commission, qu'il soit dit, dès le début de ce rapport, de combien le concours a dépassé leur attente. Nul ne pouvait s'attendre à ce que des travaux d'une si grande valeur soient présentés à l'appréciation du jury. Aussi l'embarras de la Commission a-t-il été grand, étant donnée l'insuffisance de la somme à attribuer ou à répartir. La Commission

tient à déclarer que tous les travaux, sauf un, auraient mérité une très légitime récompense. C'est avec regret, après de longues hésitations, que les membres se voient dans l'obligation de ne rien accorder à des ouvrages bien importants et qu'il serait utile même de pouvoir publier.

Neuf travaux ont été soumis au jury.

Six étaient rédigés en français.

Trois étaient rédigés en flamand.

Cinq étaient des monographies de communes ou d'une région. Quatre traitaient une question de folklore examinée spécialement au point de vue brabançon.

Voici maintenant la liste de ces travaux dans l'ordre de mérite dressé par la Commission :

1. *Légende du Chevalier voué au démon et sauvé par sainte Gertrude.* (Devise : « In Labore requies. »)

2. *Le Hopkwartier brabançon.* (Devise : « Terra arabilis nobilissima. »)

3. *La Médecine populaire du Brabant.* (Devise : « La médecine est la fille des songes. »)

4. *Sterrebeek. Histoire du village. Ses châteaux.* (Devise : « Conscience et Persévérance. »)

5. *De gemeente Thollembeek. Landkunde, Geschiedenis, Volkskunde.* (Devise : « Leer eigen bodem en volk goed kennen, om ze beter lief te hebben. »)

6. *Souvenirs Jodoignois.* (Devise : « Arx ab antiquo fuit. »)

7. *Le tissage à la main en Brabant wallon.* (Devise : « En suivant le fil de la trame de la chaîne. »)

La Commission a reçu un huitième ouvrage : *Volksspelen en Volksvermaken in Vlaamsch België* (devise : « Volksleute is Volksleven »), au sujet duquel elle n'a pas voulu se prononcer, attendu qu'il a été présenté incomplet. Ce travail était à l'impression, et les auteurs n'ont soumis que les pages imprimées. On n'a donc pu procéder à son classement ni émettre un avis suffisamment motivé, et la Commission tient à déclarer que l'on ne peut considérer ce fait comme une marque d'infériorité notoire.

Le neuvième travail : *Geschiedenis der gemeente Rummen* (devise : « Rust voest ») a été écarté. La Commission a estimé qu'il n'appartient rien de nouveau à ce que des historiens ont dit précédemment de la localité, et qu'il était dépassé de loin par les autres travaux.

Après deux longues séances, les ouvrages ayant été tous lus anticipativement par la plupart des membres, chacun des travaux l'objet d'un rapport écrit, détaillé et minutieux, par un une compétence toute spéciale dans la matière traitée, la a effectué le classement ci-dessus. Elle a décidé ensuite la prime de 2,000 francs et d'accorder : 1° une prime de GESSLER, professeur à l'Athénée royal de Hasselt, dant de l'Académie royale d'archéologie de *Légende du Chevalier voué au démon et sauvé* émettant le vœu de le voir consentir à la dans le *Folklore brabançon*; 2° une prime

VERHULST, docteur en droit, directeur au ministère des Finances, pour son travail sur *Le Hopkewartier brabançon*, en regrettant de ne pouvoir procéder à la publication de cet ouvrage très volumineux.

La Commission a longuement discuté les mérites de ces deux travaux avec les deux autres travaux qui les suivent sur la liste : *La Médecine populaire et Sterrebeek*, tant la valeur de ces derniers travaux se rapproche de ceux qui, en fin de compte, ont été primés. Seule l'insuffisance de la somme à répartir prive les auteurs de ce qui n'aurait été qu'une bien minime récompense d'un travail laborieux et d'une incontestable valeur. Il serait bien regrettable que des ouvrages de ce genre ne puissent pas être publiés.

La Commission a d'ailleurs été étonnée par la qualité de la plupart des ouvrages présentés. Son intention, en organisant ce concours, était d'inciter des chercheurs locaux, des amateurs, à s'intéresser au passé de leur village, à faire des recherches sur l'histoire locale, à observer les mœurs locales, les caractéristiques folkloriques des diverses régions, et de récompenser ceux d'entre ces chercheurs qui auraient abouti aux meilleurs résultats. Or, dépassant cette attente, quatre des travaux présentés ont un tel mérite scientifique, qu'ils dépassent ceux qui ont été faits précisément par des chercheurs locaux.

C'est le cas des auteurs des trois monographies suivantes : *Thollembeek, Jodoigne et Le Tissage en Brabant wallon*. Voilà trois travaux qui ont nécessité de très laborieuses recherches, qui dénotent chez les auteurs un esprit consciencieux, observateur et beaucoup d'attachement au sol natal. Voilà trois travaux qui sauvent de l'oubli bien des faits intéressants, trois travaux qui répondaient aux intentions primitives des organisateurs de ce concours, et qui, malgré leurs mérites, leur intérêt, leur grande utilité locale surtout, ne peuvent être récompensés.

Bien qu'il vienne en dernier lieu sur la liste du classement, le petit travail sur *Le Tissage dans le Brabant wallon* a particulièrement plu aux membres de la Commission par sa saveur du terroir, la sincérité de son auteur et la fidélité avec laquelle il s'est appliqué à se remémorer des choses de son enfance aujourd'hui disparues et à reconstituer la forme d'objets disparus.

Ce travail constitue un modèle de petites monographies spéciales comme il serait désirable d'en voir faire par les correspondants du Service. Aussi formulons-nous le vœu de voir l'auteur consentir à sa publication dans le *Bulletin*.

La Commission a estimé qu'il était impossible d'enlever aux auteurs de tous ces travaux tout espoir en une légitime récompense. Aussi a-t-elle décidé que tous les travaux classés et non primés pourraient être représentés au concours de 1925. Elle n'a pas voulu procéder à l'ouverture des enveloppes contenant les noms des auteurs, afin de leur conserver à tous le bénéfice de cette décision.

En terminant, la Commission a exprimé le vœu de voir la Députation permanente attribuer une somme plus importante à ce concours, afin qu'il soit possible dans l'avenir, quand des ouvrages de valeur réelle seront présentés, de les récompenser et de les publier. Dans le cas où les ouvrages présentés n'auraient pas une valeur suffisante, la Commission ne distribuerait pas l'intégralité de la somme.

REGLEMENT DU CONCOURS POUR 1925.

ARTICLE PREMIER. — Le concours est ouvert à tous les Belges.

Art. 2. — La prime, d'un import de 2,000 francs, affectée à ce concours, est attribuée à tout travail historique ou folklorique, d'ordre général, régional ou local, concernant le Brabant. Exemples : le folklore ou l'histoire d'une commune ou d'une région du Brabant, une question de folklore général examinée spécialement au point de vue brabançon. Son attribution peut être subordonnée à l'obligation de la publication du travail primé.

La prime peut être répartie entre plusieurs travaux ou n'être attribuée qu'en partie dans le cas où les travaux présentés ne seraient pas suffisamment méritants.

La province se réserve, vis-à-vis des auteurs des travaux primés, le droit de publier ceux-ci, intégralement ou non, dans la revue *Le Folklore brabançon*.

Art. 3. — Les primes sont attribuées par la Députation permanente, sur rapport de la Commission des recherches historiques et folkloriques, qui siège en qualité de jury.

Art. 4. — Les travaux présentés, rédigés en français ou en flamand, doivent être entièrement inédits. Est toutefois considéré comme inédit, un travail dont le *Folklore brabançon* aurait, seul, publié des extraits.

Les travaux peuvent émaner d'un groupe et comporter des projets d'illustrations.

Art. 5. — Les manuscrits doivent être adressés, avant le 1^{er} octobre 1925, au Service des recherches historiques et folkloriques, Vieille Halle-aux-Blés, 12, à Bruxelles.

Ils ne portent pas de nom d'auteur, mais sont munis d'une devise, reproduite sur une enveloppe contenant le nom et l'adresse du ou des concurrents, ainsi que les pièces justificatives de la qualité de Belge.

Cette enveloppe, fermée et jointe au manuscrit, porte la souscription :

Province de Brabant.

Concours de travaux historiques et folkloriques 1925.

Art. 6. — Les travaux non primés pourront être retirés par leurs auteurs sitôt après la décision de la Députation permanente relative au jugement du concours.

Article additionnel. — Les ouvrages présentés au concours de 1924 qui n'ont pas été rejetés par le jury et qui auront conservé leur caractère inédit, pourront être représentés au concours de 1925.

Rapport entre le Chaperonnage et la Fécondité.

Note de la Rédaction. — Le folklore, comme débordant des frontières politiques. Les questions qui limitent pas aux cadres dessinés sur la surface terrestre ou les fantaisies de la politique internationale. Les lecteurs comprendront que des questions en

comme celle qu'indique le titre de cette notice, leur soient posées. Qu'ils se disent que toute contribution apportée par eux, tout menu fait observé, tout souvenir évoqué, a son utilité et peut contribuer à élucider un problème d'une importance générale, ayant un caractère universel.

C'est ainsi que les usages de notre pays, comparés à ceux d'autres peuples, servent à résoudre des problèmes en quelque sorte humains. Le problème de la fécondité des peuples se pose actuellement partout. Des auteurs pensent que les usages admis par les peuples dans la conduite des jeunes filles peuvent influencer leur fécondité d'épouses.

Un de ces chercheurs, M. Albert Bovy, désireux de se documenter, crée un prix pour récompenser ceux qui pourraient, en Belgique, particulièrement dans le Brabant, fournir à ce sujet les meilleures indications, et il a eu l'amabilité de songer à faire appel à nos collaborateurs. Voici la note qu'il nous prie de publier pour préciser sa pensée :

Suivant les races, la fécondité humaine est différemment conditionnée. Il importe de cataloguer, à l'occasion, ces différences pour découvrir la résistance relative des races à des conditions données.

Par exemple, jusque dans ces dernières années, les Latines (Italiennes, Françaises, Espagnoles) étaient, avant leur mariage, chaperonnées, tandis que les Nordiques (Germaines, Scandinaves, Anglo-Saxonnes) ne l'étaient pas.

Or, la Latine cesse peu à peu d'être chaperonnée, car, la technique s'étant modifiée partout, la petite agriculture, la petite industrie et le petit commerce, qui permettaient le chaperonnage, cèdent actuellement le pas à la grande agriculture, à la grande industrie et au grand commerce, qui ne permettent plus le chaperonnage, de sorte que les jeunes Latines sont de plus en plus forcées de circuler, comme de jeunes Nordiques, sans chaperon.

L'absence de chaperonnage, qui n'a jamais affecté, semble-t-il, la fécondité de la Nordique, semble affecter, par contre, très sensiblement la fécondité de la Latine, que ce soit comme cause directe ou simplement en tant qu'indice de l'existence d'une cause étrangère ignorée. L'avenir, l'existence même des peuples de civilisation latine en seraient-ils compromis ?

L'étude du passé pourra peut-être permettre de répondre.

Le Brabant, par lequel passe une frontière linguistique et où vivent depuis longtemps côte à côte des populations de mœurs et de langages différents, est vraisemblablement susceptible de fournir des données précieuses pour déterminer le rapport existant entre le chaperonnage et la fécondité.

Pour favoriser l'étude de cette question, M. Albert Bovy consacre huit lots du Congo, d'une valeur totale actuelle d'environ 750 francs.

Un prix de cinq lots sera accordé au correspondant du Service ou à tout lecteur de la Revue qui aura apporté la meilleure contribution à ce problème. Un lot sera accordé à chacun des trois collaborateurs ayant fourni les renseignements les plus utiles.

Les réponses doivent être adressées au secrétaire du Service provincial, le 31 décembre au plus tard. Un jury, composé du donateur et de M. Minnaert, d'une part, et de deux membres de la Commission provinciale des recherches historiques et folkloriques, d'autre part, appréciera les travaux.

Nécrologie.

Le Service vient de perdre un de ses bons correspondants, M. le baron de Troostenberg, ancien bourgmestre de Hauwaert, membre du Conseil Héraldique. Jamais nous ne faisons en vain appel à son concours et à sa grande érudition.

M. de Troostenberg était l'auteur d'un vaste ouvrage sur l'abbaye de Parc et de nombreux travaux, parmi lesquels nous signalerons : *Louvain féodal, Les Sires d'Héverlé, etc.*

Nous présentons à sa famille nos condoléances.

Avis.

Les enquêtes du Musée de la vie wallonne. — Le n° 5 du *Bulletin-Questionnaire* publié par le Musée wallon de Liège vient de paraître. Il ne le cède en rien aux numéros précédents. En voici le sommaire :

Diligences et Malles-Poste (10 illustrations). — La Boulangerie namuroise, par L. Maréchal, suite et fin (17 illustrations). — Prix offerts aux correspondants. — Les Revêtements d'ardoises. — Les Fers et Niches d'encaveurs (4 illustrations). — Le Maillot (7 illustrations). — Les Vignobles hutois. — Le Jeu de la Cêle. — La Vente du cierge à Villers-l'Évêque (2 illustrations). — Les Boules de verre. — Les Copéziats (5 illustrations). — Questions diverses. — Chronique.

Abonnement : 10 francs. Direction : 280, boulevard d'Avroy, Liège.

Le *Bulletin* est servi gratuitement aux correspondants du Musée, c'est-à-dire aux personnes qui s'engagent à répondre aux questions posées dans le *Bulletin*.

Compte chèque postal. — Les paiements au Service des recherches historiques et folkloriques du Brabant et à la revue *Le Folklore brabançon* peuvent, à partir de ce numéro, être effectués par versement au compte chèque postal.

Nous engageons nos lecteurs à prendre note de l'adresse exacte du libellé de ce compte et à avoir dorénavant recours à ce mode de paiement, plus économique pour chacune des parties. La voici : Marimus, Albert, 12, Vieille Halle-aux-Blés, Bruxelles, n° 142,119. Cette adresse sera répétée sur la couverture arrière de tous les fascicules.

Aux correspondants. — Nous invitons les correspondants à envoyer une collection des cartes postales illustrées de leur localité. Dans les localités brabançonnes où nous n'avons pas de cartes, nous prions les lecteurs de bien vouloir se charger de nous en fournir. Leurs frais leur seront remboursés.

Les cours dans les écoles normales. — Plusieurs de nos correspondants nous ont demandé de leur procurer un syllabus du cours de folklorique provinciale pour initier les futurs enseignants au folklore. Nous regrettons de devoir leur dire que nous n'avons pas de syllabus de ce cours. Celui-ci change

La réédition de la première année. — La première année du *Folklore brabançon* est actuellement en réimpression. Les souscripteurs la recevront dans un mois environ. Nous prions les lecteurs qui désireraient se la procurer de s'inscrire sans tarder, afin que nous puissions fixer le tirage définitif.

Le prix de l'abonnement. — La hausse continuelle des frais d'impression, d'une part, l'extension prise par la Revue, d'autre part, nous mettent dans l'obligation de porter de 10 à 15 francs le prix de l'abonnement au *Folklore brabançon*. Nos lecteurs ne se plaindront pas de cette mesure, car ils nous demandent, en général, de donner à la Revue une illustration plus abondante.

Nous avons actuellement en préparation pour la cinquième année deux numéros spéciaux très importants qui, à eux seuls, vaudront le prix de l'abonnement.

Nous insistons auprès de nos lecteurs pour qu'ils veuillent bien nous procurer de nouveaux abonnés. Un léger effort de leur part nous procurerait la satisfaction de voir les frais du *Folklore brabançon* couverts par la suite. Nous insistons auprès des lecteurs de l'édition flamande, car c'est surtout cette édition qui constitue la publication en perte.

Les moulins à vent. — Nos correspondants ont répondu jadis avec empressement au petit questionnaire que nous leur avons adressé concernant les moulins à vent du Brabant. Il est fait en ce moment de ceux-ci une véritable hécatombe, et il importe d'urgence d'assurer tout au moins la conservation de leur souvenir. C'est pourquoi nous faisons actuellement appel à tous nos lecteurs pour qu'ils veuillent bien nous aider et répondre, dans toute la mesure de leurs moyens, au questionnaire suivant, qu'a bien voulu dresser M. De Bruyn.

La documentation que nous avons réunie depuis trois ans, jointe à celle de la Commission des monuments, réunie par M. Sibemaler, forme déjà un noyau très important, mais nous désirons vivement la compléter.

Nous publierons, vraisemblablement en octobre ou novembre prochain, un volumineux numéro spécial, abondamment illustré, sur les moulins à vent du Brabant.

Une collaboration nombreuse nous est dès à présent assurée, et ce numéro contiendra, indépendamment d'une étude générale de M. Sibemaler, un article sur le mécanisme intérieur des moulins, un autre sur les rapports qui ont existé entre les meuniers et les autorités, ou, autrement dit, sur la législation particulière relative aux moulins, un autre sur les moulins dans l'art héraldique et, enfin, de nombreuses notes : poésies, chansons, légendes, etc., particulières à certains moulins.

Nos lecteurs comprendront l'intérêt de ce travail et ne manqueront pas de nous aider.

Voici le questionnaire dont nous parlons ci-dessus, et auquel nous les prions tous de répondre :

1° Existe-t-il actuellement encore sur le territoire de votre commune un ou des moulins à vent ?

2° Où sont-ils situés ? Quel est le propriétaire actuel ?



La grande pitie de nos moulins à vent. — Le Moulin de Knoeke.

3° Savez-vous de quand ils datent ou quand ils ont été restaurés? Donnez tous renseignements éventuels.

4° Savez-vous s'il y a eu sur le territoire de la commune des moulins à vent qui ont disparu? Dans quelles circonstances et à quelle date ou vers quelle époque ont-ils disparu: par incendie accidentel, par incendie malveillant, par feu du ciel, par faits de guerre? En reste-t-il des traces: butte ou motte; base en matériaux durs?

5° Y a-t-il sur le territoire de la commune des dénominations topographiques qui signalent des moulins à vent subsistants ou disparus: rue du Moulin, chemin du Moulin, champ du Moulin?

6° Savez-vous si les moulins subsistants ou disparus sont reproduits sur des tableaux, gravures? Lesquelles?

7° Les moulins subsistants ou disparus ont-ils été des propriétés privées ou des moulins banaux, à usage des habitants de la commune ou travaillant pour ceux-ci moyennant des redevances réduites (prélèvements en nature, etc.)?

8° Y a-t-il quelque fait légendaire ou historique qui se rapporte à ces moulins: 1. Faits divers sensationnels: accidents ou suicides; 2. Faits stratégiques: point d'observation pour batailles; 3. Destruction par faits de guerre: a) antérieurs à la guerre mondiale de 1914; b) en rapport avec l'invasion allemande de 1914: destruction par le génie belge; destruction par l'armée allemande?

9° Pouvez-vous joindre à votre réponse croquis, photographies ou documents?

Edition de luxe. — Il a été tiré de la « Légende du Chevalier voué au démon et sauvé par Sainte Gertrude » 100 exemplaires numérotés sur papier de luxe, dont 25 hors commerce. Prix: 20 francs. On peut s'en procurer un exemplaire en s'adressant au Service provincial de Recherches.

KOEKELBERG: M. De Cort, Aimé.

LA HULPE: M. Castaigne, Alfred.

LEAU: M. Peeters, Ch., imprimeur (*drukker*).

LINKEBEEK: M. Herdies, homme de lettres (*letterkundige*).

LOUVAIN: MM. E. Amter; de Dieudonné, commissaire d'arrondissement (*arrondissementskommissaris*); Victor De Munter, conservateur du Musée (*bewaarder van het Museum*); Hamande, avocat (*advokaat*); Mispelter, architecte (*bouwkundige*).

MACHELEN: MM. Meert, échevin (*schepene*).

MALDEREN: Administration communale (*Gemeentebestuur*).

MARILLE: M. Benoit, instituteur (*onderwijzer*).

MELDERT: M. le comte de Changy et M. Alph. Meunier.

MERCHTEM: M. Maurice Sacré, imprimeur (*drukker*).

MONSTREUX: M. Despret, secrétaire communal.

MONTAIGU: M. Frankignoulle, archiviste honoraire.

MONT-SAINT-GUIBERT: M. Mortier, Adolphe, hameau du Rucheu,

NIVELLES: MM. Paul Collet, avocat (*advokaat*); Ernest Declercq, docteur (*geneesheer*); Omer De Naeyer, greffier au tribunal de 1^{re} instance (*griffier bij de rechtbank van 1^{ste} aanleg*); Despret, photographe (*photograaf*); Jules Dumont, architecte (*bouwkundige*), 189, rue Grétry, à Liège (*Grétry straat, te Luik*); Maurice Ladrière, architecte (*bouwkundige*); Parmentier, docteur en droit (*doctor in rechten*); Wasnair, docteur en philosophie et lettres (*doctor in wijsbegeerte en letteren*).

NEERHEYLISSEM: M. Lowet, conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles.

NOSSEGHEM: M. Van Espen, directeur de l'école d'agriculture de Tirlemont (*bestuurder der Landbouwschool van Thienen*).

OPHEYLISSEM: M. Pellegrin, instituteur (*onderwijzer*).

OPWYCK: M. J. E. Vermeyen, curé (*pastoor*).

OVERIJSSCHE: M. Louis Hoefnagels, curé de Notre-Dame-au-Bois, chanoine Prémontré (*pastoorg van Jesus-Eik, Norbertijner kanunnik*).

PIETREBAIS: M. X. Vermeyen, curé.

RHODE-SAINT-PIERRE: M. le baron de Troostembergh.

SAVENTHEM: M. De Ceuster, archiviste communal (*gemeentearchivaris*).

SCHAFFEN: M. G. Van Oostveldt, architecte.

SEMPST: M. Sterkx, bourgmestre (*burgemeester*).

SICHEM: M. Ernest Claes, 58, rue de la Poste, Bruxelles.

STEENHUFFEL: J. Wouters.

STEENOCKERZEEL: M. P. Bruyneel, conseiller communal (*gemeenteraadslid*); M. Lemmens, curé (*pastoor*).

TERNATH: MM. Poodt, docteur (*geneesher*); Evariste de Paduwa.

THOLLEMBEEK: M. Maurice Peremans, employé au Ministère du Travail.

THOREMBAIS: M. Hanquet, Ch., secrétaire communal.

TIRLEMONT (THIENEN): MM. De Ridder, curé de Hombeek (*pastoor van Hombeek*); De Wilder, directeur de l'École normale (*bestuurder der normaalschool*); Jos. Wauters, carillonneur (*baeljaard*).

TREMELOO: M. Fonteyn, architecte, à Aerschot (*bouwkundige, te Aerschot*).

VILVORDE: M. Nauwelaers, avocat (*advokaat*).

VOLLEZEELE: M. De Coster.

WAENRODE: comte d'Aerschot-Schoonhoven, chef du cabinet de S. M. le Roi.

WALHAIN-SAINT-PAUL: M. Baurin, instituteur (*onderwijzer*).

WATERLOO: M. Eugène Collin, chef de bureau aux archives de la ville de Bruxelles (*bureelhoofd in het Brusselsche stadsarchief*).

WATERMAEL-BOITSFORT: M. Frédéric, archiviste de l'Etat (*Staatsarchivaris*).

WAVRE: M. Hulot, directeur de l'École d'agriculture (*bestuurder der landbouwschool*).

WESEMAEL: M. Aloïs Verhaegen, étudiant (*student*).

WINGHE-ST-GEORGES: M. J. Vanderwaeren, bourgmestre (*burgemeester*).

ZELICK: J. M. Van Belleghem.

Correspondants hors province. — Briefwisselaars buiten de provincie.

ANVERS (ANTWERPEN): M. W. Baekelmans, bureeloverste bij het gemeentebestuur; M. Van Heurck, Emile, 26, avenue Hélène.

DONCK-ECKEREN: M. Goetschalk, curé (*pastoor*).

ENGHIEN: M. E. Matthieu, secrétaire du Cercle Archéologique.

HOMBEEK: M. De Ridder, curé (*pastoor*).

LIEGE: M. J. Dumont, architecte, 189, rue Grétry (*bouwkundige, Grétrystraat*).